UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

L'analyse historique de la crise de 1971 au Burundi

Ndayizeye, Athanase; Sous la direction de : Prof Nicodème Bugwabari

2007
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1618

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

L'ANALYSE HISTORIQUE DE LA CRISE DE 1971 AU BURUNDI

Par

Athanase NDAYIZEYE

Sous la direction de :

Professeur Nicodème BUGWABARI

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de **Licencié en Histoire**

Option : Enseignement et Recherche

Bujumbura, mars 2007

DEDICACE

A nos parents pour avoir supporté de multiples sacrifices

A nos frères et sœurs pour leur convivialité

A nos amis et amies pour avoir agrémenté notre vie

A tous ceux qui nous sont chers

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est certes le fruit de la conjugaison des efforts de plusieurs personnes. C'est pourquoi il nous est difficile d'écrire une lettre de remerciement car le risque de ne pas souligner à sa juste valeur, le mérite de tout un chacun est grand.

Néanmoins, qu'il nous soit permis d'exprimer nos sincères remerciements à toutes les personnes sans le concours desquels ce travail modeste soit-il n'aurait pas vu le jour. Une mention spéciale va l'endroit des professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire pour leur formation tant scientifique qu'humaine que nous avons acquise d'eux. Un privilège de reconnaissance est réservé au Professeur Nicodème BUGWABARI qui, malgré ses multiples obligations, a spontanément accepté la direction de ce mémoire. Ses suggestions et critiques nous ont été d'une précieuse utilité.

Nous nous en voudrions si nous ne reconnaissons pas une dette de gratitude à notre famille, à nos informateurs et à tous nos amis qui se sont gênés pour répondre à nos diverses sollicitations. Qu'ils trouvent en ce travail le couronnement de leurs sacrifices.

Athanase NDAYIZEYE

QUELQUES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCT	: Agence de Coopération Culturelle et Technique
Art.	: Article
ASADA	: Association des Anciens d'Astrida
BOB	: Bulletin Officiel du Burundi
CHEAM	: Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Moderne.
CIA	: Central Intelligence Agency
CRA	: Centre de Recherches Africaines
CSP	: Conseil Supérieur du Pays
ENI	: Ethnie Non Identifiée
ENS	: Ecole Normale Supérieure
FFB	: Fédération de Football du Burundi
FTB	: Fédération des Travailleurs du Burundi
GSA	: Groupe Scolaire d'Astrida
JNR	: Jeunesse Nationaliste RWAGASORE
JRR	: Jeunesse Révolutionnaire RWAGASORE
LGDJ	: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence
MNC	: Mouvement National Congolais
MPLA	: Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola
MUSAKI	: Anciens du Grand Séminaire de Mugera et de L'Ecole Normale de Kitega
ONU	: Organisation des Nations Unies
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PP	: Parti du Peuple
PPB	: Parti Populaire Burundais
PUF	: Presses Universitaires de France
RDC	: République Démocratique du Congo
UFB	: Union des Femmes Burundaises
UNEBA	: Union des Etudiants Barundi
UPRONA	: Union pour le Progrès National
UTB	: Union des Travailleurs du Burundi

LISTE DES TABLEAUX ET SCHEMA

1. Schéma

Schéma n°1 : La structure politico-administrative du Burundi ancien..... 15

2. Tableaux

T1. La répartition des chefferies par catégories sociales..... 18
T2 : Recrutement des Astridiens de 1932 à 1961..... 25
T3 : Affectation des gouverneurs des provinces en 1967..... 40
T4 : Issue du procès de 1971..... 67
T5: Taux de scolarisation par arrondissement pour l'enseignement primaire, année scolaire 1970-1971..... 77
T6 : Composition des tribunaux supérieurs du Burundi en 1964..... 79
T7 : Composition du Comité National de la Révolution 80

TABLE DES MATIERES **PAGE**

0. INTRODUCTION GENERALE 2
0.1. Motivation et intérêt du sujet 2
0.2. Délimitation spatio-temporelle 3
0.3. Source et méthodologie 3
0.4. Les grandes articulations 4

CHAP.1 : LES ORIGINES HISTORIQUES DES CLIVAGES POLITIQUES AU BURUNDI 5

Section 1 : L'IDEOLOGIE COLONIALE ET L'ETHNISATION DE LA SOCIETE 6
1.1. Théorie des invasions successives 6
1.2. Théorie féodale 8
1.3. Etiquetage des composantes de la société 9

Section 2 : UNE ADMINISTRATION EN PROCESSUS D'ETHNISATION 12
2.1. De la structure interclanique à la structure interethnique 12
2.1.1. Organisation politico-administrative du Burundi ancien ... 13
2.1.2. La réorganisation administrative 17
2.2. L'institutionnalisation de l'ethnicité 19
2.2.1. Dimension historique de l'ethnicité 20
2.2.2. La colonisation et le renforcement de la conscience Ethnique 21

Section 3 : LES ELITES : UN FOYER POLITIQUE DES DIVISIONS.. 22
3.1. La formation d'une «élite tribalisée » 22
3.1.1. Le recrutement des Astridiens 23
3.1.2. Des rivalités individuelles aux rivalités ethniques 26
3.2. Le virage de la monarchie constitutionnelle 29
3.2.1. L'enlisement du régime monarchique 29
3.2.3. Le règne de NTARE V : une transition vers la République 32
3.3. De la proclamation de la République à la déception des attentes 34
3.3.1. La proclamation de la République 34
3.3.2. Des promesses vite trahies 35

CHAP 2 : LA CRISE SOCIOPOLOTIQUE DE 1971.....37

Section 1 : CLIVAGES ETHNIQUES ET VIOLENCE ETATIQUE AU BURUNDI.....38
1.1. De l'intégrisme ethnique à la formation d'un Etat Répressif.....38
1.1.1. La polarisation de la société.....38
1.1.2. Le rôle de l'institution militaire.....40
1.1.3. L'édification d'une police politisée.....42
1.2. Les événements de 1969 ou regain de la violence Ethnique.....43
1.2.1. Le complot de 1969.....45
1.2.1.1. La dénonciation du complot.....46
1.2.1.2. D'une arrestation à l'autre.....47
1.2.2. D'une réaction à l'autre.....48
1.2.2.1. Réaction de l'Eglise catholique.....48
1.2.2.2. Réaction des étudiants burundais en Belgique.....49
1.2.3. Le verdict du procès de 1969.....50

Section 2 : LA PORTEE DES STEREOTYPES « BAHIMA-BANYARUGURU » : une représentation régionale.....51
2.1. La gestation des divisions intraethniques.....51
2.1.1. La « dynastie hima » dans l'imaginaire politique burundais....52
2.1.2. L'avènement de la « dynastie hima ».....54
2.2. La discrimination de l'élite concurrente.....55
2.2.1. Une suspicion érigée en mode de gouvernement.....56
2.2.2. L'image de l'autre.....57

Section 3 : DES SIGNES AVANT –COUREUR A LA « TRAGEDIE » DE 1971.....58
3.1. Procès politique : processus de disciplinalisation des opposants.....58
3.1.1. L'affaire des armes.....59
3.1.2. L'affaire du tract.....61
3.2. Le procès de 1971.....62

3.2.1. Alerte du coup d'Etat tutsi....62
3.2.2. Des arrestations au verdict....64
3.2.2.1. Arrestations....64
3.2.2.2. De la détention à la clôture des audiences....64
3.2.3. De l'accueil réservé au verdict....67
3.2.3.1. Réaction de l'UNEBA et des mouvements intégrés au parti....67
3.2.3.2. Réaction de l'Eglise catholique....69
3.2.4. Le recours en grâce....70
3.2.5. D'une manifestation à l'autre....72

CHAP.3 : LES INCIDENCES SOCIOPOLITIQUES DU PROCES DE 1971....74
Section 1 : RENFORCEMENT DU REGIONALISME....74
1.1. Notion du régionalisme....74
1.2. Les racines du régionalisme au Burundi....76
1.3. De la gestation à la radicalisation du régionalisme....78
Section 2 : LE FLEAU DE 1972....83
2.1. La résurgence de la question ethnique....83
2.2. Du déclenchement des massacres....85
2.2.1. Les préparatifs....85
2.2.2. La topographie des massacres....88
2.2.3. La prise de la revanche....90
Section 3 : L'ESSOUFFLEMENT DU REGIME (1973-1976)....93
3.1. Les rapports entre le président et les institutions majeures....93
3.1.1. Durcissement de la politique intérieure....93
3.1.2. Durcissement des rapports avec l'extérieur....97
3.1.3. L'instabilité institutionnelle....99
CONCLUSION GENERALE....103
BIBLIOGRAPHIE....106
ANNEXE

INTRODUCTION GENERALE

Motivation et intérêt du sujet

Au regard des peuples anciennement colonisés, il était certain que les institutions politiques de la post-colonie allaient renforcer l'unité nationale, le développement sociopolitique par la promotion de la stabilité politique, de la paix durable et de la vie stable et prospère. Mais n'est-ce pas que « l'enfer est toujours pavé de bonnes intentions », comme le disent les Français ?

Mais il est curieusement étonnant de constater que la quasi-totalité des régimes politiques post-coloniaux sombrèrent dans des crises diverses. Les espoirs des citoyens ont été déçus par une instabilité sociopolitique d'une rare ampleur et les régimes politiques changèrent épisodiquement. Et sur ces ruines, s'érigèrent des régimes autoritaires, unanimistes, dirigés soit par le parti unique soit par l'armée ou les deux à la fois.

Dans ces conditions, il ne serait pas exagéré de se poser la question de savoir comment retrouver cette stabilité sous des régimes pareils.

Néanmoins, il est normal que le pouvoir ait toujours constitué un enjeu de lutte très vive. Entre divers groupes qui se battent, les uns veulent le conserver et les autres le conquérir. Ces luttes s'enchaînent à un rythme étrangement serré qu'elles laissent croire aux événements apocalyptiques pour toute la nation.

En effet, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, le Burundi a connu des crises à caractère répétitif. C'est cette fréquence des crises sous multiples facettes qui nous a permis d'orienter notre sujet de recherche. Centré sur l'étude d'un phénomène politico social : une crise d'un pouvoir qui est par essence, un phénomène social pluridimensionnel, il s'avère indispensable de le circonscrire.

Ainsi, avons-nous opté à consacrer notre étude sur un aspect majeur de ces crises : le régionalisme clanique. L'hypothèse de recherche est est libéré comme suit : le repliement communautaire à caractère régional trouve racine dans la conquête ou la conservation du pouvoir. Il a fallu alors analyser la crise de 1971 pour saisir les éléments explicatifs.

Les raisons qui militent en faveur de cette étude sont multiples : beaucoup d'auteurs se sont penchés sur les crises politiques du Burundi mais aucun travail de fin d'étude n'a réservé une attention particulière à cette hypothèse.

En outre, les rares témoignages qu'on peut avoir sur cette hypothèse sont ceux des victimes qui se sont livrés à une littérature militante. C'est cette

situation qui ne cesse d'étonner plus d'un nous a poussé à chercher les contours de cette montée du régionalisme clanique au Burundi.

Enfin, cette crise survient à un moment où la société burundaise entrait dans un « modernisme institutionnel » ce qui nous pousse à nous interroger aussi sur la responsabilité du régime. C'est en fait toutes ces zones d'ombre qui nous ont conduit à intituler notre sujet « L'ANALYSE HISTORIQUE DE LA CRISE DE 1971 AU BURUNDI »

Il ne serait pas superflu de préciser pourquoi l'utilisation du mot « crise » dans ce sujet. La crise qui fait l'objet de notre sujet de recherche est une situation comportant un péril pour l'Etat et pour le régime en place. C'est une crise de légitimité accusant un manque de consensus général dans le partage du pouvoir.

0. 2. Délimitation spatio-temporelle.

L'espace de travail est le Burundi. Quant à la délimitation temporelle, notre travail sera centré sur la période 1966-1976. Cette délimitation n'est pas un fait de hasard.

En effet, comme notre sujet évoque la crise de 1971, il serait difficile d'établir une période d'étude sur une seule année quand le sujet concerne l'observation d'un phénomène social tel que celui-ci. Cela ne nous permettrait pas de nous représenter la situation globale du moment. La borne inférieure représente la date de la proclamation de la République, le transfert du pouvoir entre le régime monarchique et le régime républicain.

La borne supérieure quant à elle marque l'essoufflement du régime de la première République. Elle représente les scènes où un homme politique récolte les mauvais fruits qu'il a consciemment ou inconsciemment semé : conflits de postes, violation de la loi, exil forcé, assassinat politique, socialisation à la violence, etc. Enfin, quoique cette période soit relativement longue, nous ne nous empêcherons pas de faire des incursions dans les années antérieures ou postérieures pour saisir les causes et les conséquences de cette crise.

0. 3. Sources et Méthodologie

Ce travail repose essentiellement sur la documentation écrite et quelques entretiens oraux. Quant aux documents écrits, les ouvrages généraux, les articles, les thèses, les mémoires et d'autres publications officielles seront d'une grande utilité.

En outre, comme le travail concerne l'histoire relativement récente, aucun chercheur ne pouvait mettre de côté les enquêtes orales. Cette méthode d'investigation a le mérite de compléter, de confirmer ou d'infirmer les données écrites. Et d'ailleurs, R. Binion n'avait-il pas constaté la place de l'entretien quand il disait :

« Pour savoir pourquoi les hommes ont fait ce qu'ils ont fait, il faut en approfondir les mobiles ni plus ni moins. On interroge les personnes en cause, on les écoute scrupuleusement sans toute fois les prendre au mot »[1]

La méthodologie utilisée porte aussi bien sur la cueillette et sur l'exploitation des données. Dans l'exploitation, nous nous sommes inspiré de l'herméneutique consistant au déchiffrage et au décryptage de ces données.

0. 4. Les grandes articulations.

Notre travail s'articule sur trois chapitres. Le premier est relatif aux origines des clivages politiques au Burundi. Dans ce chapitre, on analyse la place de la colonisation dans la gestation de l'idéologie sectaire sous ses multiples formes. Aussi, le rôle de l'élite burundaise dont la référence privilégiée était cette même idéologie nous occupera particulièrement. Le deuxième traite de la crise de 1971 à travers la socialisation à la violence, la manipulation des stéréotypes « Bahima-Banyaruguru » et le déroulement du procès de 1971. Enfin, le troisième chapitre a trait aux conséquences sociopolitiques de la crise de 1971. Il analyse la place du procès dans le renforcement du régionalisme, dans l'éclatement du fléau de 1972 et dans la chute du régime en 1976.

[1] BINION (R), *Introduction à la psychohistoire*, Paris, PUF, 1982, p.11.

CHAP. 1 : LES ORIGINES HISTORIQUES DES CLIVAGES POLITIQUES AU BURUNDI

L'existence des groupes d'intérêts souvent contradictoires à travers toutes les sociétés fait que l'homme ne se débarrasse pas des conflits. Ces derniers sont inhérents à la vie en société qu'ils soient primitifs ou post-industriels car même ceux d'aujourd'hui ne se distinguent pas particulièrement par la douceur de leurs mœurs. Ces conflits se traduisent en une forme de violence dont le niveau dépendra surtout de la culture des protagonistes, de la nature de l'objet du conflit et d'autres stimuli. C'est ainsi que malgré les apparences, l'homme est l'être de la violence autant que l'animal l'ignore. Celle-ci est devenue le condiment de la vie sociale.

Cette réalité est observable sous toutes les latitudes, le Burundi non exclu. Au moment où le leadership tente de gérer le vrai problème en l'éclipsant ou en le dissimulant par d'autres problèmes, il sera en train de sécuriser et d'entretenir la violence.

En effet, la violence règne au Burundi depuis l'indépendance jusqu'à nos jours car le génie mobilisateur du colonisateur relayé par la première élite burundaise ne feront que l'entretenir. Les roues de la violence sont savamment manipulées par ces deux protagonistes en adoptant une politique de balancement basée sur l'ethnisme et le régionalisme comme une mobilisation des ressources.

> *« Si les termes Hutu, Tutsi, et Twa n'avaient pas de valeurs dans le Burundi ancien, et si au cours du temps, ils ont acquis une importance, surtout avec la colonisation, c'est parce que la colonisation a gommé les hiérarchies précoloniales pour mieux en imposer de nouvelles »*[1]

Ceci revient à dire que l'autorité politique de la post-colonie articule ses actions en manipulant les ressorts du clientélisme populaire puisant dans les sentiments ethniques, régionaux, religieux ou claniques.

[1] AMSELLE(J.L) , et M'BOKOLO (B), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, Tribalisme et Etat en Afrique*, Paris ? édition La Découverte, Paris Vè, 1985, P.91.

SECTION 1: L'IDEOLOGIE COLONIALE ET L'ETHNISATION DE LA SOCIETE

1.1.1. Théorie des invasions successives

Il serait tendancieux d'exalter faussement le Burundi précolonial en disant qu'il était ce pays où rivalités étaient absentes. Néanmoins le caractère apocalyptique des cataclysmes répétitifs ne se présente qu'au cours de la période post-coloniale. Notons que les graines porteuses de ces cataclysmes se sont donné le temps de germer et de porter leurs fruits.

En effet, c'est au cours des dernières décennies de la colonisation que le Burundi se voit inonder par les théories d'inégalités de races. Ainsi, le génie inventeur des artisans de ces inégalités puise même dans les dates probables d'installation des hommes sur le sol burundais. C'est ainsi qu'il n'hésitera pas à accorder la citoyenneté par des degrés se référant aux dates d'arrivée.

A la lumière de ces théories, le Burundi fut d'abord peuplé par les chasseurs nomades comme nous le signale M. Manirakiza :

> *« Selon certains auteurs, le pays aurait été d'abord habité par les Twa, chasseurs et potiers apparentés aux pygmées du Zaïre »*[1]

A voir comment ils sont nettement marqués par le destin, la loi du premier occupant « le premier dans le temps, le premier dans le droit » ne leur conférera pas leur place. Ils seront pendant longtemps tenus en marge de la société.

En outre, la forêt prometteuse de belles récoltes amena, au Burundi les paysans défricheurs qui, par le feu et par la hache attaquèrent toutes les régions favorables à l'agriculture. Ce sont des paysans Bahutu, venus probablement de l'Afrique centrale.[2]

Enfin, les derniers arrivants sont selon P. Ryckmans, les Batutsi qui seraient descendus du Nord en suivant la grande artère du Nil et s'infiltrèrent dans le pays. Ils seraient venus avec leurs troupeaux de vaches et auraient fini par s'installer renchérit le même auteur:

[1] MANIRAKIZA(M .) *La fin de la monarchie Burundaise* , Paris Bruxelles, le Mât de Misaine, 1990, p.13.
[2] GHISLAIN (J.), *La féodalité au Burundi*, Bruxelles ,Académie Royale des Sciences d'Outre –Mer ,1970, p.11.

« D'après leur tradition, les Batutsi seraient venus du nord et auraient envahi le pays il y a quelque centaines d'années. Ils se sont d'ailleurs répandus dans une bonne partie de l'Afrique centrale, autour des grands lacs (...) en somme dans toute la zone propice à l'élevage du gros bétail »[1]

M. Mbonimpa à travers la théorie de la domination, synthétise cette vision de l'occident. Il s'exprime en ces termes :

« Toute l'histoire du Burundi est une histoire de lutte des castes. Par la force du nombre, les Hutu ont marginalisé les Twa, premiers occupants du pays, puis, par la ruse et par les armes, les Tutsi, derniers venus sur le territoire ont asservi les masses Hutu et Twa. Ainsi se sont stratifiés les trois castes qui coexistent au Burundi depuis des siècles » .[2]

Ainsi, il ressort une représentation des trois groupes d'intérêt, Hutu, Tutsi, Twa qu'il appelle castes. Et pour pérenniser ces luttes, les deux premières mettent respectivement la force du nombre, la ruse et les armes ; et la dernière est largement desservi par sa minorité.

On remarque que toutes ces versions s'inspirent de la théorie de l'«Arche de Noé » qui, après la localisation du foyer originel de l'homme en Afrique, montre la traversée du Sahara et la dispersion vers l'Ouest et l'Est. Pourtant elle suscite des interrogations comme le fait remarquer F. Débié en ces termes :

« Comment peut -on reconstituer la succession dans la même région des différents groupes humains dont on retrouve les traces à des dates souvent éloignées. Y a-t-il eu évolution, remplacement ou coexistence de plusieurs groupes ? »[3]

En fait, les moments de catastrophe permettent le remplacement du groupe le moins résistant par celui qui résiste le plus et chacun d'eux laisse inévitablement des traces matériels. Qui plus est, la consistance de plusieurs groupes permet la reconstitution de la succession au moment où les différentes constructions idéologiques autour d'un groupe donne aujourd'hui une importance particulière à l'un d'eux en éclipsant d'autres et vice-versa.

[1] RYCKMANS (P.), *Dominer pour servir*, Bruxelles, Librairie Albert Dewit , 1931, p.26.
[2] MBONIMPA (M.), *Hutu, Twa, Tutsi, pour une société sans castes au Burundi*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.51.
[3] DEBIE (F.), *Géographie économique et humaine*, Paris, P.U.F. , 1995, p.209.

Comme la tradition orale burundaise ne disposait pas de données plausibles au sujet du peuplement, ces Européens ont mis à la disposition des lecteurs des théories fantaisistes et sans fondement historique. Tout cela était dans le but d'appliquer l'idéologie hamitique car tous les maux seront chargés sur le dos du dernier arrivant, lui qui détint la vache et le pouvoir dont il se sert savamment pour asservir d'autres composantes de la société.

1.2. La théorie féodale

Selon le dictionnaire Micro Robert, la féodalité est une forme d'organisation politique et sociale du Moyen Age caractérisée par l'existence d'un domaine concédé par le seigneur à son vassal, en contrepartie de certains services.[1]Cette organisation sociopolitique était observable en Europe au cours du Moyen Age. La société était inégalitaire et des rapports sociaux étaient tissés entre dominants et dominés.

Mais M. Bloch nous dit que la féodalité était avant tout un état social. Elle s'est développée dans un contexte d'éclatement de l'empire carolingien, dans une situation d'anarchie et de désordre, provoquant une insécurité généralisée qui contraignit les gens à abandonner leurs terres pour chercher la protection chez les seigneurs de guerre. Les contrats de vassalité qui fondèrent ce régime juridique et social sont incomparables aux allégeances de clientèle à la burundaise de par les contextes qui les ont générés, les motivations des deux parties engagées, les manifestations et la nature des pouvoirs que ces relations conféraient aux seigneurs. Par ailleurs, les médiévistes de renom comme G. Duby et M. Bloch ont montré que la notion de féodalité se référait à un contexte, à une situation sociale et à un régime juridique qu'on ne peut pas étendre de façon équivalente à d'autres régions.

En effet, même si les allégeances individuelles d' « Ubugererwa » et d' « Ubugabire » ont été négociées au Burundi dans une psychologie de pression collective sur l'individu, cette pression n'avait pas la même nature de peur, de mort ou de survie matérielle que connaissaient les gens du Moyen Age européen. C'était la pression psychoaffective qui primait sans pression supplémentaire d'insécurité physique.

> A cet effet, les propos de R. Rozier sont éclairants: « *Le clientélisme était dans la ligne de la hiérarchie des personnes, des animaux et des choses. S'intégrer dans le*

[1] REY (A.) (dir.), *Le Micro-Robert, Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Montréal, Dicorobert, inc, 1988, p.531.

système était le complément social aux côtés des imbrications familiales et politiques »[1]

Il ne serait pas alors superflu de conclure que comme le contexte d'éclatement du pouvoir central et les comportements sociaux consécutifs à cet état n'ont pas existé au Burundi, la féodalité n'a pas eu lieu en ces formes telles qu'on l'a connue en Europe. C'est pourquoi il s'avère nécessaire de relativiser les propos de certains comparatistes qui veulent forger la société burundaise à partir des représentations sociales de l'Europe.

Ainsi donc, les thèses de la féodalité appliquées au Burundi n'avaient qu'un objectif de déduire, de la dimension matérielle du pouvoir, une domination ethnique.

La vache et la terre furent des éléments- clés de la mobilisation pour expliquer ce processus de domination sociopolitique. Le concepteur de ces théories a mis la charrue devant les bœufs en voulant créer une société à partir des théories. Le leader politique n'hésitera pas à utiliser cette idéologie soit pour s'y maintenir soit pour conquérir le poste convoité.

En plus de cette politisation des relations clientélistes, les mêmes auteurs et pour les mêmes fins ont investi dans l'étiquetage de chaque catégorie de la société pour que tout le monde s'identifie à travers ces descriptions. C'est ainsi que chaque individu se trouve catalogué depuis la naissance, voire celui qui va naître de lui.

1.3. Etiquetage des composantes de la société

L'ingénierie coloniale a minutieusement fait une redéfinition des catégories sociales du Burundi. Cette redéfinition procède par l'identification des individus selon la couleur de la peau,la taille,la forme du crâne , du nez,des lèvres, allant jusqu'à creuser dans les caractères intrinsèques de l'être humain.

Cette dichotomisation de la société déboucha sur la formation des catégories sociales que plusieurs auteurs éprouvent des difficultés pour les nommer convenablement. Les uns parleront de races, d'autres de castes, de tribus ou d'ethnies.

Mais, le concept d'ethnie reste le plus répandu. L'étiquetage de chaque individu aura des objectifs spécifiques et d'autres secondaires. Il sera d'abord au service de l'idéologie hamitique qui, elle aussi, a plusieurs ramifications.

[1] ROZIER (R), *Le Burundi , pays de la vache et du tambour* , Paris ,les presses du palais royal ,1993,p.51.

Cette complexité est signalée par J. Copans comme suit :

> *« L'identité ethnique est actuellement par complexité des usages modernes, plurielle. Cette pluralité des lectures, des images des autres ,des images de soi,confirme que l'identité ethnique est un produit historique, qu'elle n'est pas qu'une idéologie et qu'elle n'est pas qu'un instrument d'identification xénophobe en temps de crise »*[1]

Cet étiquetage de la société burundaise se fait sur base des clichés raciaux, portant notamment sur des traits relatifs à la physionomie ou à la personnalité de chacun. Ainsi, H. Meyer montre que les Burundais sont de trois ethnies en prenant référence sur des différenciations physiologiques. Il écrit :

> « *Les Batutsi, écrit-il, sont de grande taille (1.80 à 2m) leur origine hamite se voit au premier coup d'œil. Ils sont apparentés au somali et au Galla, ont un nez au profil fin et à bout minces,une bouche petite et des lèvres minces...Quant à la caste des Bahutu , elle est composée de gens à silhouette trapue(de 1.60 à 1.70m),jambes courtes, peau claire, sous-alimentés ressemblant aux autres bantou forestiers(...). Les Batwa sont de courtes tailles (1.40 à 1.55m), plus indépendants »* [2]

Malgré sa rigueur dans la précision de ces mesures, cette description est ambiguë et régulière. A travers notre société, on peut trouver pas mal de Tutsi qui ont la taille décrite pour le Hutu, des Hutu qui ont la taille attribuée aux Tutsi. A titre d'exemple, l'un des clichés avancés par H. Meyer dit qu'au moment où le Mututsi est fourbe, ne dit jamais ce qu'il pense, se caractérise par sa paresse et sa lâcheté, ne s'intéressant qu'à sa vache, le Muhutu lui est gai, communicatif, parle fort, il est mobile et léger d'esprit[3].

Dans ces descriptions, ces ethnologues lancent souvent d'ailleurs des contradictions flagrantes et pour preuve,la paresse atavique collée aux Batutsi chez H. Meyer, elle est attribué aux Bahutu, chez J. Sasserath, aussi la couleur de la peau prête des confusions à plusieurs d'entre eux. J. Ghislain lui, démontre que la société burundaise reste avec ses particularités qui sont peut-être repérables par un initié.

[1] COPANS (J.) et BUIJTEHUIJTS (R.), « Un mouvement social en Afrique : Un mouvement perpétuel » in *Politiques Africaines n°8,* 1982, pp.13-14.

[2] MEYER (H.), *Les Barundi: Une étude ethnologique en Afrique centrale,* traduit de l'Allemand par(F.) WILLIMANN, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 1984, p.23.

[3] NIMUBONA (J.), *Analyse des représentations du pouvoir politique. Le cas du Burundi,* Paris, Presses Universitaires de Septentrion, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, Université de Pau des Pays d'Adour, 1998, p.348.

> *« Le Burundi est un pays déconcertant, où l'on bute à chaque pas à d'extraordinaires contradictions : Trois races distinctes mais non séparées territorialement avec des mariages interraciaux. Trois races aux caractéristiques nettes mais hors des individus racés, le non initié ne sait pas distinguer le seigneur mututsi du cultivateur muhutu ou du paria mutwa. Trois rois se succèdent par groupe de quatre avec des noms immuables qui se répètent à chaque cycle, fondant chacun une nouvelle lignée (...) d'où de belles confusions et de redoutables complications (...) »*[1]

Cette citation de J. Ghislain fait un clin d'œil à certains comparatistes qui croient que les phénomènes sociaux sont facilement transposables sous toutes les latitudes. La société burundaise est singulière, différente de celles d'autres pays. En outre, la remarque de G. Orwell à l'endroit des penseurs qui veulent faire croire qu'à partir de la couleur, de la forme du nez ou du crâne, on peut déduire les capacités humaines est plus éloquant. Il s'exprime en ces mots :

> *« Toutes exclusives dictées par le nationalisme, toutes les assertions tendant à prouver qu' on vaut mieux que son voisin parce qu'on a la forme du crâne différente ou qu'on parle un autre dialecte. Tout ceci est parfaitement absurde mais mérite qu'on s'y arrête tant qu'il y aura des gens pour y croire »*[2]

Même fantaisistes, ces théories ne manqueront pas à avoir des conséquences surtout à la veille de l'indépendance où la situation devient explosive comme nous le signale J.P. Chrétien :

> *« On assista alors à un retournement des attitudes coloniales ; mais toujours selon le même schéma. Le populisme remplace alors le gobinisme dans la mesure où l'on décrète que la « saine population bantou » doit éliminer du pouvoir les « Juifs de l'Afrique » que sont les « parasites » de la « féodalité Tutsi » (...). Selon les règles de la démocratie cette minorité est invité à s'effacer»*[3]

En fait, comme toute violence essaie d'écarter l'objet réel du conflit, cette idéologie s'emploiera à le dissimuler. En outre, l'objet du conflit est encore la vache, la terre et le pouvoir mais s'extériorise sous une lecture de l'ethnicité. La réorganisation administrative des années 1930 est venue inaugurer le travail d'idéologisation pour qu'aussitôt le moment venu, on puisse appuyer les théories par des réalités concrètes.

[1] GHISLAIN (J.), *op cit* . p.18.

[2] ORWELL (G.) cité par DOMINIQUE (D.) (dir.), *Ethnicité et nations en Afrique du sud : imagerie identitaires et enjeux sociaux*, Paris, éd. Karthala, 1995, p.7.

[3] CHRÉTIEN (J.P) , *Burundi, Histoire retrouvée : 25 ans de métier d'historien en Afrique*, Paris, Karthala, 1993, p.439.

SECTION II : UNE ADMINISTRATION EN PROCESSUS D'ETHNISATION

2.1. De la structure interclanique à la structure interethnique

Si « *la vache est l'or du Ruanda –Urundi, la richesse par excellence, celle qui donne considération, puissance et clientèle dans le sens romain du mot*»[1] comme nous le signale P. Ryckmans, les attributions politiques ont exactement les mêmes rôles au Burundi.

Au Burundi où la quasi-totalité des ressources économiques proviennent de l'Etat qui est pris pour « une vache laitière», le pouvoir devient un objet de convoitise. G. Balandier devient plus explicite à ce sujet : « *Au Burundi (...) les détenteurs d'une autorité sont à la fois les plus puissants et les plus riches .Ils ont le monopole du contrôle sur les biens* »[2].

Ainsi, le pouvoir colonial n'a pas épargné ce secteur dans l'application de la mythologie hamitique. Le Burundi monarchique avait connu une organisation sociopolitique solide. Avec un pouvoir décentralisé, le roi appliquait des critères de délégation et de validation de ses pouvoirs sur toute l'étendue du territoire.

Dans la distribution des postes, il n'oubliait pas d'intégrer toutes les composantes de la société burundaise. Ceci pour dire que même si les grandes fonctions administratives étaient l'apanage de l'aristocratie ganwa, un bon nombre de batutsi et de bahutu jouaient un rôle prépondérant sur le plan politique et religieux. Les grands Bishikira, les principaux devins de la cour,les conseillers, les plus écoutés au tribunal URURIMBI du mwami se recrutaient parmi eux

En outre faisons remarquer qu'à l'époque précoloniale le mot « ethnie » en tant que groupement humains possédant une structure familiale, économique et sociale homogène et dont l'unité repose sur une communauté de langue et de culture, était moins utilisé dans le vocabulaire courant. La complexité de la signification de l' « ethnie » n'est que l'invention du colonisateur. Le roi, tout comme son peuple, manifestaient surtout la préférence aux clans plutôt qu'à l'ethnie. Chaque clan avait son histoire, son identité et les membres d'un même clan avaient cette conscience de cohésion qu'il était plus aisé de parler de clan plutôt que d'ethnie.

[1] RYCKMANS (P.), cité par BAHENDUZI (M.), *Le rituel d'UMUGANURO dans l'histoire du Burundi des origines aux XX^e siècle* , Paris ,1991, p.34.

[2] BALANDIER (G.) cité par VIDAL(Cl), *Sociologie des passions : Rwanda et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1991, p. 115.

E. Mworoha parlant de l'importance du clan dans la crise burundaise évoque l'administration de la région du prince Nangongo nous dit :

> *« ...Mais la région resta longtemps dominée par des lignages hutu ou tutsi comme les Banyuka, les Bajiji, les Baterwa et surtout les Bavubikiro et les Bakundo, auxquels s'ajoutaient des Benengwe et des Banyakarama , favoris de Mwezi »*[1]

Ceci montre que pour plus de clarté, on procédait à la nomenclature des clans au lieu des ethnies. Et d'ailleurs jusqu'au début du XX^{e} siècle, le concept de « race », d'« ethnie », de « caste » n'était pas répandu. Ne fallait–il pas attendre la deuxième moitié du XX^{e} siècle pour voir l'établissement de l'échelle de valeur entre les composantes de la société burundaise ?

A partir de cette période, la population burundaise se voit subdivisée en trois groupes suivant les critères d'ethnicité: Hutu, Tutsi, et Twa quitte à ce que ces mots deviennent aujourd'hui les plus utilisés dans le langage tant journalistique que relationnel. Le but ultime de cette classification fut de pouvoir déterminer le destin de chacune d'elle et d'en définir le sort pour toute la communauté.

En fait, s'il y a la « caste de nobles » à qui les fonctions politico-administratives incombent, il y'a aussi « la caste des serfs »qui est mise au ban de la société comme nous le signale J.P. Chrétien,

> *« Les Hutu furent effectivement invités à servir et les catégories nobles de Tutsi, en particulier l'aristocratie Ganwa et ses réseaux matrimoniaux proches à rentrer dans les toges des « commandeurs » et des « seigneurs» devant aider les Européens à faire travailler les serfs hutu »* [2]

C'est à partir de ce moment que l' « ethnie » en tant que concept commence à se définir en puisant dans le biologique, l'économique et le politique. Il ne serait pas alors tendancieux de nous interroger sur les éléments moteurs qui ont conduit à cette stratification de la société et favorisé la gestation de l'ethnisme.

2.1.1. Organisation politico- administrative du Burundi ancien

La représentation descriptive de l'organisation sociopolitique du Burundi précoloniale permet de voir les types d'interactions qui existent entre les différents groupes d'acteurs de la structure sociale, de la base au sommet. Si

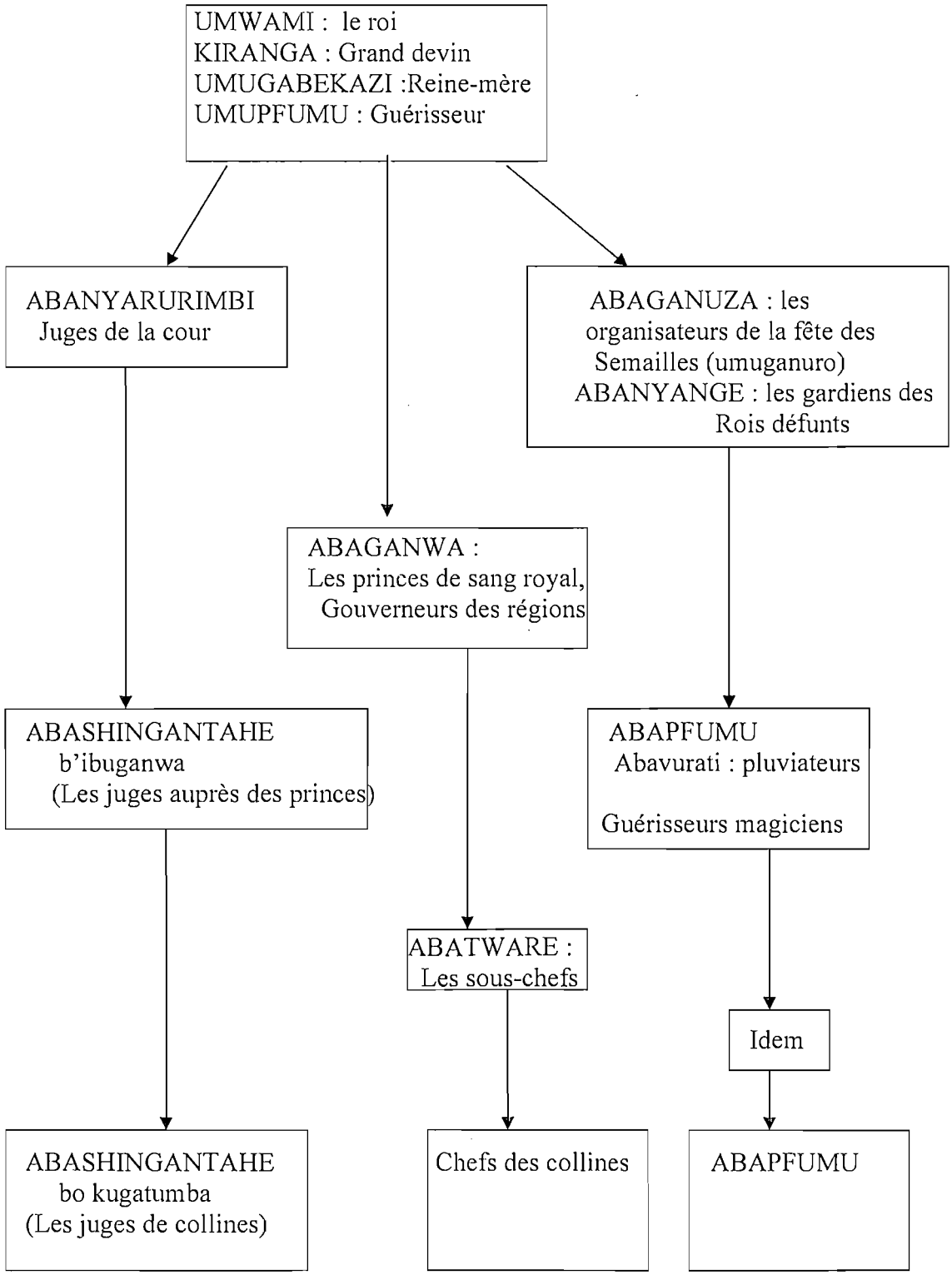
[1] MWOROHA (E.), *Histoire du Burundi : Des origines à la fin du XIX^{eme} siècle* , Paris, Hâtier , avril 1987 p. 233.

[2] GAHAMA (J .) , *op.cit* p.69.

aujourd'hui la société est subdivisée en trois catégories dont les relations sont essentiellement « conflictuelles », elle disposait jadis d'un degré d'ouverture et d'un cadre de concertation permettant de limiter les conflits.

En effet, H. Meyer et A. Trowborst ont prouvé que la structure sociopolitique précoloniale était verticalement stratifiée à partir de trois sommets du pouvoir.

Ces sommets sont d'abord celui qui s'occupe des fonctions politico-administratives, celui chargé de la hiérarchie judiciaire et celui qui a la fonction de légitimation et de conservation de la monarchie .Cette structure a l'originalité d'assurer la mobilité sociale comme le schéma suivant nous l'indique:



Source : GUICHAOUA (A.) (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda, 1993- 1994 : Analyses, faits et documents,* Paris, Karthala , 1995, p.76.

Par des mécanismes symboliques de légitimation, un prince accède au sommet de la hiérarchie administrative et de commandement. Cela résulte bien entendu du statut imposé depuis la naissance par les spécialistes de la religion.

Ensuite, la méthode imposée par Ntare Rugamba a exigé que chaque roi soit aidé par les princes de sang royal qui dirigeaient les provinces périphériques et, tout en étant assistés à leur tour par de simples Bahutu et Batutsi comme nous le dit E. Mworoha:

> *« Ces grands princes de sang royal dirigeaient de grandes provinces avec de nombreux assistants à leur services, choisis souvent dans les lignages importants de la région. Ils étaient de véritables maîtres du pays. »* [1]

Cela montre que les toges de commandeurs ne sont pas l'apanage de la famille princière. Quelques activités étaient organisées suivant la spécificité de chaque catégorie mais étaient toutes orientées dans l'édification d'une seule nation forte.

Cette hiérarchie administrative qui est au centre se trouve quadrillée par le sommet des juridictions royales et celui de la légitimation et de la conservation des institutions royales.

Parlant d'abord du sommet des juridictions, les juges de la cour , ceux des princes et enfin ceux des collines forment en tout une institution prestigieuse qui a joué un rôle important dans la fondation et la consolidation de l'unité nationale. Reposant sur une mobilité ascendante sur base des compétences personnelles, cette institution recrute dans tous les clans et est représentative de toute la société burundaise. La rigueur dans le recrutement explique sa solidité et surtout le rôle qu'elle a et qu'elle joue dans la vie de la nation.

Enfin, le troisième sommet est composé de manipulateurs de symboles et de rites royaux. La fonction dans cette institution, se transmet héréditairement de père en fils et à l'intérieur d'un nombre très restreint de clans. Ces clans sont les Bajiji, les Bavumu, les Bahanza et les Bashubi. La tradition orale nous relate que seuls ces quatre clans sont les dépositaires des techniques utilisées dans la manipulation des rites et symboles royaux.

Cette rigueur dans les domaines de recrutement, cette perméabilité et mobilité sociale dans les différentes institutions majeures du pays avait favorisé la limitation des conflits. Mais la réorganisation administrative des années 30 va tout perturber.

[1] MWOROHA (E.), *Institutions, rites et structures étatiques des anciennes monarchies des Grands Lacs,* Thèse de 3e cycle, Paris I, 1975, p.229.

2.1.2. La réorganisation administrative

« S'il y a un événement important qui a marqué l'évolution politique au Burundi entre 1920 et 1940, il s'agit bel et bien de la réorganisation administrative... »[1] nous dit J. Gahama. Cette réorganisation fut entamée en 1929 pour se terminer en 1935. Ainsi, les objectifs de cette entreprise furent quelques-uns carrément gommés mais d'autres clairement avoués. Parmi ces derniers, supprimer l'éparpillement des terres aux mains de plusieurs titulaires, donner aux chefferies et sous- chefferies des frontières naturelles et enfin destituer les chefs incapables étaient en tête de page dans ces réformes. P. Ryckmans dénonce depuis 1925 *« l'existence des chefs incapables, imbéciles, qui n'auront jamais l'autorité ou ne sauront faire usage de celles qu'ils ont »* [2]

En outre, la volonté de concentration et de limitation du nombre de dirigeants se cache mal à travers la dépêche ministérielle du 8 novembre 1922 adressée au gouverneur du Congo :

> *« Le grand nombre de chefs et de sous-chefs entre lesquels l'autorité se trouve partagée dans beaucoup de régions de la colonie est un mal et un danger. Les chefferies sont trop petites, beaucoup de chefs manquent d'autorité. Les moyens dont le chef disposait jadis pour se faire obéir ont disparu. (...)L'anarchie judiciaire correspond à l'émiettement administratif ».* [3]

Ainsi, le pouvoir colonial se met à l'action sans tarder ce qui provoqua une instabilité notoire que quelques auteurs critiqueront violemment. Les propos de H. Jaspar sont éclairants:

> *« Mon projet premier, c'est de durer ... Rien n'est néfaste à la colonie comme les temps d'arrêt, les à-coups, les contradictions qui sont l'inévitable rançon d'un changement de direction. Un ministre médiocre qui dure vaut mieux que des ministres excellents qui se succèdent »* [4]

Malgré ces critères, tous les chefs jugés d'esprit « rétrograde » furent brutalement limogés, quitte à généraliser même les démissions volontaires voire les suicides à cause des traitements humiliants devant les gouvernés. Le processus de limogeage et de remplacement fut animé par un esprit de favoritisme à l'endroit des Baganwa et des Batutsi qui rivalisait avec l'hostilité dirigée contre les Bahutu.

[1] GAHAMA (J.), *op.cit*, p. 61.
[2] *Le rapport de l'administration belge au Burundi de 1925 cité par* RYCHMANS (P), *op.cit*, p. 93.
[3] GILLE (A.), *La politique indigène du Congo belge et du Ruanda-Urundi , Encyclopédie du Congo belge*, T 3 , p 709.
[4] JASPAR (H) cité par GAHAMA (J.), op.cit, p. 59.

Ces derniers furent premiers victimes de cette grande lessive car ils sont complètement écartés de l'arène politico- administrative du Burundi comme le témoigne le tableau ci- après :

T1 : La répartition des chefferies par catégories sociales[1]

Années	Territoire	Nombre total	Batare	Bezi	Batutsi	Bahutu
1929	Usumbura	16	1	4	6	5
	Muramvya	15	4	2	7	2
	Rutana	15	11	1	0	3
	Ngozi	10	1	6	3	0
	Ruyigi	6	6	0	0	0
	Bururi	13	6	5	1	1
	Kitega	54	10	17	11	16
	Muhinga	4	2	0	2	0
	TOTAL	133 :100%	41 :31%	35 :26%	30 :23%	27 :20%
1933	Usumbura	13	2	3	6	2
	Rutana	5	5	0	0	0
	Ngozi	6	1	4	1	0
	Ruyigi	4	4	0	0	0
	Bururi	7	2	4	0	1
	Kitega	8	1	7	0	0
	Muhinga	3	1	2	0	0
	TOTAL	46 :100%	16 :35%	20 :43%	7 :15%	3 :7%
1937	Usumbura	7	1	2	4	0
	Muramvya	4	0	1	2	1
	Rutana	4	4	0	0	0
	Ngozi	6	1	4	1	0
	Ruyigi	4	4	0	0	0
	Bururi	7	2	4	1	0
	Kitega	9	2	7	0	0
	Muhinga	3	1	2	0	0
	TOTAL	44 :100%	15 :34%	20 :45%	8 :19%	1 :2%
1945	Usumbura	6	1	0	5	0
	Muramvya	2	0	1	1	0
	Rutana	3	2	0	1	0
	Ngozi	4	1	3	0	0
	Ruyigi	3	2	0	1	0
	Bururi	6	1	3	2	0
	Kitega	7	0	7	0	0
	Muhinga	4	1	3	0	0
	TOTAL	**35 :100%**	**8 :23%**	**17 :48%**	**10 :29%**	**0 :0%**

[1] GAHAMA (J.), *op.cit*, p.104.

A travers le tableau ci- haut, il est facilement perceptible que parmi les critères cités par J. Gahama, le caractère, le degré de culture et d'ouverture à la civilisation, la manière d'exercer le commandement, l'âge et l'origine sociale, cette dernière primait sur les autres. Il est clair que la catégorie des Bahutu était la principale victime de l'entreprise.

Mais remarquons d'abord que les chefferies ont été réduites de 133 en 1929 à 35 en 1945, soit une réduction de plus de 75%. En fait, si les chefs Bezi sont passés de 26% en 1929 à 48% en 1945, les Bahutu eux sont passés de 20 % à 0 % pendant la même période tandis que les Batutsi sont montés de 23% à 29% en 1945.

2.2. L'institutionnalisation de l'ethnicité.

Les différentes sociétés du monde se rassemblent aux rôles divers. C'est ainsi que ces sociétés sont différenciées et hiérarchisées selon les groupes d'âge, les catégories professionnelles, le genre, la couleur de la peau, l'ethnie, l'origine régionale, etc. Ces marques de différenciation forment une harmonie mais dès lors qu'elles deviennent des enjeux sociaux, elles seront génératrices de conflits et constitueront une menace permanente pour la société.

Au Burundi, avec les identités ethniques, la société s'est vite polarisée, une partie autour du mythe tutsi et une autre autour du mythe hutu. Ces parties se sont disputées avec acharnement pour gagner le monopole de la gestion de la chose publique. Ainsi, l'ethnie est devenue une source politique de mobilisation divisionniste la plus représentative. Chacune des parties procède par des mécanismes de disqualification allant du plus simple au plus complexe. Interrogeons-nous sur la dimension historique de l'ethnie pour saisir quelques lumières sur le problème tel qu'il est posé. Les orientations de B. Aupens nous seraient d'une grande utilité. Il écrit :

> « *Peut-on parler du tribalisme ? Le terme est impropre dans la mesure où il n'y a pas de tribus au Burundi. Les ethnies ne se distinguaient ni par la langue ni par la culture, ni par la répartition territoriale, ni même le plus souvent par l'apparence physique, mais plutôt par la répartition des rôles sociaux, coïncidant avec les origines lointaines différentes...* »[1]

[1] AUPENS (B) cité par MARIRO (A.), *De la nation aux ethnies ou la naissance d'une élite tribalisée*, Dakar, UNESCO, 1998, p.27.

2.2.1. Dimension historique de l'ethnicité

Il n'est sans doute pas aisé d'établir la dimension historique de l'ethnicité dans un pays où l'identification ethnique est controversée par beaucoup d'auteurs. La population est répartie de façon homogène sur le plan territorial, partage la même langue, la même culture, etc. Mais, tenant compte de la maturation des conflits ethniques et de leur référence idéologique, nous nous permettrons de chercher comment la saisir. J.P. chrétien dit qu'au Burundi on a affaire à un pays où il y a *« une ethnicité réelle mais sans ethnie au sens strict du mot ».*[1]

A partir de la dimension économico-culturelle chère à J.P Chrétien, la notion de l'ethnie baigne dans une confusion extraordinaire. L'expression couramment utilisée de Hutu et de Tutsi dans le Burundi ancien désignait respectivement le protégé et le protecteur de quelqu'un .Seul l' enchevêtrement des relations de clientèle déterminait qui est « muhutu » ou « mututsi » par rapport à l'autre sans tenir compte des traits physiques ni de la descendance. En fait, ces dénominations étaient faites sans aucune référence aux caractères physico- génétiques.

Depuis l'époque coloniale, la nature de l'ethnie flotte dans une grande imprécision comme nous le fait remarquer E. Mworoha

> *« Le flou des définitions est particulièrement sensible au Burundi, dont la population est homogène sur le plan linguistique et culture, partage une même histoire commune de plusieurs siècles et ne connaît pas , sur ce plan, de divisions territoriales : impossible de distinguer « un pays tutsi » et « un pays hutu »,impossible d'organiser une fête folklorique qui soit spécifiquement hutu ou tutsi ».* [2]

S'il est vrai que les « cartes ethniques » de l'Afrique, les frontières de ces entités ont sans cesse varié ; par extension ou par recul, par le phénomène d'assimilation aux bordures, fragmentation ou regroupement, la société burundaise s'est retrouvée homogène. Mais on sait que l'homme politique ne s'intéresse pas souvent à toute la société mais plutôt à une de ses parties. Il est convaincu que la société entière est pratiquement inutilisable pour des fins politiques alors que le terme de race, d'ethnie, de tribus,... ne sont jamais vides de signification politique.

[1] CHRÉTIEN (J.P), *op.cit*, p. 315.
[2] MWOROHA (E) , cité par CHRÉTIEN (J.P), *op .cit*, p.314.

A cet effet, W. Bellamy nous dit : « *Le concept même de société implique le besoin de décomposition en catégories distinctes du fait de son association avec un Etat-Nation englobant des citoyens forts différents* »[1]

Cette catégorisation est alors l'œuvre du politicien en mal de satisfaction de ses intérêts démesurés. En fait, il est sans doute clair que cette confusion « du social » et « du racial » et l'intériorisation des clivages, nourries par le complexe d'infériorité ou de supériorité expliquent l'institutionnalisation de l'ethnicité en partie et la violence des soubresauts vécus depuis l'indépendance.
Même si G.T. pambou nous dit que « *les hommes ont l'Etat qu'ils méritent* »[2] , il serait erroné de croire qu'un Etat vit comme un électron libre : la colonisation a joué un rôle impondérable dans ce processus de renforcement de la conscience ethnique.

2.2.2. La colonisation et le renforcement de la conscience ethnique

Il convient de rappeler que la structure politico- administrative du Burundi ancien marquée par la souplesse des relations de clientèle a tant séduit le colonisateur. On peut nommément parler de la perméabilité des institutions pour les différentes couches de la société, l'intégration parfaite dans la gestion des affaires, l'entraide mutuelle qui était une habitude en soi, etc. L'accession de simples Bahutu et Batutsi à des fonctions importantes selon la spécialisation du clan et la compétence individuelle témoigne de cette intégration.

Mais alors, une volte-face s'observera juste après quelques décennies de l'implantation coloniale. Une idéologie divisionniste fut enseignée à la population. A partir des critères physico-génétiques, économico-culturels du degré de citoyenneté ,...appuyés par les phénomènes d'exclusion, le colonisateur a catalogué et divisé la société burundaise en des groupes ethniques ennemis .

Il y aura depuis ce temps, des Tutsi supérieurs, beaux, intelligents, riches, venus d'ailleurs avec la vache et le pouvoir pour asservir la masse hutu. D'un autre côté, les Hutu inférieurs, serviteurs à merci, pauvres, médiocres et légers d'esprit...

Ainsi, le complexe de supériorité et d'infériorité créé respectivement chez les deux « ethnies » ne tardera pas à fonder un cadre d'affrontement interethnique. A ce niveau, ces idéologies provoquent comme l'explique A. Guichaoua;

[1] BELLAMY (W.) , *Une identité nouvelle pour l'Afrique du sud* , Paris, Sorbonne, 1996, p 18.
[2] PAMBOU(G.T.) *Essai sur l'Etat Africain post-colonial* , Librairie générale des Droits et de Jurisprudence, 1982, p 18.

> *« un enfouissement profond et affectif dans le subconscient collectif qui ne demandera en temps de crise que des stimuli : « un silence inquiétant à la radio, le bruit des tambours, une cohorte de réfugiés, le survol d'un hélicoptère ou le bruit de camions ... » pour se réveiller et réapparaître au grand jour»*[1]

Dans ce climat, ce n'est plus l'objet du conflit qui importe le plus mais plutôt l'autre, qui est perçu comme la source de tous les malheurs. Cet autre est sans doute le produit de la caricature coloniale qui a été reprise inlassablement dans les littératures à prétention ésotérique.

Néanmoins, une nuance s'avère être nécessaire comme elle nous est fournie par C. Thibon :

> *« La colonisation n'a pas inventé la violence, écrit-il. Elle en a par contre, (...) espacé les flambées ponctuelles . Mais dans l'optique de diviser pour régner, le régime colonial a institutionnalisé une violence froide qui a mis en cause les rapports entre les Burundais »*[2].

On dirait que les élites qui ont relayé le colonisateur sont sortis d'un même moule pour s'adonner à ce mimétisme.

SECTION III : LES ELITES : UN FOYER POLITIQUE DES DIVISIONS

3.1. La formation d'une « élite tribalisée »

Par un silence complice, par inertie ou par action, l'élite nationale a énormément contribué à l'entretien d'un ethnisme qui mène à l'engrenage de la violence. Mais quels civilisateurs et quelle civilisation ? M. Duverger répond à cette interrogation:

> *«La civilisation repose sur la formation dans une société d'une élite ayant le sens de l'intérêt collectif, de l'honneur, du service et le transmettant à ses descendants, au milieu d'une « masse » qui reste animée par les instincts égoïstes »* [3]

Ainsi, chaque société dispose d'une élite à travers laquelle elle veut forger son image et ses préoccupations. Pourtant, l'élite politique africaine est toujours tentée de former un système politique non concurrentiel où les critères de sélection sont plus basés sur le social que sur la technique. Ainsi, des clivages sociaux y prennent source et se manifestent sous le schéma classique des

[1] GUIHAOUA (A), *op.cit*, p.71.
[2] THIBON (C) cité par GUICHAOUA(A) (dir.), *cp. cit* , p . 62.
[3] DUVERGER (M) , *Sociologie politique*, Paris, P.U.F . , 1967, p. 163.

libéraux. Selon ces derniers , *« dans une société où les biens disponibles sont insuffisants par rapport aux besoins à satisfaire,il y a une compétition permanente entre les hommes , chacun s'efforçant de conquérir par lui- même le maximum d'avantages au détriment des autres »*[1] .

En fait, si la compétition pour une vie meilleure reste une chose inhérente à la vie de l'homme, l'arbitrage dans ces rapports conflictuels doit être contraignant au nom des valeurs centrales de la société. Il doit être assuré par des hommes justes et honnêtes en eux-mêmes. Or, au Burundi, il est plutôt l'œuvre des hommes mus par des instincts égoïstes. C'est ainsi que les divisions vont bon train dans cette société. Mais il paraît indispensable de pouvoir repérer au nom de quel principe l'élite politique s'est tribalisée.

Ainsi donc, aux yeux du colonisateur, brandir la carte ethnique au Burundi comme au Rwanda présentait un double avantage: c'était d'abord un obstacle aux revendications légitimes d' indépendance et il apparaît en outre comme un combat tardif en faveur de la démocratie. Bref, à partir d'un système de recrutement des futurs élites fondées sur le favoritisme, l'école coloniale a formé une élite prête à privilégier la guerre pour la disqualification du concurrent.

3.1.1. Le recrutement des Astridiens

Depuis son apparition, l'école est dans son essence un instrument de différenciation sapant la « justice distributive nationale » existant jadis dans la structure sociale du Burundi. Elle est alors créatrice des inégalités qui sont facilement perceptible depuis le recrutement. Si doter le pays d'une aristocratie non héréditaire était l'un des objectifs de la création des écoles, les principes discriminatoires mis à l'œuvre conduiront à la situation du départ. J. Gahama nous en fournit la preuve:

> *« Le recrutement, bien qu'obéissant à quelques critères, fut toujours « arrangé » au profit du fils du chef (...) hormis une bonne intelligence, une bonne santé et la réussite au concours,il fallait avoir une taille minimum de1.40 m à seize ans !(...). Mais les fils des chefs ayant un commandement échappaient à cette réglementation. Eux seuls pouvaient être admis sans examen, doubler une fois si la raison était fondée. »*[2]

Ayant déjà vu que la quasi-totalité des chefs et sous chefs revenait, ou des Baganwa, ou des Batutsi, il est clair que le recrutement suivait les lignes de la

[1] *Encyclopédie française* n°7, Paris, 1989, p.4252.
[2] GAHAMA (J.), *op. cit.* , p.253.

discrimination ethnique relevant d'une idéologie de race. D'un côté, ce sont les Baganwa ou les Batutsi intelligents et d'un autre des Bahutu médiocre.[1]
Cela est aussi souligné par E. M'bokolo en termes clairs:

> *« L'existence même du régime colonial a produit une série de pratiques culturelles, administratives, etc., qui ont généré des déséquilibres sociaux et qui ont secrété l'idéologie raciste »*[2].

Aussi, la conception de E. Leplae reste pratiquement la source des idéologies qui fait du Muhutu un vaurien. Il s'exprime en ces termes :

> *«L'imprévoyance du Muhutu, la passivité avec laquelle il subit le sort qu'il ne peut conjurer, le fatalisme qui caractérise son attitude en présence d'un mauvais destin, enfin, la contagion du découragement collectif résultant des insuccès successifs sont autant de facteurs qui sont intervenus dans le processus d'aggravation lente de la disette »*[3]

Sa conception semble être la plus déterminante quant au processus d'écarter tout Hutu de tout poste de responsabilité. A cet effet, Sebudandi nous fait un bilan sommaire de 1960 en disant :

> *« Il est tout à fait exact qu'à l'approche des années 1960, au Burundi comme au Rwanda, l'essentiel des représentants du pouvoir traditionnel, la grande majorité des cadres de l'administration de l'économie et de la vie religieuse étaient composés à environ 80% de Tutsi »*[4]

Mais comment ces candidats se recrutaient-ils alors à travers tout le pays ? Un tableau illustrant des élèves burundais inscrits au groupe scolaire d'Astrida par année et par catégorie sociale nous montre ces disproportions. Elles sont facilement perceptibles au niveau des totaux en pourcentage.

[1] GAHAMA (J.), *op. cit.* , p.257.
[2] M'BOKOLO (E), *L'Afrique au xx^e siècle : le continent convoité*, Paris, éd. du seuil, 1985 p.340.
[3] *Lettre du Directeur Général E .LEPLAE au ministère des colonies*, Bruxelles, le 22/04/1922.
[4] .SEBUDANDI (G.) et RICHARD, (P.O.), *Le Drame burundais : hantise du pouvoir ou tentation suicidaire*, Paris, Karthala, 1996, p.109.

T2: Recrutement des Astridiens par catégories sociales

ETHNIE / ANNEE	TUTSI	HUTU	GANWA	E.N.I (Ethnie non identifiée)	TOTAL
1932	1	8	16	1	29
1933	0	0	9	0	9
1934	7	7	3	1	18
1935	3	4	0	9	16
1936	3	8	1	1	13
1937	8	3	3	0	14
1938	6	0	2	0	8
1939	3	5	6	1	15
1940	9	3	2	5	19
1941	6	12	5	0	23
1942	11	8	6	2	27
1943	12	4	2	1	19
1944	13	6	1	2	22
1945	10	6	3	0	19
1946	12	9	4	3	28
1947	19	10	2	0	31
1948	30	11	3	0	44
1949	39	9	3	0	51
1950	29	12	2	0	43
1951	46	9	0	3	58
1952	24	13	0	0	37
1953	25	13	0	1	39
1954	23	13	0	0	86
1955	12	17	0	0	29
1956	25	22	0	0	47
1957	36	12	0	2	50
1958	1	1	0	43	45
1959	13	5	0	33	51
1960	21	17	0	5	43
1961	13	24	0	0	37
Tot	460	271	73	113	917
%	50%	29.5%	8%	12%	100%

Source : NDAYISHIMIYE (P.), *L'élite politique et administrative du Burundi post-colonial : réflexion interprétative des crises à partir de la capacité des acteurs*, 1962-1972, Bujumbura, mémoire UB, 2001, p.26.

A travers ces recrutements, il est à noter que l'objectif primordial était de former une élite subalterne, un fonctionnaire plus dévoué aux directives de l'administration coloniale qu'au bien-être de ses compatriotes.

C. Bangirishya qui est l'un de ces fonctionnaires nous fait un discours qui montre la vraie face de ses collègues :

> *« ...pareil à un bon père de famille, le gouvernement belge s'est chargé et se charge encore de ce qu'exige notre vie temporelle. C'est lui qui a supporté presque entièrement les frais de nos études. Par lui, nous avons une position sociale honorable : grâce à lui, nous savons entretenir honorablement nos familles... »*[1]

Ce grand produit de l'école coloniale montre que la colonisation, en créant ces écoles et en recrutant sélectivement, elle a voulu ne fût-ce que créer une différence entre les catégories sociales, en témoigne ce revirement vers le rétablissement de l'équilibre éthique (1952-1961) avant d'amorcer le transfert des pouvoirs politiques. Mais cette situation suscite tant d'interrogation que Sebudandi et Richard expriment en ces termes :

> *« Il paraît étonnant, voire suspect, de constater que le souci de promouvoir l'élite issue de la majorité démographique apparaisse après 55 ans de présence coloniale. Au nom de quel principe, ce déséquilibre a-t-il été toléré pendant toute cette période ? »*[2]

Enfin, cette école entretiendra plusieurs divisions, opposant une masse d'analphabètes contre l'élite formée à l'école coloniale. En outre, même si cette élite ne forme pas un tout uni, plusieurs caractères de solidarités sont minutieusement élaborés : la promotion, l'ethnie, la provenance régionale, etc.

3.1.2. Des rivalités individuelles aux rivalités ethniques

Selon G. Mosca,

> *« ...toute l'histoire de l'humanité civilisée se réduit à un conflit entre la tendance de l'élément dominant à monopoliser le pouvoir politique et à le mettre en héritage, et à la dislocation des vieilles forces et à l'émergence des nouvelles ».*[3]

Ces conflits comme le décrit Mosca sont d'abord individuels et moins violents avant de s'enfuir dans les solidarités de tout genre. Si on commence par une époque très récente, l'assassinats du prince L. Rwagasore le 13 octobre 1961 ouvrit une crise décisive qui se manifestera par l'inflation tribaliste peu de temps après.

[1] Extrait du discours de BANGILISHYA (C.) cité par SEBUDANDI (G) et RICHARD (P.O)., *in Servir n°3*, 1954, p.124 .

[2] SEBUDANDI(G) et RICHARD (P.O), in *Servir* n°3 , p.124.

[3] MOSCA (G.) cité par ROCHER (G.) In « Le changement social », Montréal, H.M.H, 1972, p.130.

En effet, lors de l'indépendance du Congo Kinshasa le 30 juin 1960, une délégation burundaise conduite par Rwagasore s'était jointe à leur collègues mais fut paradoxalement accusée d'appui des communistes au Congo. Par peur de la prison alors que les autres membres de la délégation rentrent, Mirerekano reste au Congo jusqu'au remaniement ministériel de 1961. Ainsi à son retour Rwagasore ne trouve pas de place qui lui convient et lui fait la promesse d'une place importante. Mais cette promesse d'une haute fonction est pleine d'ambiguïté comme le stipule P. Siriba. :

> *« La promesse d'une haute fonction qui passera par les élections à une date indéterminée était un désaveu camouflé. C'était pour (...) voir si Mirerekano méritait la confiance qu'il avait perdu en restant au Congo par peur de la prison »*[1]

Aussitôt disparu (Rwagasore),une lutte de succession opposa des héritiers présomptifs : P. Mirerekano, un grand militant de l'UPRONA et lieutenant de Rwagasore et, A. Muhirwa, premier ministre, prince de la famille de Batare et gendre du Mwami. Ainsi, à partir des conflits entre les deux individus, une vaste campagne de mobilisation fut entreprise. Pour A. Muhirwa, de par ses origines sociales et ses liens familiaux avec Rwagasore, la famille royale ne voyait pas d'un bon œil les revendications de Mirerekano car, la mentalité voulait que le pouvoir soit transmis héréditairement. Mirerekano quant à lui inaugura les jeux d'alliance par le soutien accordé par le président de l'assemblée nationale contre le gouvernement Muhirwa. Séduit par ce soutien, Mirerekano convoqua un meeting le 24 août 1962 pour se faire élire mais fut jeté en prison car les rassemblements publics à caractère politique étaient strictement interdits. Pourtant son arrestation ne dura que quelques heures car un groupe de gendarmes essentiellement hutu le libéra et le conduisit chez lui comme un héros.[2]

En fait, cette libération fut révélatrice de plusieurs réalités jusqu'alors inconnues pour beaucoup de gens. Il est pris pour un héros par les forces de l'ordre alors qu'il est « un agitateur de masse ». Cette situation inquiéta plus d'un, et on remarque que sa revendication reposait sur son appartenance ethnique à la place des promesses faites par Rwagasore[3]

Dans le souci de mettre fin à cette situation qui s'envenima de plus en plus, le gouvernement organisa des élections le 14 septembre1962 et ni

[1] SIRIBA (P.), *La colonisation et la tribalisation au Burundi* , Thèse de doctorat en sciences sociale, Université catholique de Louvain, Paris, 1977, p.337

[2] Entretien mené avec C. KIYUKU, Mayuyu, le 15 mars 2005 .

[3] Entretien mené avec C. KIYUKU, le 15 mars 2005.

Mirerekano ni Muhirwa ne sera élu président mais c'est J. Bamina [1] Ce conflit entre les individus conduit tout droit à la cristallisation des groupes d'intérêt à caractère ethnique.

C'est dans ce contexte que les syndicats chrétiens rassemblant les employés de l'Etat et surtout des missions appuyées par leurs homologues belges qui défendirent les thèmes proches du PARMEHUTU du Rwanda, du P.P. au Burundi[2] voient le jour. Par opposition aux syndicats chrétiens, la J.N.R. regroupait depuis 1961 les éléments les plus anticolonialistes dont les principaux animateurs étaient des Batutsi. Ce groupe s'illustra en janvier 1962 dans les attaques contre les personnalités opposées au régime et principalement le meurtre de trois syndicalistes à Kamenge.[3]

En outre, cette élite fut encore divisée en fonction des écoles fréquentées et cette divergence d'opinion a failli même faire tomber toutes les velléités indépendantistes. D'un coté, c'est l'ASADA qui regroupait les anciens d'Astrida qui jouissaient d'un bon salaire, des postes les plus attrayants, d'un logement décent. L'administration coloniale les prenait pour les « apôtres de la civilisation » et par conséquent se montraient d'une arrogance indescriptible à l'endroit de leurs confrères de MUSAKI (ancien du grand séminaire de Mugera et l'école normale de Kitega). Ce sont les anciens séminaristes de MUSAKI. Parmi ces derniers, ceux qui n'accédaient pas aux fonctions, sacerdotales étaient obligés de se faire caser soit en politique, soit dans les entreprises privées. Ils recevaient les salaires les moins attrayants et étaient presque laissés à eux-mêmes. A majorité Hutu tenus à l'écart par les distributeurs du régime, ils considéraient leurs congénères de l'ASADA à majorité tutsi comme des traîtres au service de la métropole.[4]

Enfin, force est de constater que même le parlement fut rongé par ce virus qui le divisera en deux tendances. Elles se qualifièrent par références étrangères à savoir les capitales des deux grands courants qui traversaient alors le panafricanisme.

> *« La tendance dite « MONROVIA » regroupait les modérés et les pro-occidentaux c'est-à-dire le plus de Bahutu. Par contre, les Batutsi se rassemblèrent au sein du groupe « CASABLANCA » sous l'étiquette des progressistes »*[5]

[1] Infor-Burundi, n°37 du 17. septembre 1962, p.9.
[2] CHRÉTIEN (J..P.), *op. cit.*, p.449.
[3] Entretien mené avec NTIBAZONKIZA (R.), Bujumbura, le 23 février 2005.
[4] Entretien mené avec NTIBAZONKIZA (.R.), Bujumbura, le 23 février 2005.
[5] Entretien mené avec NTIBAZONKIZA (R.), Bujumbura, le 23 février 2005.

Notons en définitive que toutes les institutions majeures tel que le gouvernement, le parti, le parlement ...ont connu ce virus divisionniste. Dans ces circonstances, par hasard ou par calcul, le roi s'entourait d'une majorité d'intrigants qui l'empêchera d'agir lucidement. C'était une période où les passions politiques et l'usage de la violence se diffusaient dans la société .Ainsi donc ,ces stratégies des solidarités et d'identités restrictives ont provoqué la léthargie des institutions et l'instabilité gouvernementale.

3.2. Le virage de la monarchie constitutionnelle.

Le contexte politique du Burundi de 1963 à 1966 était en partie bloqué et se prêtait bien aux jeux des divisions .Ces dernières sont soit entretenues par le roi, soit par les ambitions individuelles suscitées par les intérêts matériels attachés à leurs fonctions, soit par l'ascension d'une nouvelle génération mal avertie qui pense que le Burundi peut se construire dans la désunion.

En outre, même les tensions internationales semblaient donner crédit à ce blocage institutionnel. Ainsi, la guerre civile de 1963 qui ensanglante de nouveau le Rwanda et qui par conséquent fait déferler une cohorte de réfugiés Batutsi au Burundi, impose quelque peu le modèle rwandais à la scène politique burundaise. D'autre part, la crise congolaise et les considérations géopolitiques de la guerre froide accentuent les ingérences des grandes puissances dans l'évolution de la politique nationale.

3.2.1. L'enlisement du régime monarchique

Si l'année 1963 fut caractérisée par des divisions de toute nature, 1965 est plus représentative en événements. Les transformations sont si profondes qu'elles ont changé le visage du Burundi précolonial comme en témoigne J.P. Chrétien :

> *« Le Royaume qui proclamait son indépendance le premier juillet 1962 ne ressemblait guère à ce qu'il était 60 ans plutôt (...) ce fut un royaume aux instabilités politiques, aux divisions et aux luttes de tous genres au sein de l'élite qui représente les institutions politiques et sociales »*[1]

Si l'assassinat du prince L. Rwagasore le 13 octobre 1961 ouvrit la porte à toutes les incompréhensions, les haines et les suspicions, celui de Ngendandumwe Pierre aura le mérite d'apporter une dose de plus dans le renforcement de la haine. Il fut assassiné le 15 janvier 1965, une semaine après sa nomination à la primature. Au sein de l'élite hutu, cet assassinat fut perçu comme une liquidation à caractère ethnique.

[1] CHRETIEN (J..P) .*op.cit.* p.33.

Même si les mobiles de son assassinat restent moins connus, la responsabilité de la C.I.A est indiscutable si on tient compte des propos de J. Ngorwanubusa:

> *«En janvier 1965, le premier ministre « Hutu » NGENDA-NDUMWE est assassiné par un agent de la C.I.A , accusé de communiste et de soutien aux révolutionnaires congolais »*[1]

Aussi , Ngorwanubusa ajoute quelques précisions en disant :

> *« L'histoire ne connaîtra peut-être jamais la vérité sur ce crime mais l'on est fondé de croire que le tempérament indépendantiste de P. NGENDANDUMWE qui refusa notamment aux Américains ,une base militaire de Bujumbura ,exaspéra ces derniers et les décida (sic) à le supprimer »*[2]

Symbole de la légitimité gouvernementale, P. Ngendandumwe avait toujours déclaré qu'il est hors de question qu'il collabore dans une affaire compromettant la nation. Il était donc la cible des extrémistes des puissances concurrentes dans la région qui voulaient brusquer le changement. A ce propos, R. Lemarchand déclara :

> *« Certains agents de la C.I.A utilisaient le Rwanda comme base d'opération non seulement restèrent en contact étroit avec les dirigeants de l'opposition du Burundi ,pendant l'interlude pro-chinoise de 1964-1965, ils leurs fournirent conseils techniques et probablement une aide financière destinée à renverser le courant »*[3]

Cet assassinat serait exécutée par un réfugié rwandais Tutsi du nom de G. Muyenzi ce qui envenima les rapports sociaux entre Hutu et Tutsi du Burundi. Et comme nous le dit J. Anjo, cette affaire résume presque toutes les difficultés que le Burundi indépendant était appelé à gérer :

> *« L'affaire synthétise sans doute toutes les difficultés que le Burundi indépendant a traversé depuis qu'il assume son indépendance: tradition d'assassinat politique, hélas inauguré par le meurtre odieux du prince L.RWAGASORE,*

[1] RUTABUZWA(B.) *In Rwanda et Burundi : Les derniers sorciers*, Paris, 1979, p 72.

[2] NGORWANUBUSA (J) , « Le chant des fusillés, Le temps des revanchards », In *Dire* n° 2, Bujumbura, UB, déc., 1988, p 34.

[3] LEMARCHARD (R), *L a CIA, en Afrique , In Revue française d'études politiques Africaines n° 95*, 1977, p.77.

conflits ethniques, faiblesse et népotisme du pouvoir royal, ingérences étrangères . »[1]

En outre, d'autres événements s'enchaînent, chacun apportant sa contribution dans l'empoisonnement du climat politique de la monarchie. Depuis mars 1965, Mwambutsa n'hésitait pas de partir pour Genève tout en laissant le pays aux assauts d'une propagande monstrueuse d'extrémistes de tout bord. Ses déplacements étaient si intenses qu'il n'était pas illogique de croire que le Mwami craignait une explosion éventuelle et qu'il aurait décidé d'esquiver en cas de crise.

En mai 1965, les élections parlementaires dont les campagnes se sont déroulées sous la bannière ethnique se terminèrent par une victoire apparente de l'UPRONA, mais accentuèrent les crispations ethniques. Non seulement, le Burundi eut une classe politique médiocre et divisée, mais aussi la population qui était jadis à l'abri de ces divisions fut intoxiquée. En témoignent les protestations contre l'élection d'un député Tutsi dans la commune BITARE en province de GITEGA le 15 mai 1965 et surtout une attaque contre les familles Tutsi perpétrée par une soixantaine d'assaillants en commune GISAGARA à NGOZI quelques jours après les élections .[2]

C'est en juillet 1965, lors du 3e anniversaire de l'indépendance que G.Nyangoma, leader de la majorité ethnique, présente un discours incendiaire : Sur les dimensions politico-économique dévoilant son extrémisme emprunté aux dirigeants rwandais.

A son retour de Genève en juillet, Mwambutsa prononça un discours qui voilait à peine ses intensions autocratiques. Or, tous les milieux politiques étaient mécontents de la situation incertaine dans laquelle se plongeait le pays alors que le Mwami faisait semblant de l'ignorer. A ce propos P. Décraene nous dit :

« Toute la classe politique se plaignait de l'arbitraire d'un souverain qui est de plus en plus absent et signait les décrets à Lausanne où il passait une grande partie de son temps »[3]

Ainsi, le caractère autocratique du Mwami et son absence pendant que le pays a le plus besoin de lui provoquèrent une rébellion au niveau des esprits que G. Bimazubute décrit comme suit :

[1] ANJO (J.), « L'Affaire Ngendandumwe », In *Remarques Africaines n° 306* du 25 avril 1968, p.47.
[2] *Infor-Burundi* ,n°149 du 05/06/1965 .p.1.
[3] DECRAENE (P.), « MWAMBUTSA IV, citoyen de Genève » , In *Le Monde*, 14 et 15 novembre, 1976.

> *« La section de l'UNEBA de Bujumbura organisa une marche manifestation contre le gouvernement BIHA et le règne de MWAMBUTSA à partir de Genève. »* Les slogans étaient :
> *« A bas les gastronomes, vous vous saoulez du sang du peuple, à bas le gouvernement impopulaire, Genève n'est pas Bujumbura »*[1]

C'est enfin dans ce climat d'hostilité que le secrétaire d'Etat à la gendarmerie A. Serukwavu organisa un coup d'Etat dans la nuit du 18 au 19 octobre 1965. Lors de l'attaque du palais, Mwambutsa parvint à s'enfuir au Congo, Biha le premier ministre fut blessé et deux sentinelles y ont trouvé la mort. Si le secrétaire d'Etat à l'armée libéra le palais de ces mutins,

> *« des massacres de tutsi(plusieurs centaines) sont organisés dans les communes de Muramvya notamment à Busangana à l'initiative de bourgmestre et député Mathias Nzobaza par ailleurs très lié à l'ambassade des Etats-Unis. Une organisation dite des jeunes MIREREKANO y joue un rôle actif »*[2]

Ainsi donc, la suite réservée à cet événement fut une répression impitoyable. Selon les propos de R Ntibazonkiza, on recense des milliers d'arrestations, des centaines de disparus, environ 80 personnalités fusillées. [3] Octobre 1965 marqua alors une rupture décisive au sein des élites et un processus de socialisation à la violence fondée sur la rumeur et la peur manipulée. Ces contradictions ont continué leur progression dans les différentes institutions jusqu'à faire tomber le régime monarchique.

3.2.2. Le règne de NTARE V : une transition vers la République

Dans une atmosphère de mise en cause du régime, le règne de Mwambutsa est victime de ces multiples incohérences.

> *« Le putsch d'octobre qui provoqua la fuite du Mwami a en outre, infligé un soufflet humiliant aux institutions monarchiques et a porté atteinte à la personne du souverain régnant »*[4]

[1] BIMAZUBUTE(G.), « Le prix du silence » In *Remarques africaines n°259* du 09/02/1966, P.74

[2] CHRÉTIEN (J.P) et MUKURI (M.) (dir.), *Burundi, la fracture identitaire : logique de violence et certitude ethnique* (1993-1996), Paris, Karthala, 2002, p.74.

[3] Entretien mené avec NTIBAZONKIZA (R.), Bujumbura, le 23 février 2005.

[4] NSANZE (T.), *L'édification de la République du Burundi au carrefour de l'Afrique,* Bruxelles, Ed. Remarques africaines 1970, p.29.

C'est ainsi que son successeur sera intronisé au moment où l'hostilité à la monarchie était au comble, et où les velléités républicaines se faisaient écho comme en témoigne la lettre de l'UNEBA-France:

> *« Nous dénonçons avec fermeté et conviction le mythe démagogique selon lequel le pouvoir du roi vient de Dieu. Nous réaffirmons que le pouvoir émane du peuple et que celui-ci a à tout moment le droit de le reprendre à toute autorité, le roi non exclu, qui ne s'acquitte pas des charges de sa fonction ou qui détourne le pouvoir à son usage personnel et en fait un instrument d'exploitation »*[1]

Cette lettre constitue en soi un élément de démystification du régime monarchique et annonce l'inéluctabilité du changement. A ce propos, le congrès de Preslès est très clair:

> *« En ce qui concerne le « nouveau régime », très légitime, ne peut être qu'un « régime de transition ». Transition entre le régime de MWAMBUTSA IV et le régime républicain présidentiel »*[2]

C'est enfin C. Ndizeye qui conduira cette transition mais il serait utile de se demander de quelle force dispose-t-il pour relever le défi dans un pays meurtri par les divisions. Sera-t-il à même d'apporter le remède au népotisme et l'incurie administrative, à l'immobilisme économique, au bicéphalisme entre le gouvernement et le palais... pour assurer la longévité de son régime ? C'est son impuissance face à ces défis majeurs qui écourtera son règne.

En effet, le roi revenu de l'Europe le 19 février 1966, Ndizeye déposa son père et congédia le gouvernement Biha le 09 juillet 1966. Ainsi, si l'avènement du règne de Ndizeye constitue un espoir pour un peuple en proie aux divisions, son règne ne sera qu'une brève transition vers la république comme l'avait souhaité les congressistes de Preslès et l'UNEBA-France. Cela est dicté par le fait qu'il fut intronisé dans un climat de véritable érosion du soutien à la monarchie comme le dit R. Lemarchand:

> *« En jouant les Hutu contre les Tutsi, la cour non seulement manquait à satisfaire les ambitions de chaque groupe contre l'autre, mais éventuellement perdait sa réputation d' impartialité »*[3]

[1] Lettre de l'UNEBA-France , à Monsieur le premier ministre, In *Remarques Africaines n°261*,1966, pp.118-119.

[2] BIMAZUBUTE (G.) « Psychologie d'un congrès » in *Remarques Africaines n°259* du 09/02/1966, p.72.

[3] LEMARCHAND (R.) cité par(B.) BATUNGWANAYO, *L'évolution politique du Burundi de la monarchie constitutionnelle à la république*:1962-1966, Bujumbura , Mém., U.B, 1990, p.57.

Ce congrès de l'UNEBA s'était prononcé sur la nécessité d'écourter le règne de C. Ndizeye en des termes clairs:

> *« Nous croyons que le courant d'opinion qui soutient le gouvernement du prince Charles ne le soutient que dans la perspective de le voir un jour laisser la place aux institutions républicaines définitives que nous avons proposées. Au cas contraire, il ne nous resterait que la possibilité d'agir dans l'opposition du régime ou de la créer. »*[1]

Enfin, cette conception de la majorité de l'élite marquait le jeune roi qui ne se permettait pas d'élaborer des projets de développement et ne se préoccupait qu'à résoudre les problèmes ponctuels comme tout régime de transition. Son régime ne va durer que trois mois seulement et sera remplacé par le régime républicain dirigé par le capitaine M. Micombero le 28 novembre 1966.

3.3. De la proclamation de la république à la déception des attentes

3.3.1. La proclamation de la république

Les circonstances de déposition de NTARE V, depuis longtemps averti, ne vont pas tarder à se créer. En effet, c'était lors de sa visite au Congo quand il accompagnait Diallo Telli, alors secrétaire général de l'O.U.A. que les conspirateurs se mettent ensemble pour préparer les textes de la proclamation de la république.

Néanmoins, si le changement des institutions par un coup de force est un mal en soi, celui-ci incarne une grande originalité. Dans les pays africains en général, et du Burundi en particulier, coup d'Etat signifiait immanquablement un bain de sang. Mais celui du 28 novembre 1966 fut fait dans le calme et l'ordre le plus absolu.

Quand C. Ndizeye annonça au téléphone que son retour était reporté au 30/11/1966, M. Micombero, alors premier ministre et ses coéquipiés allaient « tourner les pages de l'histoire burundaise »[2] dans quelques heures. Le Premier Ministre fait une déclaration historique qui mit fin à une monarchie vieille de près de quatre siècles.

[1] Le congrès de l'UNEBA, in *Remarques africaines n°273.* du 22/07/1966, p.463.

[2] MANIRAKIZA(M.), *Burundi. De la révolution au régionalisme de 1966-1976*, Paris-Bruxelles, éd. Le Mât de Misaine, 1992, p.93.

Depuis lors, satisfaction et stupeur se partagent entre les cœurs des Burundais dans toutes les couches sociales. Dans les milieux ruraux, ils furent épris de panique car ils ne pouvaient pas s'imaginer un Burundi sans roi.

Par contre, une bonne partie de l'intelligentsia burundaise était satisfaite d'avoir remplacé une monarchie décadente par une république « révolutionnaire ». Cette satisfaction a été manifestée surtout par « le comité central de l'UPRONA, la J.N.R., la F.T.B., les mouvement d'action catholique, les mouvements progressiste des femmes »[1]. Aussi, l'Eglise catholique et l'armée nationale ont été les premières institutions à soutenir la jeune république.

Si, à la proclamation de la république, le président s'engage à relever les grands défis, en corrigeant surtout les erreurs héritées de la monarchie décadente, il serait plutôt erroné de croire que le changement va être rapide et complet

3.3.2. Des promesses vite trahies

La réfutation de la thèse monarchiste ou des promesses mirifiques qui découlent de la proclamation de la république ne peuvent pas cependant occulter les insuffisances des nouvelles institutions républicaines. P. Ndayishimiye qui refusait de tomber dans un formalisme desséchant nous révèle son observation quant aux changements réalisés :

> *« En proclamant la république, les élites remplaçaient un régime par un autre mais jamais le système de croyances politiques monarchistes ne sera changé. Même les pratiques de gouvernement restèrent monarchistes »*[2]

Les événements qui émailleront toute cette période vont appuyer les propos de ce dernier.

A cet effet, focalisons notre attention sur les promesses du régime et surtout les changements opérés en vue d'analyser l'efficacité du régime ou la véracité des propos de P. Ndayishimiye. En fait, les promesses de la république révolutionnaire restent séduisantes à plus d'un titre. Elle promet d'enrayer la corruption, le népotisme, l'instabilité gouvernementale, les divisions de tous genres qui sont les causes de l'immobilisme économique. Aussi, l'établissement d'une rigoureuse planification économique, la gratuité scolaire, la lutte contre la corruption, la mobilisation nationale dans le cadre de l'UPRONA (...) et de ses mouvements intégrés... »[3]

[1] *Infor-Burundi*, n°201 du 28/ 11/ au 4/12/1966, p.3
[2] NDAYISHIMIYE (P.), *op.cit*, p.99.
[3] CHRETIEN (J.P.), *op. cit.*, p.452.

Mais les contradictions ne vont pas tarder à apparaître, spécialement au moment où les groupes des progressistes fut exclu du gouvernement et des organes dirigeants de mars à mai 1967. Les rivalités divisent même le groupe qui entourait le président quitte à provoquer le remaniement ministériel suivi de l'emprisonnement des uns pour rendre moins vivace leur influence.
Aux yeux du président, ce remaniement avait le but de créer une ouverture politique et un effort de rééquilibrage ethnique.

A cette situation intérieure pratiquement ingérable, s'ajoutent les immixtions étrangères comme le signale R. Ntibazonkiza :

> *« La prise du pouvoir par l'ancien allié du prince héritier (...) ne devait point marquer le retour au calme. Les partisans de la monarchie continuaient à s'agiter plus ou moins encouragés par le roi MWAMBUTSA IV dont certains émissaires faisaient discrètement la navette entre l'Europe et le Burundi »*[1]

En fait plusieurs oppositions s'enracinent pendant la période de la gestation de cette république: opposition hutu et tutsi, celles liées au déplacement du pouvoir de Muramvya à Bururi, des civils contre les militaires, monarchistes contre républicains, conflits de légitimité, ...font ombrage aux promesses faites. Mais constatons que le régime tombe dans les malfaçons de tout autre régime militaire: autoritarisme et liquidation des « ennemis » potentiels.[2]

Ainsi donc la grande question sera de savoir si c'est la république qui a fait fausse route ou si ces difficultés sont l'émanation directe des contradictions héritées d'une monarchie en déliquescence. Malgré que cette dernière ne pouvait ne pas influer sur le présent, la première version reste avec une importance manifeste.
A ce propos, G. T. Pambou nous fait son observation :

> *« Les hommes ont l'Etat qu'ils méritent. L'Etat vaut ce que vaut les citoyens et ce sont les réflexes et les ambitions de ceux qui sont à la charge des autres qui reflètent la nature de leur Etat »*[3]

En fait, sans pour autant oublier le poids du passé sur le présent, la responsabilité du régime en place est incomparable.

[1] NTIBAZONKIZA (R.) *Au Royaume des seigneurs de la lance, Une approche historique de la question ethnique au Burundi*, Bruxelles, Droits de l'Homme, 1993, T.2, p.106.
[2] Entretien menée avec NTIBAZONKIZA (R.), Bujumbura, le 23 février 2005.
[3] PAMBOU (G. T.) *Essai sur l'Etat africain post-colonial, Librairie générale des droits et de Jurisprudence*, 1982, p.18.

CHAP. II : LA CRISE SOCIO-POLITIQUE DE 1971

La crise de 1971 au Burundi cadre bien avec d'autres crises socio-politiques observées sous toutes les latitudes du continent africain. C'est avec la définition de J. LAGROYE que nous parvenons à donner l'image de la société burundaise en 1971 :

> *« Les crises politiques sont des périodes de la vie sociale où le pouvoir est contesté en lui-même [...], où la dynamique des affrontements compromet les relations habituellement en vigueur entre les groupes, et où se trouve modifié les représentations et les croyances sur l'organisation sociale et la politique »*[1]

Par cette définition, cette crise est perçue comme étant l'ensemble des dysfonctionnements au sein des structures d'un ordre préétabli au cours de leur évolution. Il est ce moment exceptionnel du cours normal de l'histoire, de durée variable, qui se distingue par son caractère tourbillonnaire. C'est en outre le moment des grands écarts entre les théories et les pratiques, entre la parole et l'acte, pénible pour les uns, un moment de prise de conscience pour les autres.
Ainsi donc, dès lors que l'action politique manque à sa mission première d'assurer le dialogue permanent entre l'élite politique et son adversaire, le leadership prépare consciemment ou inconsciemment le lit d'une crise éventuelle.

En effet, la technique de complot est fréquemment utilisée pour fomenter la disparition de son concurrent. Cette crise de 1971 au Burundi en est l'exemple parfait car elle était destinée à disqualifier un groupe sociopolitique, celui des Banyaruguru ou celui des Bahima. A cet effet, la Côte d'Ivoire de F.H. Boigny, La Guinée de Sékou Touré, celle de Macias Ngwema comme le Burundi de M. Micombero ont eu cette singularité de jouer plusieurs complots. Depuis 1967, le Burundi a connu au moins un par an sans compter les victimes. Mais G. Sebudandi et P. Richard nous disent que ce n'est pas une fatalité pour l'Afrique. Ils s'expriment en des termes clairs:

> *« Que de tels changements en profondeur s'accompagnent de violentes secousses et des soubresauts, cela n'a rien de surprenant. Le contraire serait à vrai dire bien plus étonnant et, pour tout dire, non conforme aux habitudes et aux penchants naturels de l'individu comme des collectivités »*[2]

[1] LAGROYE, (J.), *Sociologie politique*, Paris, Dalloz, 1993, p. 406.
[2] SEBUDANDI, (J.) et RICHARD, (P.), *op.cit*, p.109.

Bref, ces événements ne relèvent pas d'une fatalité ou d'une barbarie spécifique aux Burundais mais plutôt sont constitutifs de la mise en place d'un Etat moderne.

SECTION I : CLIVAGE ETHNIQUE ET VIOLENCE ETATIQUE

1.1. De l'intégrisme ethnique à la formation d'un Etat répressif

1.1.1. La polarisation de la société

Il n'est pas étonnant que la misère et le désespoir occasionnent la fuite de la population dans des solidarités de types familiaux, religieux, ethniques ou régionaux. Ces solidarités entretiennent des mythes historiques et confèrent une sorte d'absolu dans les revendications.

Leur enracinement progresse et puise dans le manichéisme du « nous » représentant l'innocence et des « autres » qui représentent la source du malheur. C'est pour cette raison que J.P. Chrétien nous dit que *« l'Etat n'est pas antinomique aux clivages ethniques (...) que les identités ethniques se redéfinissent d'ailleurs en fonction des compétitions »* [1]

L'élite politique aura du mal à pouvoir partager équitablement les revenus insuffisants de l'Etat central à tous les demandeurs. C'est ainsi qu'elle va privilégier les stratégies manipulatoires et surtout discriminatoires couramment observables dans les Etats post-coloniaux. Il en résultera une polarisation de la société et ce refus réciproque donnera naissance à la division de la société.
En effet, d'aucun pourrait se demander comment l'on est arrivé à ce stade au Burundi. Mais si on se convient que la gestion du mot « ethnie » dans sa complexité, a précédé l'action du colonisateur, on se rendra compte que *« les colonisateurs cherchèrent à déterminer les différentes ethnies d'Afrique pour mieux les connaître ou plutôt pour mieux savoir comment se comporter pour mieux régner »*[2]

Ainsi, la distribution du pouvoir sous la période coloniale s'inspira largement des idéologies d'exclusion compte tenue des avantages qui s'y rapportent. Le drame rwandais de 1959 a servi de miroir à travers lequel la société burundaise voudra bien s'identifier.

Le leader tutsi entretient une hantise occasionné par ce drame et recourt immédiatement au quadrillage de tous les pouvoirs. Par conséquent, le leader

[1] CHRÉTIEN , (J.P) , *op.cit* , p.27.
[2] CHRÉTIEN , (J.P) et PRUNIER (G), (dir.) *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala , ACCT , 1989, p.333.

hutu écarté de toute l'arène politique se demande pourquoi l'expérience rwandaise ne peut pas aussi réussir au Burundi ? En outre la conception ethnique savamment entretenue par l'homme politique burundais dans la mobilisation à la violence aura sa place. L'élite et la contre-élite convoqueront sans cesse des investissements passionnels dans le but de conserver ou de conquérir le pouvoir. Ainsi chacune des deux procédera à la formation des extrémistes et des révoltés autour de lui par les dimensions que M. Violette définit en ces termes :

> *« on peut fabriquer des révoltés avec des doctrines, mais on peut fabriquer aussi des révoltés avec l'injustice qui parfois s'oublie mais aussi le mépris qui, lui, ne s'oublie jamais »*[1].

Ainsi, pour en fabriquer, des campagnes de mobilisation sont de mise en décrivant un « Autre » qui est diabolisé, animalisé qui représente le danger depuis la naissance.
La peur ne tardera pas à s'installer et produira une spirale de violence comme le décrit J.P. Chrétien :

> *« La peur (...) n'est pas dans le décor du drame, elle en est devenu l'acteur principal. Qu'est ce qu'être Hutu ou Tutsi ? Ce n'est ni d'être bantou ou hamite ni d'être serf ou seigneur ! C'est de se rappeler qui a tué un de vos proches il y a 15 ans ou de se demander qui va tuer votre enfant dans 10 ans »*[2].

Cette peur, couplée des incompréhensions mutuelles, va bon train dans la société et finit par exploser au grand jour en suivant la ligne des affrontements.

En fait, au lieu de chercher un cadre de concertation pour tous les protagonistes, le pouvoir recourt soit à la mise en jachère des oppositions, soit aux mécanismes de répression. C'est ainsi que les convulsions sociopolitiques sont devenues des identités singulières de la post-colonie africaine en général et du Burundi en particulier.
La première République, à la recherche des moyens de renforcer son pouvoir se tourne vers les institutions militaires et une jeunesse groupée dans les mouvements intégrés au parti unique. L'armée sera l'œil du président à travers l'administration territoriale par son quadrillage et la jeunesse occupera le rôle de la police politique.

[1] VIOLETTE (M). cité par DIARA (S), *Les Faux complots d'Houphouët Boigny , Fracture dans le destin d'une nation* , Paris, Karthala , 1997, p.7.
[2] CHRÉTIEN (J.P), *La crise d'août 1988*, Paris, 1989, p.51.

1.1.2. Le rôle de l'institution militaire.

La monarchie « décadente » fut remplacée par une république « révolutionnaire » proclamée par le capitaine M. Micombero. Si la révolution fut l'œuvre de la majorité de l'élite politique, civile et militaire, religieuse et économique, ses artisans auraient vite constaté que le régime s'est transformé en un régime militaire concentrationnaire.

Depuis les premiers jours de la proclamation de la République, le président voyait qu'une opposition potentielle pouvait remorquer une grande masse rurale derrière elle et réussir son projet sans trop d'investissements. C'est cette peur qui poussa à concentrer la quasi-totalité des postes clés sous son contrôle :

> *« Président de la république, il était aussi président du parti unique, premier ministre, ministre de la défense, ministre de la fonction publique et Président du comité national de la révolution ».*[1]

Pour enfin effectuer un bon quadrillage de tous les postes-clés, il se tourna vers l'institution militaire qui sera au bout du compte, un vivier politique essentiel, en témoigne la nomination des gouverneurs.

AFFECTATION DE GOUVERNEURS[2].

PROVINCES	NOMS DES GOUVERNEURS
Bubanza	Commandant Joseph Nzisabira
Bururi	Commandant Gabriel Ndikumana
Bujumbura	Commandant Samuel Nduwingoma
Gitega	Commandant Jérôme Sinduhije
Muramvya	Capitaine Charles Ndikumagenge
Muyinga	Commandant Ferdinand Ntawumenya
Ngozi	Commandant Joseph Bizoza
Ruyigi	Capitaine Lucien Sakubu

Source : Ngayimpenda E. *op.cit* p. 464.

Après leur nomination, presque tous les pouvoirs leur furent attribués à condition qu'ils restent fidèles à leur président, leur supérieur en grade et en fonction. Et depuis 1967, au moment où A. Shibura était encore chef d'Etat Major de l'armée, il voyait sans cesse ses compétences étendues. Cela fait

[1] NIMUBONA (J.), *op.cit.*, p.527.
[2] NGAYIMPENDA (E.), *Histoire du conflit politico-ethnique burundais : Les premières marches du calvaire 1960-1973*, Bujumbura, T.1, 2004, p.464.

référence au décret n° 1/35 du 7 mars 1967 relatif à l'intégration de la gendarmerie dans les forces armées. Il est appuyé par celui n°1/95 du 29 septembre 1967 portant création des forces armées ayant pour mission « d'assurer la défense et l'intégrité du territoire, le maintien et le rétablissement de l'ordre public et l'exécution des lois ».[1]

Ainsi donc, grâce au décret loi n°1/95 du 29 septembre1967, les forces armées cumulent les fonctions de l'armée, de la gendarmerie, de la police, de la sûreté nationale, etc.

En outre, un autre décret loi signé le 20 octobre 1971, portant création d'un Conseil Suprême de la République formé par 27 membres qui sont tous militaires, vient gonfler le rôle de l'armée dans le but de *« sauvegarder les acquis de la révolution, d'enrayer les tendances qui mettent en péril l'unité nationale et la paix, d'associer les forces armées à l'effort de ressaisissement national »*.[2] Ce Conseil fut nommé et présidé par le président de la République qui en était aussi membre. C'est dans ce Conseil que les questions de grande envergure sont discutées, les décisions intéressant la vie nationale y sont prises.

En définitive, cette mutation des forces armées ne cache pas les inquiétudes des forces civiles dans la conquête des postes politiques préalablement réservés aux civils. A cet effet, il ne serait pas erroné de considérer les forces armées comme étant un « parti militaire » qui s'est taillé une place de choix aux cotés des autres partis politiques. La question qui reviendrait à l'esprit serait de savoir le rapport entre les dirigeants et les dirigés quand on se réfère au fait que « les militaires sont plus socialisés à la violence qu'au dialogue et à la concertation ». Le gouverné sera contraint à l'obéissance sous peine de s'attirer une répression aveugle allant à l'anéantissement.

En fait, cette pratique embarquera tous les citoyens dans un monde militarisé quitte à transformer le pays en « *immense camp militaire* » si on reprend l'expression de J. Nimubona. Ayant déjà idéalisé l'institution, la majeure partie de la population active va aspirer à être militaire. C'est ainsi que, à la création des organisations de la jeunesse comme la J.R.R, la grande majorité va être enrôlé sur leur demande. Leur rôle va immédiatement se confondre avec celui de la police ou de l'armée à moindre échelle. La J.R.R s'illustra singulièrement dans les travaux de maintenir l'ordre public et de surveiller et punir constamment les opposants du régime. Elle était animée d'un volontarisme très aigu à cause de son fanatisme.

[1] HATUNGIMANA (J.C) et alii, , cité par NIMUBONA (J.), *op cit*, p. 527.

[2] NGAYIMPENDA (E.), *op. cit*, p. 357.

1.1.3. L'édification d'une police politisée

A la question de savoir le rôle du parti unique et de ses mouvements intégrés dans le verrouillage du système administratif et les campagnes de mobilisation, J. Nimubona nous éclaire :

> *« L'UPRONA et ses mouvements intégrés servirent non seulement de « boîtes d'enregistrement » et de répercussion des ordres du « commandement suprême » mais aussi des appareils de violence symbolique (à l'occasion physique) : ils étaient chargés d'inculquer un seul ordre représentationnel et de dénoncer ceux qui n'y étaient pas réceptifs où ceux qui s'opposaient à la politique gouvernementale »*[1]

La fréquence des violences symboliques ou physiques dans leurs campagnes de mobilisation fait que tout citoyen se trouve embrigadé dans leur mouvement sous peine d'y laisser sa peau. Véritable instrument de dissuasion et de conservation du pouvoir, ces mouvements dont le plus actif est la J.R.R. pratique couramment une terreur préventive par des intimidations, convocations pour des enquêtes, des arrestations ou des relaxations. Ainsi, un climat de terreur s'installe dans tout le pays. A cet effet, l'essence policière de la J.R.R. ne cessait de se manifester quitte à être dénoncée par tout le monde et J. Nimubona le mentionne en ces mots:

> *« Elle se transforma en une sorte de comité du salut public, organisa des fouilles pour désarmer l'opposition et conjurer toute éventualité de coup d'Etat. Son organisation n'était pas à la mesure de son enthousiasme et sa combativité. Lles chefs ne parvinrent pas à empêcher les incidents de Kamenge au cours desquels certains de ses membres molestèrent les dirigeants du syndicat chrétien qui soutenaient l'opposition »*[2].

Le « parti-Etat » manipule ses mouvements dans le mécanisme de prévention des subversions et là où l'homme en uniforme n'est pas efficace, il est relayé par les véritables militants de ces mouvements qui agissent comme une police.

Notons quand même que c'est un couteau à double tranchant : si une telle police devient puissante, elle développe les ambitions de prise du pouvoir, et une fois trop faible, elle ne sert à rien. C'est donc par un dosage savamment entretenu par le pouvoir que cette police devient efficace. Ainsi donc, fatigué par

[1] NIMUBONA (J.), *op. cit.*, p.527.

[2] «Les massacres de 1969, Prélude à l'exclusion des Hutu des forces de Défense nationale », http//: w.w.w. burundi@.org /fr du 17 mai 2000, p.2.

cette technique faisant éloge de la légitimité par l'intimidation, par persuasion ou par dissuasion, *« le peuple finira par perdre confiance dans les dirigeants. Les slogans du parti et des mouvements intégrés ainsi que les bons discours n'auront plus aucune valeur à ses yeux, parce que ne correspondant pas à la réalité »*[1]

Cette pratique n'aura pas le mérite de convaincre mais plutôt de contraindre le citoyen. Ainsi, la cristallisation des oppositions à la suite de ces contradictions et de ces malaises se fait observer. Le complot de 1969 reste une manifestation incontestée de ce malaise.

1.2. Les événements de 1969 ou regain de la violence ethnique

A la proclamation de la première République, une amnistie générale des accusés de la tentative de putsch du 19 octobre 1965 fut prononcée. Mais curieusement, cet effort de réconciliation du nouveau régime qui, à ses yeux a le rôle de cimenter la paix, la cohésion de tout le corps social burundais n'aura pas les effets voulus.

A peine trois ans après, une autre tentative de coup d'Etat sous l'initiative de M. Bazayuwundi, C. Karorero et N. Katariho; trois officiers tous hutu, fera vivre aux Burundais les mêmes scènes qu'en 1965. E. Ngayimpenda le décrit en ces termes :

> *« l'élite hutu, forte de ses connexions extérieures tente pour la deuxième fois, après octobre 1965, de renverser la vapeur en septembre 1969 »*[2]

A cette période, la crispation des uns et des autres contaminait l'atmosphère globale de la vie sociopolitique burundaise. Si plusieurs auteurs s'accordent sur l'existence du complot de 1969, les Hutu jurent de tous les dieux que ce n'était qu'une pure machination des Tutsi dans le but d'éliminer leurs rivaux. M. Ndayahoze s'exprime comme suit :

> *« Ceci est vrai puisque des esprits chagrins mus par des rancunes et des inimitiés personnelles fomentent une crise et s'arrangent avec des faux témoins pour faire coincer leurs ennemis personnels »*[3]

Dans ces circonstances, un climat de méfiance et de suspicion s'érige en mode de vie dans les relations tant personnelles que publiques. Cette réalité est décrite par A. Shibura de cette manière:

[1] MANIRAKIZA (M.), *op. cit.* , p.90.
[2] NGAYIMPENDA E., *op. cit.* p.334.
[3] NDAYAHOZE (M.), cité dans « Les massacres de 1969 », *op.cit*, 1969, p.10

> *« Le peuple juif n'était pas plus unis ni plus intelligent que ses cousins Arabes, le peuple palestinien n'était pas ni plus intelligent ni plus solidaire que les autres Arabes. La persécution reste une meilleure école »*[1]

Ceux qui auraient vu à quel degré cette haine était aigue, nous montrent que ni l'injustice ni le mépris ne pouvait justifier cette atmosphère combien nocive. Et d'ailleurs, les propos de J. Nimubona sont assez éloquents. Ce dernier s'exprime en s'inspirant de la crise de 1965 en comparaison avec celle de 1969.

> *« Malgré la répression de 1965 et les recrutements de plus en plus sélectifs en faveur des gens de Bururi, des militaires hutu continuaient à peupler les rangs des hommes de troupe tandis que les officiers de qualité sortaient de l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles comme M. BAZAYUWUNDI, C. KARORERO, N. KATARIHO. Le gouvernement et le monde privé continuaient à bénéficier des services des personnalités hutu de grande envergure »*[2]

Cela prouve que même si le phénomène d'exclusion était en gestation, il n'était pas encore au point de produire des frustrations et des confrontations. Aussi A. Shibura nous montre que le gouvernement de 1969 était à majorité hutu. Les plus influents étaient: M. Ndayahoze, C. Bandyambona, P. Bubirizi, J.M. Baragogana,. Ndayiziga hutu contre J. Hicuburundi , C. Bitariho, A. Njangwa.[3]

Enfin pour celui qui veut lire tout événement en terme de conflit entre Hutu et Tutsi, l'année 1965 est suffisamment outillée pour constituer une ressource politique de mobilisation. Et d'ailleurs, d'aucuns prouvent que les événements de 1969 s'inscrivent dans le prolongement de la répression de 1965. E. Ngayimpenda en dit long :

> *« Dans ses visées, la conspiration apparut comme une revanche de la répression de 1965. Les trois officiers en cause à savoir: Charles Karorero, Nicodème Katariho et mathias Bazayuwundi étaient respectivement parent à Emile Banyaguje, Joseph Bamina et Paul Mirerekano »*[4]

Ainsi, on peut dire que la tentative de coup d'Etat de 1969 reste l'appendice de celui de 1965.

[1] SHIBURA (A) ,*Témoignage*, Bujumbura, 1993, p.89.
[2] NIMUBONA(J.) *op.cit.*P.494
[3] SHIBURA (A) , *op.cit*, p. 86.
[4] NGAYIMPENDA (E.), *op. cit.*, p.337.

1.2.1. Le complot de 1969.

Si les événements de 1969 visent le remplacement par l'élite hutu après un coup de force, J. Nimubona part de cette situation pour nous faire l'image de cette république :

> *« Le régime de la « première république » est incontestablement le régime des intrigues les uns plus imaginaires que les autres, les uns plus violentes que les autres. Tous eurent les mêmes effets en tout cas : la production et la restructuration des représentations identitaires à la fois politiques, régionales, claniques ou ethniques »*[1]

C'est dans ces circonstances que la situation s'envenimait de plus en plus comme l'avait d'ailleurs décrit anticipativement M .Ndayahoze dans son rapport confidentiel du 18 avril 1968 :

> *« Le climat politique accuse une certaine tension. Des bruits de coup d'Etat circulent et tourmentent l'opinion publique. La population s'inquiète et veille... on remarque un refroidissement des rapports entre les citoyens qui peut se développer en une haine raciale... »*[2] .

Ainsi, les bruits d'un coup d'Etat signalés par M. Ndayahoze une année avant ne manqueront pas de produire des victimes. En outre pour ce qui est du refroidissement des rapports sociaux, M. Manirakiza nous donne sa vision :

> *« SIMBANANIYE et SHIBURA essayaient de rassembler le plus de Tutsi possible pour faire un mauvais coup à MICOMBERO. Les Hutu pensaient que le chef de l'Etat était moins extrémiste que ses amis et que si SIMBANANIYE et SHIBURA s'emparaient du pouvoir, ils seraient complètement exclus (...). De plus MICOMBERO se prêtait facilement aux intrigues, il pouvait changer subitement de bord. (...) une poignée de militaires et de civils Hutu commencèrent donc à envisager le moyen d'en finir avec la menace SIMBANANIYE-SHIBURA »*[3].

En effet, le complot de 1969 communément désigné sous le nom du « plan Nkaka » était attribué à trois officiers hutu, C. Karorero, N. Katariho et M. Bazayuwundi. Selon le ministère public, il est ainsi baptisé car les réunions préparatoires se tenaient au bord de la rivière Nkaka. En fait dans le but de donner une vigueur à la représentation figurée de l'opposant et de mobiliser le

[1] NIMUBONA (J.) *op.cit.*, p.528.
[2] NDAYAHOZE (M.) cité dans « *Les massacres de 1969* », op.cit, p.6
[3] MANIRAKIZA(M.) *op. cit.* p.41.

soutien, le leader politique burundais procède par la dénonciation des plans préétabli. C'est dans cette rubrique que les hutu vont dénoncer le « plan Simbananiye » et les tutsi, le « miroir rwandais » et le « plan juin » de Chadrack Niyonkuru. Quelques mois avant qu'ils ne retournent au pays, la rumeur circulait dans les rues de la capitale qu'ils auraient gagné le Rwanda pour préparer une attaque contre le Burundi. Le chef de la Sûreté nationale J. Ntungumburanye sera lui-même dépêché pour vérifier le fondement de cette rumeur. Mais curieusement, elle n'a été ni confirmée ni démentie par les voies officielles à son retour. Est-ce par calcul ou par oubli ? La question subsiste, mais on sait que quand la rumeur répond à une rumeur, l'explosion est certaine.

Ces officiers vont rentrer le 06 août 1968 pour être inculpé une année après. Dénoncés par les gens qui participaient dans leur réunion, les preuves ne suscitaient aucune interrogation, donc irréfutable.

1.2.1.1. La dénonciation du complot

A Ngozi , c'est le caporal Bicikabaraguza qui :

> *« inquiété par l'évolution de la situation, il l' apprit notamment que le commandant adjoint, le capitaine BAZAYUWUNDI (...) devait venir au domicile du capitaine RUSIGA, accompagné d' un caporal qui avait reçu la mission de l'abattre. Tous les officiers Tutsi devaient par ailleurs être liquidés de la même manière »*[1].

De même qu'à Bujumbura,les circonstances furent relatées par l'élément du groupe comme nous le signale le même auteur :

> *« un des éléments de la cabale, R. MVUKIYE , révoqué de l'armée, avait été mêlé dans le coup par N. KATARIHO pour l'aider à rassembler les ex-militaires dans un premier temps, il fit cause commune avec les conspirateurs, avant d'aller tout dévoiler au président MICOMBERO dont il avait épousé la cousine. C'est lui qui dévoila tout ce qu'ils avaient monté pendant qu'ils étaient en Belgique, l' état d'avancement des préparatifs du putsch et les personnalités qui y étaient impliquées »*[2]

Enfin, pour se rassurer de l'état des lieux de ce complot, c'est le président de la République qui va chez V. Ntwenga et ce dernier n'a fait que dévoiler le reste des informations :

[1] NGAYIMPENDA(E). *op cit*, p.335.
[2] NGAYIMPENDA(E) *op. cit.* p.339.

« ...NTWENGA fit notamment savoir au président Micombero, que la dernière réunion allait se tenir le 14 septembre 1969 au domicile de Barnabé Kanyaruguru[1]. »

Sur base de ces informations, les principaux responsables furent pris mains dans le sac et M. Manirakiza nous dit que les preuves sont irréfutables.

C'est ainsi que la rumeur faisant état d'un coup d'Etat en préparation aboutit à la confirmation de l'acte. Ainsi, par la confrontation des données et surtout la coïncidence des faits avec les informations fournies à l'avance, le ministère public passa immédiatement aux arrestations.

1.2.1.2. D'une arrestation à l'autre.

Au moment où plusieurs informations concordantes sont déjà entre les mains du ministère public et que l'urgence s'impose pour devancer les événements, le parquet de Bujumbura procède aux arrestations.

Les premières arrestations commencent à Bujumbura dans la nuit du 16 au 17 septembre 1969. Et parmi les personnalités concernées par ces arrestations, on peut citer B. Kanyaruguru, C. Karorero, N. Katariho, Dr C . Henehene, V. Ntwenga...

Une semaine après, c'est-à-dire pendant la nuit du 23 au 24, une seconde vague d'arrestations se poursuit et plusieurs dizaines de personnes sont arrêtées.

En outre, le début des arrestations à l'intérieur du pays, plus exactement à Ngozi, correspond à la date de l'ouverture du procès à Bujumbura ; un mois après les premières arrestations. Le capitaine P. Rusiga nous relate pourquoi la date du 13 octobre, paraît le plus judicieux. Il s'exprime en ces termes :

« Le 13 octobre 1969, BICIKABARAGUZA vint me dire que ce jour-là, ils devaient passer à l'exécution de leur plan , le soir BAZAYUWUNDI vint me trouver et me dit, que les militaires avaient su que leur complot était découvert et qu'ils voulaient en finir (...). Je lui demandai de dresser un rapport que je transmis au parquet afin qu'il instruise l'affaire. Au terme de l'instruction, 33 militaires ont été arrêtés et ont avoué »[2].

Ces arrestations ne manquèrent pas de susciter de vives émotions surtout dans les milieux de l'élite hutu.

[1] NGAYIMPENDA (E.), *op. cit.* p.340.
[2] RUSIGA (P) cité par NGAYIMPENDA (E.) *op .cit.*, p.340.

1.2.2. D'une réaction à l'autre

Le caractère massif des arrestations de 1969 étonna plus d'un dans les milieux divers. Les groupes de personnes qui manifestent leurs signes de compassion à l'endroit des inculpés proviennent de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Ainsi, les propos de M^me^ feu Bazayuwundi montrent que les réactions sont venus de partout si du moins on en croit à son authenticité:

> *« Ni la lettre du Pape Paul VI demandant les recours en grâce à MICOMBERO, ni les nombreuses lettres et interventions venant de Bruxelles (...) n'ont eu aucun écho auprès du sanguinaire MICOMBERO et de son équipe d'extrémistes assoiffés du pouvoir par le sang»* [1].

En tout cas, à travers les réactions reçues par d'autres méthodes, on remarque la permanence de la Belgique et des Etats-Unis qui ne veulent tolérer aucune présence communiste dans la région. Les deux puissances sont toujours restées des inlassables agitateurs des passions, ce qui prouve que le Burundi était dans le collimateur du communisme et du capitalisme. L'Eglise catholique qui, parmi les inculpés compte au moins deux abbés et plusieurs fidèles, ne pouvait pas rester bras croisés.

1.2.2.1. Réaction de l'Eglise catholique

Depuis le début des arrestations, une sorte de convulsion des relations entre l'Eglise à l'Etat se profile à l'horizon, ce qui poussa d'ailleurs le président de la République à associer les hommes d'Eglise dans le déroulement du procès. E. Ngayimpenda le mentionne en ces termes :

> *« En date du 10/09/1969,moins d'un mois après la découverte du complot, le président MICOMBERO avait réuni les évêques catholiques à Gitega pour les informer, les responsables des églises protestantes ayant leur tour le 15 du même mois »*[2]

Qui plus est, une lettre pastorale commune sanctionnant l'entretien est émise le 23 octobre 1969. A travers cette lettre, les évêques tranquillisent les chrétiens en comptant sur les assurances que le président leur a faites. Ces assurances étaient contenues dans ces propos : *«(...) ne sera arrêté que celui à qui on a les renseignements confirmant sa malice, lui-même ne sera puni qu'après le jugement. C'est aux magistrats de connaître la procédure à suivre comme le prescrit le code dont ils s'inspirent »*[3]. Mais ceci relève d'une pratique

[1] M^me^ BAZAYUWUNDI cité dans « Les massacres de 1969 », *op cit* . p.20.
[2] NGAYIMPENDA (E.) .*op .cit* , p.346.
[3] Extrait du discours du président de la république tenu à l'endroit des évêques catholiques en date du 10/10/1969.

politique consistant en des promesses fallacieuses pour donner un espoir tout au moins éphémères aux dirigés.

Néanmoins, si à travers cette lettre commune, les évêques ne cachent pas leur satisfaction à la suite des promesses du président, une lettre de protestations signée le 28 octobre 1969 et adressée au président Micombero dévoile leurs inquiétudes quant aux irrégularités du dossier. Elle fut rédigée par un groupe de prêtres du diocèse de Gitega sous l'égide de Monseigneur N. Bihonda, alors évêque auxiliaire d'A. Makarakiza. Il est à noter qu'elle s'inspirait largement des thèses défendues par les syndicats chrétiens belges.

Même si cette lettre est restée sans réponse, le geste posé par le ministre des Affaires étrangères L. Ntawurishira n'est pas fortuit. En fait, ayant déjà constaté que ces syndicats prêtaient main forte à ces comploteurs surtout par le biais de l'ambassadeur de la Belgique au Burundi, le général Hennuquiau, il ne serait pas fallacieux d'établir la responsabilité de cet ambassadeur. C'est ainsi qu'il fut déclaré « persona non grata » pour enfin être expulsé immédiatement, accusé d'être de mèche avec ses syndicats chrétiens et par conséquent avec les comploteurs.

1.2.2.2. Réaction des étudiants Burundais en Belgique.

Hormis les réactions de l'Eglise Catholique et l'Eglise protestante, une protestation nettement tranchée provient aussi des étudiants hutu de Belgique. Cette protestation intitulée « le manifeste de Bahutu » fut un réflexe après le prononcé du verdict à l'endroit de certaines personnalités hutu responsables du complot. Voici un extrait qui révélerait son contenu:

> *« ...Devant cette politique d'un régime dont les seules préoccupations sont celles de l'exploitation, de l'aliénation, de l'oppression et de l'asservissement du peuple hutu(...) conscient que pareil régime est non représentatif, incapable de conduire la nation à sa destinée, et qu'au contraire, il constitue un danger constant pour le pays et un frein au progrès social, (...). Nous étudiants hutu du Burundi avons décidé : de rompre le silence, d'alerter régulièrement l'opinion africaine et internationale, de dire non à la politique fasciste et sanguinaire du régime, (...) de chercher par tous les moyens, à édifier un Burundi démocratique où tous les citoyens seraient rétablis dans leurs droits (...) »*[1]

[1] Manifeste de Bahutu du 31 décembre 1969 à Bruxelles cité par NDAYISHIMIYE (P)., *op cit.*, annexe.

A travers les propos combien stimulant contenu dans ce « Manifeste des bahutu », constater le cumul de mécontentement ne serait l'œuvre d'un spécialiste. Cette prise de position nous amène à découvrir un système de politisation des élites en place et des futures élites à travers une action du gouvernement.

A l'image du dicton Kirundi qui dit: « Amaso y'ibikere ntabuza abavoma » qui peut se traduire « les esprits malveillants n'empêchent pas l'avancée des esprits brave, l'instruction de l'affaire n'a durée qu'en tout deux mois c'est à dire d'octobre à décembre de la même année.

1.2.3. Le verdict du procès de 1969

Par des arrestations ciblées, les présumés coupables du « Plan Nkaka » furent répartis dans différents établissements pénitentiaires du pays. Mais le procureur de la république n'a pas voulu les détenir longtemps car les audiences publiques débutèrent le 13 octobre 1969 pour se terminer le 18 décembre de la même année.

Ce fut un procès marathon mais qui respecta quelques peu les normes et les procédures exigées par le code pénal burundais. Premièrement, pendant la période de détention, le procureur de la république G. Mpozagara interdit la pratique de la torture comme moyen d'extorquer les aveux du détenu. A ce propos Ngayimpenda s'exprime en ces mots :

> *« Malgré les pressions et les menaces dont il fut l'objet, le procureur général de la république Mpozagara Gabriel s'opposa à ce qu'on les torture pour leur extorquer des aveux... »*[1]

Les milieux hutu et tutsi s'accordent pour remercier le procureur général de la république pour cet acte combien louable. Néanmoins, d'autres informations font étant des tortures inouïes et pour preuves, le Dr. C. Henehene en aurait succombé ; mais d'après les informations officielles, il aurait plutôt rendu l'âme à la suite d'une crise cardiaque chronique. Deuxièmement, la défense des conspirateurs fut assurée par un avocat de carrière et de formation du nom de Van der Planken de nationalité belge et exerçant son métier sans pressions ni intimidations. Troisièmement, la durée de détention fut relativement courte par rapport à celle des procès similaires. Ainsi donc, le procès se clôtura le 18 / 12 /1969 sur plusieurs condamnations :

> *« le 18 décembre, le conseil de guerre prononça 60 condamnations 26 accusés dont trois anciens ministres seront condamnés à mort. Il y aura en outre deux condamnations à la*

[1] NGAYIMPENDA (E.), *op cit* p.347.

détention à perpétuité, trente quatre condamnation à 20 ans de prisons dont celle de l'Abbé Gahungu Marc, les autres personnes inculpées essuieront des peines d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans avec deux acquittements »[1]

Cet établissement des responsabilités fut différemment perçu selon qu'on est dans le camp hutu ou tutsi :

« Les élites tutsi au pouvoir et leurs soutiens en retirent l'idée qu'un complot à la « Rwandaise » eut effectivement lieu tandis que leurs adversaires hutu en profitent pour valider leur thèse du « Plan Simbananiye »[2] nous dit J. Nimubona

Ce procès aura le rôle d'accentuer la crispation des rapports entre les Tutsi et les Hutu. Chose normale pour les milieux extrémistes, car ils savent que depuis l'indépendance, les rapports entre Hutu et Tutsi se sont le plus définis en termes d'ennemis qu'en termes de concurrents.

Pour conclure, on sait que dès lors que l'individu réalise qu'il n'est pas le seul à tendre la main vers l'objet convoité, une situation inconfortable se crée en lui, conduisant directement au conflit et l'adversaire ne sera pas nécessairement celui de l'autre ethnie. A ce propos, la définition identitaire est flottante.

En face d'un intérêt matériel menacé, l'homme politique burundais se comporte comme celui qui peut concrétiser le proverbe kirundi qui dit: « Umwana umubaza umwansi akazana uwo basangira » qui peut se traduire :

« Si on demande à l'enfant son ennemi, il désigne celui avec qui il partage la nourriture ».

SECTION II. LA PORTEE DES STEREOTYPES BAHIMA-BANYARUGURU : Une représentation régionale.

2.1. La gestation des divisions intraethniques.

Les stratégies politiques de formation des groupes d'intérêts communs restent complexes et ont des frontières fluides. La division intraethnique dite « Bahima-Banyaruguru » procède par un prolongement des antagonismes entretenus par un régime en mal de soutien et par les ambitions aiguës de ses concurrents. Le pouvoir reste un acteur principal comme nous le signale J. Nimubona:

[1] NGAYIMENDA (G.), *op. cit*, p.347.
[2] NIMUBONA (J), *op . cit*, p.529.

> *« A partir du moment où le « Sebarundi » recherché donna crédit à des ragots et des intrigues de cour, il se comportait comme un « roi sectaire ». Après avoir été «Sebatutsi » dans le coup de 1965, il devient ainsi « Sebanyamuramvya lorsqu'il donna crédit à la thèse de Ntiruhwama. En croyant à la thèse anti-Ntiruhwama et en arbitrant systématiquement en faveur du « clan Bururien » ... il se comporta désormais comme un « Sebanyabururi » »* [2].

Cette situation est dictée par l'inaction du régime qui se contente de résoudre ou d'ajourner les problèmes ponctuels. Au lieu d'élaborer de gros projets s'étendant sur plusieurs années, sa volonté se manifeste dans le mécanisme de pratiquer une politique de balancement qui ne satisfait ni l'un ni l'autre.

Avec le petit répit de l'ethnisme, ce sont les « Bahima » et les « Banyaruguru » qui sont en lisse. Notons tout d'abord que les deux clans ont une connotation régionale très vivace et cette notion géographique se double d'une idéologie politique particulière. A cet effet, les Banyaruguru se définissent sous l'identité des « Banyamuramvya » et des « monarchistes » tandis que le Bahima sont vu comme les « Banyabururi » et des « républicains ». Mais cette vision reste fausse car elle regorge des contradictions flagrantes

En outre, la tradition fondatrice de la stratification clanique au Burundi agit beaucoup sur ces deux clans quitte à ce que mêmes les intellectuels restent liés à ces croyances. C'est en fait une toile de préjugés qui couvre l'un ou l'autre clan pour influencer l'imaginaire politique burundais dans l'orientation des idéologies.

2.1.1. La dynastie « hima » dans l'imaginaire politique burundais

> *« A cette époque, le conflit entre les gens de Bururi et les gens de Muramvya releva d'abord de l'ordre des représentations imaginaires avant de référer à des comportements politiques concrets »*[1] nous dit J. Nimubona.

Au lieu de puiser dans les comportements politiques concrets, les conflits entre Bahima – Banyaruguru puisent dans la littérature traditionnelle faite essentiellement par les constructions représentationnelles. A ce propos A. Guichaoua renchérit en disant :

[2] NIMUBONA (J.), *op. cit.* p.529.
[1] NIMUBONA (J.), *op cit*, p.529.

« En ce qui concerne les clans, il existe un grand nombre d'interdits qui les classent en « purs » ou « impurs » (...) Même les intellectuels n'arrivent pas à acquérir un esprit critique et continuent à croire que cette stratification est irréversible ».[2]

C'est alors J.B.Ntahokaja qui nous fait part de ces représentations que la population burundaise avait à l'endroit des Bahima du temps de la monarchie.

« Abatutsi bari kubiri hari abatutsi banyaruguru n'abatutsi bahima. Kera baraziririza cane, umunyaruguru ntiyosavye umugeni mu bahima, n'inka yabo hari imiryango itayitunga, barongera bakababakumira mubikorwa vy'ibwami n'ibuganwa basa n'abakebana, abanyaruguru barakengera abahima namba ari uko baje munyuma, bakabanebagura n'ibintu vyabo »[1]

Ce qui peut se traduire :

« Les Tutsi se répartissaient en deux catégories : il y avait des Tutsi « Banyaruguru » et les Tutsi « Bahima ». Autrefois, les interdits étaient suivis à la lettre ; un « Munyaruguru » ne pouvait pas oser demander une fille en mariage au sein des « Bahima » et même une vache des « Bahima » n'était pas admise dans les troupeaux de certaines familles des « Banyaruguru ». Les « Bahima » étaient aussi exclus des travaux de la cour, un climat malsain régnait entre les deux clans. Les « Banyaruguru » minimisaient les « Bahima » et on se demande si c'est parce qu'ils sont les derniers arrivants ».

En fait, cette vision des Burundais qu'exprime Ntahokaja est inlassablement distillée dans la littérature traditionnelle et en arrive à créer des complexes des deux côtés. Encore, la même vision ne s'écarte pas de ce que nous fournit R. Ntibazonkiza Il affirme que dans la société burundaise, les Bahima formaient la classe la moins bonne de Batutsi, elle était au même rang que les Batwa d'aujourd'hui et constamment exclus de l'alentour royal [37].

Cette mise au bans de la société du clan hima résulterait des croyances traditionnelles qui classent certains en groupes des purs et d'autres en groupes des impurs comme le dit ci-haut A. Guichaoua

En outre, cette marginalisation du clan des Bahima entretenue par la littérature burundaise est paradoxalement doublée d'une identité de provenance

[2] GUICHAOUA (A.) *op cit*, p.126.

[1] NTAHOKAJA (J.B.), *Imigenzo y'ikirundi*, Bujumbura, 1978, p.8.

régionale. Selon cette vision, tout Muhima est du sud et tout tutsi du sud est Muhima: une confusion flagrante du biologique et du géographique qui à notre avis contient des contradictions. A ce propos, la remarque de Rodegem nous réconforte à plus d'un titre.

> *« ...autre slogan répété à satiété par les médias depuis une vingtaine d'années : le rôle du groupe hima (...) dans le pouvoir burundais, vu l'appartenance des trois présidents successifs à ce groupe (...) l'erreur repose dans une confusion entretenue entre l'appartenance clanique et l'origine régionale méridionale de beaucoup de dirigeants comme si tous les tutsi du sud étaient Hima »*[1]

Enfin suffirait-il que trois présidents successifs du même clan et d'une même province dirigent le pays pour que la majorité de la population de plusieurs provinces prennent en aversion la province de Bururi comme le décrit B. Kiraranganya en ces termes, Il nous dit :

> *« qu'est ce que Bururi ? C'est l'une des sept belles provinces du Burundi, mais dans l'espoir des 99% des citoyens originaires des six autres provinces, Bururi signifie malheureusement quelque chose dans le genre de ... mafia, mais alors une mafia si aveugle et impitoyable que certains parlent même d'une organisation diabolique vu sans doute l'inégalité actuelle des forces en présence »*[2]

Indubitablement parlant, cette vision relève d'une représentation ; une représentation si personnelle car il n'a pas organisé un sondage d'opinion au terme duquel il est ressorti cette conception. C'est donc pour des fins politiques savamment voilés qu'il invoque l'œuvre des statistiques pour être plus évocateurs.

2.1.2. L'avènement de la « dynastie Hima »

Depuis près de quatre siècles, le Burundi connaît un système monarchique dont le fondement reposait sur le pouvoir temporel et spirituel du roi. Cette période relativement longue avait créé chez bon nombre de citoyens burundais une culture solide d'un pouvoir monarchique comme l'exprime d'ailleurs A. Shibura en ces termes :

> *« ... Il ne fallait pas heurter de front les convictions du peuple. Il était inconcevable qu'un simple Mututsi, de surcroît Muhima remplace le Mwami »*[3].

[1] RODEGEM (F.M) cité par CHRÉTIEN (J.P.), *op.cit*, p.330.
[2] KIRANGANYA (B), *Vérité sur le Burundi. Témoignage*, Ed. Naaman, sherbrooke (Québec), 1985 p.88.
[3] SHIBURA (A.), *op.cit*, p.58.

En fait, cette ascension de la « dynastie hima » a surpris plus d'un au sein de l'opinion publique burundaise quitte à susciter de multiples interrogations. Les propos de J. B. Ntahokaja ci-haut cités sont expressifs à ce sujet. A cet effet, quelques opinions attestent que le calcul fut minutieusement élaboré par la Belgique :

> *« L'ascension des Hima au pouvoir répondait à un plan établi par la Belgique, ancienne puissance tutélaire en accord avec la puissante Eglise catholique »*[1]

Même si le pouvoir colonial avait la tradition de préparer la succession dans les colonies, cette préférence à des Bahima paraît moins justifié même si R.. Ntibazonkiza nous parle de l' exclusion dont ils faisaient l'objet : *« Pasteurs nomades, les Bahima (...) avaient été dans le passé ... systématiquement écartés du pouvoir politique au Burundi »* [2]. Il ne serait alors fantaisiste de se demander la force séductrice de la province de Bururi ou précisement du clan hima pour mériter le choix du colonisateur. Cela revient à s'interroger sur la logique politique du colonisateur dans le choix du leader politique burundais, ce que C. Sekiyuku tente de répondre en ces termes. *« Dans la conception du colonisateur, il serait inopportun de préparer comme successeur un Mututsi Munyaruguru car très proche du pouvoir monarchique, de même qu'un Muhutu car la métropole voulait expérimenter autre chose qu'au Rwanda »*[3]. Bref, cet avènement de la « dynastie hima » est couvert par plusieurs versions légendaires, les unes plus fondées que les autres mais subissant des manipulations pour tourner en faveur de l'une des parties. Cette situation ne sera pas sans effet car elle va exaspérer la crispation des rapports sociaux.

2.2. La discrimination de l'élite concurrente

En puisant dans l'égoïsme, les pratiques discriminatoires sont presque inhérentes à la vie en société. J.P. Chrétien s'exprime en ces termes à propos de la discrimination ethnique :

> *« Le privilège tutsi dans la gestion « indirecte » du Burundi entre 1920 et 1960 se manifeste dans la sélection des chefs « coutumiers » à laquelle procède l'autorité coloniale à l'occasion des réformes administratives des années 1930 »*[4]

[1] Les massacres de 1969, *op.cit*, p.5.
[2] NTIBAZONKIZA (R.), *op.cit*, p.107.
[3] Entretien mené avec KIYUKU (C.), Mayuyu, le 15 mai 2005.
[4] CHRÉTIEN(J.P) ,*op. cit,* p.324

Si la réforme de 1930 n'ouvre pas un phénomène d'exclusion ethnique, elle l'accentue et l'exporte dans tous les domaines de la vie sociale. Cette « grande lessive » opérée par le colonisateur dans le but d'écarter de la catégorie de chefs tout hutu constituera le ciment des divisions interethniques.

A la nomination des chefs ganwa et dans une moindre mesure tutsi, s'ajoutera le recrutement des candidats aux écoles secondaires et celle d'Astrida au Rwanda. A cet effet, les critères de recrutement étaient tous arrangés en faveur de l'enfant du chef qui, plus tard, sera le remplaçant valable de son père. Depuis lors, *« le problème de l'identité ethnique devenait l'expression moderne, dans les termes à la fois sociaux et raciaux voulus par le colonisateur »*[1]. L'identité ethnique devient l'expression d'un conflit social, d'une frustration économique ou d'une lutte de classe.

Ainsi donc, « du régime des colons à celui des colonels », au lieu de faire un changement radical, la post-colonie n'a connu qu'un mimétisme des pratiques coloniales. Plusieurs chefs d'Etats passaient au recrutement des fidèles sur base de parenté ou de proximité géographique quitte à « tisser un véritable réseau d'obligés ». C'est ainsi que ces gestionnaires en font leur patrimoine propre, faisant fi des principes méritocratiques dans les nominations au profit du clientélisme. De là, en découle une suspicion qui devient un mode de vie des citoyens qui ne voient aucun moyen de faire changer la vapeur.

2.2.1. Une suspicion érigée en mode de gouvernement

La Première République fut proclamée sans qu'il y ait une préparation solide de la masse rurale. Cette dernière voyait en elle un régime militaire, symbole de l'étrangeté, de l'altérité ou de la colonisation. Aussi, le détenteur du pouvoir savait que sa légitimité ne pourrait pas se garder efficacement par des moyens pacifiques mais plutôt par une contrainte dosée.

En outre, au lendemain de sa proclamation, deux groupes rivaux se sont formés et rivalisaient de malice pour s'entourer de beaucoup de monde. Ce sont les républicains et les monarchistes.

Ceux-ci s'ajoutaient à l'opposition hutu-tutsi qui mina la vie nationale. Depuis lors, la classe politique commence à baigner dans des intrigues de toute sorte. Ainsi, de haut en bas, c'est la suspicion qui s'installe à travers toutes les instances de la République. Désormais, l'autre devient un ennemi et un danger potentiel.

[1] Ibidem.

2.2.2. L'image de l'autre

J.P. Chrétien part d'une représentation anecdotique pour donner l'image de l'autre dans une psychose de peur. Il décrit l'image d'un infortuné perché sur une branche, coincé entre un léopard et un crocodile qui l'attendent en bas et un serpent qui monte vers lui. Dans ces conditions, l'autre représente un danger de mort, un symbole de la déchéance, l'incarnation du mal qu'il faut radicalement neutraliser anticipativement.

Si la peur est la mère de la violence, l'idéologie est quant à elle l'ancêtre des deux. Elle a la faculté de réinventer le passé, d'inventer le présent et de provoquer une action anticipative sur l'avenir. Dans ces conditions décrites par la fameuse peinture zaïroise, l'individu s'arroge le droit d'attaquer sans culpabilité car il n'est plus l'agresseur mais l'agressé qui se défend.

La peur occupe une place de choix dans la représentation de l'adversaire et dans la production de la violence. A.O. Abdallah proposa aux Burundais comme solutions à la crise de:

> *« Dominer la peur, préparer et organiser le débat national, véritable cadre de négociation intercommunautaire afin de fixer des bases d'une cohabitation pacifique entre Burundais »*[1]

Dans un climat d'une spirale de violence légitimée, c'est A. Guichaoua qui nous montre qu'on ne peut être violent que quand on s'est déjà fait une représentation figurée de l'adversaire:

> *« ... la violence suppose une mythologie manichéenne, une diabolisation et une fixation quasi animale de l'autre(...) de tels jugements communément avancés(...) activent un dispositif régressif qui court- circuite le langage relationnel et suscite un mode pulsionnel dans la perception d'autrui qui prend alors l'intolérable figure de l'ennemi animalisé.. »*[1]

Ainsi, l'autre est diabolisé, animalisé non pas parce qu'il représente un danger véritable, mais en réalité, tout provient du refus de le reconnaître dans sa position légitime vis-à-vis de l'objet réel du conflit.

En fait, au Burundi comme partout ailleurs, l'homme qui est toujours tenté par des besoins énormes en face des ressources très limitées s'oriente vers les stratégies de disqualifications de son « ennemi » potentiel. Les adversaires peuvent être aujourd'hui, les Hutu contre les Tutsi, les Banyaruguru contre les Bahima, les Bahanza contre les Bajiji, les Batare ou les Bahondogo, etc.

[1] ABDALLAH (A.O), cité dans *Politiques Africaines* n°68, p.33.

[1] GUICHAOUA(A.) *op.cit.* p. 61.

Bref, dans ce climat de méfiance généralisée, tout groupe ou tout individu cherche à améliorer ses capacités de nuisance. L'Etat qui a le monopole de la violence légitime vient en premier lieu. C'est ainsi qu'on assiste à des assassinats ciblés, des emprisonnements prolongés et sans jugement, des complots réels ou montés pour la liquidation de son adversaire. L'année 1971 ne fera pas l'exception de cet état de choses.

SECTION III : DES SIGNES AVANT COUREUR A LA « TRAGEDIE » DE 1971.

3.1. Procès politique : Processus de disciplinarisation des opposants

La date du 28 novembre 1966 porte une marque de changement dans la politique du Burundi. C'est un tournant qui fait virer le Burundi d'une monarchie constitutionnelle à un régime républicain dit « révolutionnaire ». Des communiqués radio-diffusés et des commentaires journalistiques jouèrent leur rôle, mais le changement n'a pas été facilement perceptible. A vrai dire, la « révolution » burundaise n'a pas échappé au schéma des révolutions africaines qui se préparent dans les bureaux, se réalisent par un simple message radiophonique et ne se limitent qu'aux villes où on remarque le changement des autorités.

Il serait prétentieux de croire changer la culture ou le système politique par un coup de baguette magique. S'ils ont chanté la révolution, les artisans de cette dernière n'étaient pas suffisamment outillés pour éviter les situations que N.Rockefeller décrit en ces termes :

> *« ... les jeunes qui, mus par un profond idéalisme, sont vulnérables face aux tentatives d'infiltration de la subversion, prêts à entreprendre si nécessaires une révolution pour mettre fin à l'injustice, mais insuffisamment conscients de la nature réelle de la révolution elle-même ou du système de gouvernement par lequel la justice qu'ils désirent peut être réalisée »*[1]

Ainsi donc, malgré les « bonnes intentions » des autorités du nouveau régime, celles-ci ne seront pas moins jouisseuses, n'entretiendront pas moins de divisions et ne joueront pas moins aux intrigues de la cour que le précédent. Les zones d'ombre restent les mêmes que celles évoquées par S. Sabimbona :

[1] ROCKEFELLER (N.) cité dans *politique Africains n°42*.p.83.

> *« le point d'interrogation qui traduit notre inquiétude est fondé sur la contradiction souvent fréquente entre les slogans et les convictions, entre les promesses et les réalisations, entre le politique et la politique »*[1]

Le régime sera caractérisé par la multiplication des affaires douteuses comme l'affaire des armes, celle des tracts, celles de procès préfabriqués pour désarmer l'opposition, celle des emprisonnements prolongés etc. Ces affaires une fois mal gérées, regorgent de tant de difficultés pour le régime même. Ainsi, ces procès peuvent aussi se présenter comme un couteau à double tranchant. si la sentence est douce, on en déduit la faiblesse du régime, si elle est dure, les opposants, s'en servent pour dénoncer le durcissement du régime en vue de la radicalisation de l'opposition. Si enfin, l'autorité manifeste la clémence aujourd'hui et la fermeté demain, elle court le risque de ne satisfaire personne et par conséquent le régime en sort politiquement affaibli car il est injuste.

Bref, la remarque de G. Bimazubute apaise les esprits chauds en relativisant les attentes du peuple pour une révolution ou tout autre nouveau régime. Il écrit :

> *« ... ce n'est pas que je cautionne les arrestations et les emprisonnement opérés ces derniers mois. Mais s'il y avait une révolution, il y aurait nécessairement des arrestations, des emprisonnements ..., à première vue inexplicable mais dans le fond très justifiés. La révolution étant une action humaine, n'est pas assurée contre l'erreur. Sous son couvert, des hommes se débarrassent d'autres hommes. Personne n'y peut rien, on ne peut que limiter les dégâts, jamais les éviter entièrement »* [2]

Il importe alors de voir comment la première République s'est comportée dans le but de contenir, d'intimider ou de se débarrasser des opposants.

3.1.1. L'affaire des armes

Il serait naïf de croire que le désarmement de la population est une simple opération de routine. Le chef d'Etat Major Général de l'armée organise, quelques jours après la proclamation de la république, une fouille ciblée en mairie de Bujumbura où *« il mettra la main sur sept armes à feu. Aussitôt, le pouvoir crie à la victoire et au démembrement d'un complot contre la jeune*

[1] SABIMBONA (S.) , in « République révolutionnaire » dans *Remarques Africaines n°285* du19/10/1966, pp.124-129.

[2] BIMAZUBUTE (G.), *Remarque Africaine n°285* du19/10/1966.

république »[1]. A ce moment, le président de la république était en déplacement au Congo Kinshasa pour discuter avec Mobutu de l'éventuelle création de la communauté des Grands Lacs.

Ayant préparé le coup dans le but de se tailler une place de choix, l'initiateur du coup n'arrivera pas à l'objectif car plus d'un y voyaient une pure machination, une instrumentalisation d'un fait alors que l'imminence du danger n'était pas visible.

Mais comment ces gens sont-ils arrivés à s'armer? Voici la vision de M. Manirakiza sur cette question :

> *« C'est justement après les massacres de la population de Muramvya en 1965 que les Tutsi craignent la récidive de 1965. Un sentiment d'auto-défense s'est créé en eux quitte à se chercher une arme légère. Ces armes avaient été vendues par Mundanikure, un militaire chargé de l'entretien des armes mais qui se passait pour un civil qui les aurait achetées auprès de réfugiés congolais et rwandais »*[2].

Le procès des inculpés sera vite ouvert avec comme avocat Maître E. Ntiyankundiye. Un des présumés nous affirme que le verdict fut clément en raison de la présence parmi eux des proches de M. Micombero comme P. Kashirahamwe, L. Niyondagara, B. Bizindavyi.

Même si l'affaire apparaît un peu banale, elle aura le mérite de dévoiler le but poursuivi par A. Shibura qui est celui d'intimider l'opposition et de fragiliser les relations entre les Tutsi des différentes régions. J. Nimubona nous fait part de son interprétation:

> *« ... c'est dans ce sens que l'on peut interpréter l'accusation de port d'armes montée de toute pièce (...) qui permit à A. Shibura d'intimider les hauts fonctionnaires, y compris des proches de son président qui était alors en déplacement au Congo-Kinshasa »*[3]

Constatons que depuis lors les oppositions commencent à se former aussi sur un fond d'identité régionale. Les proches du président rivalisèrent d'ardeur dans les flatteries, les dénonciations et dans toute autre forme de disqualification des concurrents. C'est ainsi que ce que fera J. Ntiruhwama de Muramvya sera fait avec un effort titanesque par le tandem Shibura-Simbananiye de Bururi comme ils le disent eux-mêmes : *« ... Comme NTIRUHWAMA nous avait chassés, pourchassés, traqués et acculés, notre énergie de le combattre avait*

[1] MANIRAKIZA (M.), cité par NGAYIMPENDA(E.), *op.cit*, p.333.
[2] Entretien mené avec MANIRAKIZA (M.), Bujumbura, le 12 avril 2005.
[3] NIMUBONA(J), *op.cit*, p.529.

décuplé. »[1] Dans ces conditions, les rapports entre les Tutsi des deux provinces Bururi et Muramvya vont en se détériorant. Ils deviennent purement tendus quand l'affaire des tracts tombe dans les mains de la justice.

3.1.2. L'affaire du tract

Le tract dont il est question constitue la première attaque ouverte au régime républicain à commencer par le président de la République. A travers ce tract, on peut lire :

> *« Micombero était avec les assassins de Rwagasore, nous vous urgeons de quitter immédiatement le pouvoir. Vous êtes un usurpateur, nous lutterons contre les Hima et nous verrons comment cent Hima peuvent vaincre des millions de Burundais, personne n'ignore que c'est Micombero, Ntiruhwama, Simbananiye, Njangwa, Nicayenzi et d'autres vauriens en provenance de Bururi qui gouvernent le pays, les ressortissants de MURAMVYA ne ramassent que des miettes ...* »[2]

A y regarder de près, on remarque que le tract couvre trois dimensions indépendantes mais quand elles sont prises en commun, elles constituent en tout l'attaque contre le régime.
La première dimension est constituée par l'attaque contre la personne du président de la république qui de surcroît est rangée parmi les assassins du héros national. Signalons que ceux-là avaient écopé la peine de mort et que par conséquent Micombero mérite le même sort. La deuxième dimension évoque les accusations globalisantes du clan Hima dont le président de la République est originaire. Les rédacteurs ont pris soin de mentionner les proches du président, Hima et non Hima les identifiant aux ennemis. La troisième dimension consiste en réginalisation de l'acte ou en localisation de l'axe du mal. A voir comment les rédacteurs de ce tracte ont spécialement mentionné le caractère régionaliste, on dirait que le Burundi était composé par deux provinces concurrentes Bururi et Muramvya. Ceci prouve que ce sont plutôt les deux seulement qui ont des potentialités égales pour pouvoir remorquer d'autres.

Après que le pouvoir ait déjà mis la main sur ces tracts, le parquet procéda aux arrestations de nombreuses personnalités dont deux anciens vice-premier ministre, deux anciens ministres, l'ancien président de l'Assemblée Nationale et son adjoint et un ancien député qui mourut d'ailleurs en prison.

Ainsi, au terme des investigations, « *la cour conclut que le tract est attribué aux étudiants, aux éléments de l'armée et à ceux de la gendarmerie et*

[1] NGAYIMPENDA(E)., *op.cit.* p.187.
[2] MANIRAKIZA(M), *op.cit*, p.39 .

qu'enfin c'est l'ex-roi qui projette son retour au pays »[1]. A cet effet, différentes condamnations furent prononcées mais les condamnés bénéficieront de la grâce présidentielle à l'occasion du 9ème anniversaire de l'indépendance du Burundi. Bref, la construction politique de l'idéologie violente qui procède par la manipulation des bases biologiques, géographiques aboutit à la logique de l'élimination des concurrents potentiels. On en arrive ainsi à la formation de deux groupes antagonistes qui seront les acteurs de la crise de 1971.

3.1. Procès de 1971

Si le coup d'Etat manqué de 1965 constitue un début officiel d'une crise ouverte entre les Hutu et les Tutsi, celle de 1971 est incontestablement intra ethnique et régionale. Elle oppose essentiellement les Tutsi du Sud détenant les poste-clés du pouvoir et ceux du centre du pays qui désirent les conquérir comme le décrit J. Nkiramagi:

> *« Les Tutsi du Sud avaient monopolisé le pouvoir et en plus de l'ethnisme, le régionalisme s'implanta dans le pays. Les membres de l'élite des autres régions et particulièrement ceux de Muramvya réclamaient une vive participation dans la gestion des affaires du pays. »*[2]

C'est sous cette paralysie des institutions que s'annonce le procès de 1971 ; un procès de la tournure témoigne la permanence des irrégularités à chaque pas. Il est ouvert par une alerte d'un coup d'Etat dénoncé sur base d'entracte qui, lui même n'a pas été porté à la connaissance du procureur.

3.2.1. Alerte du coup d'Etat tutsi

Certains hommes politiques burundais baignent dans les rumeurs, les suspicions et les intrigues comme dans leur élément naturel. Ainsi, comme nous le dit R. Ntibazonkiza, il demeure constamment dans *« ... la crainte permanente d'une conspiration, la peur des trahisons, le désir constant d'éliminer les rivaux ... »*[3]

Si le coup d'Etat est perçu comme le renversement des institutions préalablement établies pour le remplacement d'abord des hommes et puis du système de travail, il est clair que l'alerte du coup d'Etat est l'œuvre du détenteur du pouvoir ou de son hôte. L'alerte dont il est question est attribuée au

[1] NGAYIMPENDA (E.), *op.cit.*, p.329.
[2] NKIRAMAGI (J), *La question ethnique au Burundi à travers la presse belge et francophone*, Bujumbura mém, U.B., 1997, p.34.
[3] NTIBAZONKIZA (R.), *op.cit*, p.108.

Ministre A. Shibura ayant la Justice et l'Intérieur dans ses attributions. Il s'exprime en ces mots :

« Je vous félicite mais vous n'allez pas fêter parce que les institutions sont en danger. Travailler immédiatement puisque si vous ne les arrêtez pas, eux vont faire un coup d'Etat. »[1]

A la demande des preuves pour au moins justifier les mandats d'arrêt, il ajouta en des mots secs: *« Je les ai mais pas dans mes mains, mais arrêtez-les vite, sinon on discute ici et eux font le coup d'Etat... Le président ne peut pas s'amuser à révoquer ces hautes personnalités pour rien. »*[2]

Même si c'est en violation de la procedure judiciaire, les deux procureurs se voient obligés d'arrêter ces personnalités sans aucune preuve. Comme ils savent que le code pénal ne punit pas les intentions, il faut à tout prix réunir les éléments moraux, matériels et intellectuels. Le Ministère Public chargé d'établir la vérité et de sauvegarder l'intérêt national par la régulation des intérêts particuliers, mandate le parquet de Bujumbura pour procéder aux arrestations.

Irrégularité flagrante, les arrestations sont opérées sur base d'un tract, lui même qui, selon le procureur L. Nduwayo n'apparaîtra qu'un mois après les premières arrestations. Mais d'où provient ce tract ? C'est le même ministre qui a fait l'alerte qui nous fournira d'amples informations :

> *« Récapitulons les responsabilités de Thomas Ndabemeye. Il a dénoncé le complot, il a fourni la liste des personnes à arrêter, il a refusé de déposer, il a fui le pays et n'est revenu qu'après le prononcé et c'est lui qui a propagé partout que l'affaire était un règlement de compte entre Abanyabururi et Abanyamuramvya. »*[3]

Au moment où les principaux accusateurs se jettent la responsabilité, le Procureur de la République L. Nduwayo ne cesse de clamer haut et fort qu'il était profondément gêné par le caractère flou du procès. Qu'il soit T. Ndabemeye, A. Shibura, qui sonne l'alerte, cette dernière s'inscrit dans le prolongement de l'affaire du tract et du remaniement ministériel du 3 mars 1971.

[1] Propos du Ministre SHIBURA (A.) aux procureurs BUFIKIRI (S.) et NDUWAYO (L.); cité dans Mosaïque, débat politique à la radio Isanganiro : cassette de NTUNGUMBURANYE (J.)

[2] Propos du Ministre SHIBURA (A.) aux procureurs BUFIKIRI (S.) et NDUWAYO (L.); cité dans Mosaïque, débat politique à la radio Isanganiro : cassette de NTUNGUMBURANYE (J.)

[3] SHIBURA (A.), *op.cit.*, p.78.

3.2.2. Des arrestations au verdict

Au moment où le Ministère Public fait état *« des bruits les plus divers qui circulent et toutes les versions s'y passèrent, les unes affleurant plus ou moins la vérité, d'autres s'y écartant entièrement »*[1], le parquet de Bujumbura commence les arrestations pour essayer d'établir la vérité des faits.

3.2.2.1. Arrestations

C'est exactement le 05 juillet 1971 que le parquet de Bujumbura procède aux premières vagues d'arrestations visant les personnalités tant civiles que militaires essentiellement d'une même circonscription géographique : Muramvya et Ijenda. Ces arrestations ouvrent une période de grande tension sociopolitique. Parmi les personnalités arrêtées figuraient les trois anciens ministres : Major J. Ntungumburanye, L. Ndabakwaje et L. Ntawurishira. *« Les trois anciens ministres sont accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, un crime qui à l'époque est puni de la peine de mort. »*[2]

Deux mois plus tard, une deuxième vague concerne « *trois lieutenants accusés de vouloir tenter un « coup-suicide » destiné à assassiner le président MICOMBERO, les ministres SHIBURA et SIMBANANIYE pour enfin libérer le Major NTUNGUMBURANYE et ses amis.* »[3]

C'est au mois d'octobre que le parquet effectue une troisième vague. Ce qui gonfle le nombre de comploteurs. Parmi les personnalités arrêtées, on peut citer Maître E. Ntiyankundiye qui était l'avocat principal des accusés.

3.2.2.2. De la détention à la clôture des audiences

Pour l'affaire de 1971, la durée de détention fut relativement longue si du moins on se réfère à celle de 1969.

Quant aux conditions de détention, il faut d'abord noter que toute vie de prison est une vie de privation ou tout acte est interprété en terme de tortures déguisées. Selon M. Manirakiza ils ont subi des séances de tortures inouïes en témoigne son corps-zébré.
J. Ntungumburanye nous confirme que ce sont d'ailleurs les séances de tortures qui le poussèrent à changer d'avis et d'accepter l'existence du complot mais

[1] NGAYIMPENDA (E.), *op.cit*, p.355.
[2] NGAYIMPENDA (E.), *op.cit*, p.356.
[3] Entretien mené avec MANIRAKIZA (M.), Bujumbura, le 12 avril 2005.

c'était T. Ndabemeye, son supérieur en grade et en fonction qui lui a proposé cette affaire.[1]

En outre, l'interview du procureur de la république accordée à Flash-infor nous révèle sa position en répondant à deux questions qui sont :

- Les tortures ont été condamnées par la nouvelle procédure pénale et les prévenus ont déclaré lors du procès qu'ils sont méchamment torturés pour leur arracher les aveux, qu'en dites-vous ?
- Est-il vrai que certains prévenus seraient en état de santé alarmant et que l'un ou l'autre serait atteint de troubles mentaux ?

A toutes ces questions, le procureur de la république répondit :
« Je dois au préalable faire une mise au point : il n'y a qu'un seul détenu qui a déclaré avoir subi des sévices corporels (...). Abordant maintenant le fond de la question, je vous déclare que je suis contre les tortures corporelles pour arracher les aveux parce que : premièrement, le procédé est dégradant pour la personne humaine et à mon sens, il est plus dégradant moralement du moins pour celui qui l'applique que pour celui qui le subit. Deuxièmement, je suis contre ce genre de procédé car il est inefficace en ce sens qu'on n'obtient presque jamais des aveux probants, par ce moyen donc si je dois rester logique avec moi-même, je ne peux pas employer une telle pratique ni la tolérer. Et on sait que la dénonciation de la torture est un système de défense couramment utilisé par les prévenus et d'ailleurs, cela relève de leur droit, de se défendre comme ils peuvent ».[2]

On remarque que le procureur de la république est animé d'une intention d'enrayer la torture si du moins il reste honnête avec ses propos. Mais, remarquons en outre qu'il est clair que ce n'est pas le procureur qui pratique la torture mais ses subalternes. Il ne peut qu'exercer une pression sur eux. Il serait en outre erroné de croire que c'est l'affaire de 1971 qui a fait l'exception, seulement les injonctions du procureur leur auraient servi de leçon pour ne pas l'intensifier. Sinon, chercher un produit qui n'a pas fait recourt aux tortures ni physique ni morale reviendrait à rechercher une aiguilles dans un océan.

C'est en fait au bout de trois mois de détention qu' « un procès marathon » fut ouvert pour s'étendre sur quatre mois sans interruption. Les audiences publiques débutèrent le 6 octobre 1971 pour se clôture le 24 janvier 1972. Le procureur de la République était le premier responsable dans l'instruction de l'affaire de 1971. Notons que cette affaire fut clôturée par un non lieu, ce qui mécontenta les autorités en place. C'est ainsi qu'une ordonnance ministérielle n°100/20 du 28 janvier 1972 portant suspension par mesure d'ordre

[1] Entretien avec NTUNGUMBURANYE (J)., le 18 mars 2005
[2] NDUWAYO(L.) In *flash-infor* n°297 du 04. novembre 1971.

L. Nduwayo comme procureur de la République est vite signée. Cette ordonnance est doublée d'une réquisition de tous les moyens de fonction y compris salaires et voitures. Cette réaction montre que le pouvoir avait orienté le procès autrement, avait prédéfini les victimes et verse constamment dans la loi du talion.

Bref, on constate que le déroulement a été entaché de zones d'ombre comme nous le confirme d'ailleurs Ntungumburanye.

> *« Du moment que les preuves matérielles n'ont pas été réunies pour constituer un réquisitoire constant, tant que le témoin principal n'a jamais comparu et a été plutôt envoyé par le gouvernement au stage depuis les premières arrestations jusqu'au prononcé du verdict, du moment que le juge est allé jusqu'au-delà des condamnations proposées par le ministère public »*[1]

Toutes ces irrégularités nous poussent à douter de la véracité de l'existence du complot. A E. X. Ugueux de renchérir en disant :

> *« D'abord à cause de sa nature fondamentalement régionaliste, beaucoup de gens n'y percevaient qu'une stratégie d'élimination d'un groupe politique fort (...). En plus du fait que des civils étaient jugés devant la cour militaire et des tortures étaient infligées aux détenus pour extorquer leurs aveux, le procès était constamment sous influence politique. Non seulement les très jeunes magistrats nommés pour s'occuper du procès l'avaient été en catastrophe, mais encore les polices de la justice et de la sûreté étaient dans leur composition, dominés par des «gens du clan Bururi ». De plus, les ministres de la justice et de l'information qui jouaient gros dans cette affaire interféraient énormément dans le cours du procès »*[2]

C'est alors ce caractère flou qui inquiète les inculpés l'opinion tant nationale qu'internationale qui va orienter l'issue du procès.

[1] Entretien mené avec NTUNGUMBURANYE (J.) , Bujumbura, le 20 avril 2005.
[2] UGEUX(E.X .) cité par NIMIBONA (J.), *op. cit.*, p.531.

T4 : ISSUE DU PROCES DE 1971

Peine de mort	Peines d'emprisonnement			Acquittement
	Perpétuité	Vingt ans	Cinq ans	
1.Ntugumburane J.	Ntawurishira L.	Ntiyankundiye E.	Ndacituma M.	Mpagaze
2.Rubeya B.	Ntiroranya A.	Nzohabonimana A.		Kagabo I.
3.Nkundwa E.	Ryumeko J.	Ntugura R.		Banyiyezako R
4.Baranyanka C.	Rusiga P.			Ntambutso S.
5.Rukeba F.	Nyarusage A.			Gasuguru D.
6.basita E.	Wakana J.			Ruhwikira T.
7.Ndabakwaje L.	Nzohabonayo D.			
8.Manirakiza M.				
9.Bararufise F.				

Source : NGAYIMPENDA (E.), *op.cit*, p360

3.2.3. De l'accueil réservé au verdict

Toutes ces condamnations pour un procès plein d'irrégularités suscitèrent beaucoup d'émotions. Des réactions d'hostilité, de dénonciation des irrégularités et d'autres qui implorent la grâce présidentielle tombent de partout.

3.2.3.1. Réaction de l'UNEBA et des mouvements intégrés au parti

Ce procès de 1971 a fait couler beaucoup d'encre dans les milieux sociopolitiques burundais. Comme c'était déjà perceptible que le procès avait un cachet régional très aigu, même la mobilisation en faveur des détenus suivait surtout une ligne de clivage régional :

> *« ...à la veille des audiences, des bus passent dans quelques centres importants du pays pour ramasser des supporteurs avertis à l'avance et dont la cohue était destinée à peser sur la conscience et le psychisme du siège »*[1]

Mais cette dimension régionale va progressivement se perdre dans les différentes réactions pour céder la place à la dénonciation commune de l'injustice.

A cet effet, le grand mouvement de contestation le plus radical sera la jeunesse estudiantine principalement dominée par le groupe de Muramvya et de ses environs, basé en Belgique. Il se déclarent fatigués du régime qui s'amuse à scier son élite dans le but de la régionalisation du pouvoir. Ainsi, toutes les

[1] NGAYIMPENDA (E.), *op. cit*, p.545.

ethnies et les tendances politiques confondues, c'est à l'occasion de l'assemblée générale des étudiants burundais de Belgique, qu'ils rédigent un manifeste très virulent dont Nimubona nous fait un commentaire :

> *« Les « Etudiants burundais en Belgique » dont la plupart provenaient de Muramvya et d'Ijenda fustigèrent la gestion de Micombero et de sa clique, se désolidarisèrent « formellement des acteurs de ce carnage » (...) « condamnèrent » catégoriquement ces dirigeants médiocres qui s'évertuent à diviser les Barundi et à perpétuer les crimes les plus ignominieux avant de lancer un appel à l'insurrection populaire en ces termes : « Lançons un appel pressant et vibrant à la population burundaise pour démasquer et engager une lutte sans merci contre ces bandits. Proposons comme début de résistance la paralysie de toutes les activités sur toute l'étendue de la république. Le pouvoir est au peuple »*[1]

Remis à l'ambassadeur L. Nzeyimana et diffusé à Bruxelles, le 2 février 1972, ce manifeste fera réagir le gouvernement du Burundi. Le ministre de l'Education et celui des Affaires étrangères rédigeront une correspondance à leur homologue de la Belgique Pierre Harmel, l'invitant à suspendre les bourses d'études des signataires et d'expulser les plus remuants. La Belgique qui avait déjà constaté la fourberie qui entoure le déroulement de ce procès réservera à cette correspondance une simple fin du non- recevoir.

En outre, même si les mouvements intégrés au parti unique présentaient l'identité d'un instrument dévoué au pouvoir, la J.R.R n'a pas su comment retenir son indignation. Elle montre timidement que les principes révolutionnaires ont été trahis par la multiplication des injustices et s'exprime en ces mots :

> *« S'il y a tant d'injustices Monsieur le président, nous estimons qu'en fait et de façon générale, c'est parce que notre révolution a été trahie. « Qu'est-ce qu'il en reste à présent ? Après la flambée d'enthousiasme qui avait accueilli la proclamation du 28 novembre, nous sommes en droit de nous demander : où en est-on avec la révolution du 28 novembre ? Ne nous y trompons pas : il va falloir parler d'elle au passé. L'urgence apparaît d'un changement fondamental »*[2]

Sans tarder, l'UTB lui emboîta le pas en apposant sa signature sur cette même lettre. Même si elle est rédigée sous un euphémisme trompeur, cette lettre aura

[1] *"Démence politique et scandale juridique au Burundi »* cité par NIMUBONA (J.) *op. cit.*, p.531.
[2] *Lettre de la J.R.R. adressée au président de la république* citée par E. NGAYIMPENDA *op. cit.*, p.544.

sa place car le président réalise qu'il ne peut pas compter sur leur soutien. Il apprit que la révolution a cédé la place au tribalisme et au régionalisme. Il remarque en outre que la J.R.R. et ses pairs regrettent d'avoir trop servi une philosophie épuisée et sans rien produire.

3.2. 3.2. Réaction de l'Eglise catholique

L'Eglise catholique s'est particulièrement investi dans la formation des premières générations de l'élite burundaise. Ainsi, se tenir en marge des jeux politiques du pays lui serait difficile. En fait, sa neutralité face aux événements majeurs donnerait lieu au renoncement de tout contrôle sur le corps social burundais en général et sur l'élite en particulier.

En effet, à peine deux ans après l'indépendance, le torchon commence à brûler entre l'Eglise et l'Etat. Inauguré depuis l'époque où l'UPRONA s'est institué en parti unique, l'opposition devient manifeste en 1967 quand l'église s'insurgeait contre la mise en résidence surveillée de Monseigneur N. Bihonda, accusé d'avoir prononcé un serment déplaisant à la cathédrale de Gitega. Ainsi, sous la plume des « chrétiens du Burundi », une lettre fut adressée au président de la république le 13 décembre 1967 où ils dénonçaient l'insécurité grandissante ressentie par les chrétiens. Pour une deuxième fois la lettre pastorale écrite en 1970 met en garde l'Etat contre les injustices qui se commettent sous ses yeux. C'est enfin en 1971 *« avec les arrestations des personnalités qui sont liées aux éminents membres du clergé par ailleurs conscients des retombées fâcheuses que produirait l'exécutions des prévenus sur la survie politique et physique des tutsi»*[1] que la crise atteint son paroxysme.

Depuis lors, l'Eglise catholique sortira de sa réserve pour critiquer la conduite des enquêtes et le déroulement du procès. Une lettre prophétique signée le 4 novembre 1971 par la plupart des évêques et remise au président Micombero, aux membres du Conseil supérieur de la République, au gouvernement et aux gouverneurs de province dénonçaient sans équivoque le malaise grandissant au sein de la population burundaise. Dans leur message aux chrétiens écrit le 4 novembre 1971, ils constatèrent que :

> *« le droit du plus fort prévaut toujours « que » du népotisme on a crié au régionalisme tout cela comporte de la jalousie frisant la haine, fomentant la division « que » le procès en cours à propos du complot inventé est un exemple de la corde des esprits « que » quelques personnes s'efforcent de prouver la réalité d'un coup d'Etat déjoué et semblent témoigner d'un intérêt personnel à voir l'enquête et le jugement conclure à la*

[1] NGAYIMPENDA (E.), *op.cit*, p. 561.

culpabilité des prévenus, ce qui apparemment rend manifeste le caractère partiel et partial de la publicité de l'affaire »[1]

Ce message cache mal la dénonciation crue de l'affaire de 1971 et ils ne cachent pas non plus leur crainte de voir la situation tourner à un cycle de vengeance. Ils s'expriment en ces mots :

« La haine, la vengeance, l'intrigue, le soupçon et la calomnie vont avoir le droit de cité au Burundi parce que tous ces mécontents, tous ces aigris, ceux qui souffrent aujourd'hui peut-être injustement pourraient ne pas pardonner et prendre leur revanche dès qu'ils en auraient la force, et ainsi, on risque de légaliser l'injustice en contaminant tout le pays »[2]

Si plusieurs actions de grande envergure entreprises par l'Eglise catholique étaient réalisées avant la sentence, l'attitude de Mgr M. Ntuyahaga est sans commune mesure dans le renversement de la vapeur. Très respecté à la suite de son militantisme pour l'indépendance aux côtés de Rwagasore, il a personnellement approché le président burundais pour lui demander la grâce des condamnés à mort et la commutation des lourdes peines. Sa présence auprès du président restera une pièce motrice pour gracier les condamnés.

Ayant constaté les propositions de Mgr. Ntuyahaga, un homme d'une position sociale si respecté, ayant constaté le résultat des tournées organisées à travers tout le pays, Micombero opta de se faire acclamer par la grâce présidentielle à l'endroit des condamnés. C'est à la suite des sollicitations tant intérieures qu'extérieures qu'il prend un moment de réflexion comme nous le signale « Flash-infor » :

« Et qui ne prendrait pas des moments de réflexion devant pareilles requêtes ? Surtout quand les requêtes ne parviennent pas seulement du Burundi, cette fois sans distinction de région ni d'ethnie, c'est aussi du monde entier »[3]

La grâce présidentielle sera vite accordée aux condamnés à mort de même qu'une commutation de lourdes peines du procès.

3.2.4. Le recours en grâce

Si « Micombero résista longuement aux pressions intérieures qui lui demandaient de commuer ces peines, il finit par céder sur l'intervention du président Mobutu contacté par certains Tutsi et par le Saint-Siège »[4] nous dit A. Binagana. Il va falloir recourir à la haute prérogative du président pour accorder

[1] MANIRAKIZA (M.), *op. cit.*, p.88.
[2] *Le Soir*, le 04 mai 1972 cité par NGAYIMPENDA (E.), *op. cit.*, p.533.
[3] *Flash-infor n°374* du 05 février 1972.
[4] BINAGANA (A.), cité par NGAYIMPENDA (E.), *op. cit.*, p.361.

la grâce aux condamnés sur les sollicitations de l'extérieur qui s'ajoutaient à la demande de pas mal de citoyens burundais.

En effet, si la date du 24 janvier 1972 est prise pour une journée sombre par la majorité de l'opinion nationale, celle du 4 février 1972 symbolisera l'aurore dans le renforcement de l'unité nationale. C'est à cette date qu'ont été signés trois décrets présidentiels portant octroi de la grâce aux principaux condamnés du 24 janvier 1972 et commutation des différentes peines. Ainsi, le climat de tension avivée par la haine et l'amertume cède la place à un climat d'espoir. Le président s'est ressaisi et a vu que si le Burundi et le monde prétendent à l'unisson, ce ne sont pas « les peines ou les châtiments » qui assureront la paix, l'unité et le progrès mais plutôt la « clémence, la largeur d'esprit et la grandeur d'âme ». A ce propos, E. Ngayimpenda voit que

> *« le décret présidentiel portant mesure de grâce proclame la foi de Micombero dans « la voie pacifique » jugée « la seule efficace et sûre » mais proclame surtout sa volonté de « résoudre les problèmes ou conflits naissants entre les groupes d'individus »*[1]

Cette volonté que décrit « Flash- infor » est matérialisée par la prise de trois grandes décisions qui sont le décret présidentiel n°1/40 du 04 février 1972 en son article premier qui stipule : « la peine capitale prononcée contre J. NTUNGUMBURANE, B. RUBEYA, C. BARANYANKA, RUKEBA, M. MANIRAKIZA, E. BASITA et F. BARARUFISE est commuée en peine de servitude pénale à perpétuité ». Le décret présidentiel n°1/41 du 04 février 1972 en son article premier stipule : « la peine capitale prononcée contre L. NDABAKWAJE et E. NKUNDWA est commuée en peine de servitude pénale principale de sept mois ». Le décret présidentiel n°1/42 du 04 février 1972 en son article premier stipule : « la peine de servitude pénale à perpétuité prononcée contre P. RUSIGA, A. NTIRORANYA et D. NZOHABONAYO est commuée en peine de servitude pénale de douze jours [2]

En général, cette mesure de grâce fut manifestement accueillie par une joie indescriptible par une majorité de Burundais comme le décrit « Flash-infor » :

> *« Le peuple burundais et le peuple du monde épris de paix, de la liberté et de la justice ont accueilli avec satisfaction les trois grandes et historiques décisions du fils digne de la nation, ... »*[3]

[1] Décret présidentiel n°1/40 du 04.02.1972 cité par NGAYIMPENDA E., *op. cit.*, p.361.
[2] *Flash-infor n°374* du 05 février 1972.
[3] *Flash-infor n°374* du 5 février 1972.

Il serait quand même erroné de croire que la mesure de grâce enchanta tous les Burundais sans distinction aucune. En plus de ceux qui auraient monté le complot, qui auraient constaté que c'était une peine perdue *« les intellectuels hutu n' y comprirent rien, car, aux erreurs des uns, une demi mesure, alors qu'à celles des autre, on adoptait des solution radicales »*[1]

Ainsi, la synthèse de P. Tannewald paraît éloquente : *« cette mesure de grâce, une fois de plus renforça « l'amertume des Hutu » dont les leaders n'ont jamais eu droit à des mesures de grâce lors des procès qui leur furent intentés »*[2]

Néanmoins, tout cela n'empêchait pas ceux qui éprouvaient la joie de pouvoir la manifester au grand jour. Il fut le moment propice pour ceux qui voulaient instrumentaliser la foule dans le but de soutenir les entreprises présidentielles. C'est ainsi qu'une foule innombrable décida de se jeter dans les rues de la capitale pour manifester leur joie, leur soutien au régime et surtout au président de la république.

3.2.5. D'une manifestation à l'autre

Après cette mesure de grâce, certains hommes politiques burundais surtout ceux qui étaient dans les bonnes grâces présidentielles saisirent l'acte pour échafauder une publicité. Des manifestations furent organisées de toute part. L'atmosphère du 8 février 1972 où une manifestation monstre est organisée pour le soutien au chef de l'Etat et au régime « révolutionnaire », dont le chef venait de « témoigner sa foi » à la réconciliation, est comparable à celle du 9 juillet 1966. A ce propos, « Flash-Infor » nous dit :

> *« Cette manifestation nous rappelle celle du 9 juillet 1966 lorsque toutes les forces vives de la nation se dressèrent comme un seul homme contre la monarchie rétrograde et imposèrent le Colonel Michel MICOMBERO, alors capitaine comme premier ministre »*[3]

Le rendez-vous de cette marche manifestation était fixé le mardi 8 février 1972 à 13h00' au stade Prince L. Rwagasore. L'heure a sonné quand le stade était déjà plein de manifestants qui « dépassaient largement le nombre escompté par les organisateurs ». Le départ a eu lieu à 13h30 et ils ont parcouru tous les huit kilomètres en scandant des slogans promettant un soutien indéfectible au président et à son régime.

[1] BARAMPAMA (A.) cité par NGAYIMPENDA (E.), *op. cit.*, p.361.
[2] TANNEWALD (P.) cité par *Le Soir* du 1er juin 1972.
[3] *Flash-Infor n°376* du 08.02.1972.

Il y a lieu de se demander si c'est par conviction ou par peur que tout ce monde se jette dans les rues avec une passion indescriptible. Quoiqu'il en soit, la contrainte et la peur jouent un rôle prépondérant. A ce propos, J. Nimubona nous éclaire :

> *« Dans les sociétés où dominent la terreur du monolithisme, ou les moyens d'investigation sont concentrés dans les mains de l'Etat, où la société civile est organiquement liée au pouvoir central, où les agents baignent dans une culture de sujétion et où l'absence de séparation des pouvoirs empêche toute régulation institutionnelle, comment démêler l'objectif du subjectif sur le plan de la justification des comportements politiques »*[1].

Cette observation peut être faite même aujourd'hui après plus d'une trentaine d'années.

Toute la période de février à avril est ponctuée par des actions d'intense mystification du président sous la supervision des militants, des courtisans et toutes autres personnes qui cherchent les faveurs du président. Aussi, la date du 1 avril 1972 sera le tour des responsables du parti, des forces armées, de la J.R.R., de l'UFB, et de l'UTB qui au terme d'un meeting, ont organisé une manifestation monstre. Le rassemblement a eu lieu à 10 heures au stade FFB dans l'objectif de dénoncer et de décourager les actes subversifs et criminels des traîtres nationaux et des mercenaires blancs. Cette manifestation était le rendez-vous de tous les véritables militants du régime.

En fait, cette folie de joie qui emporta tous les militants du régime surtout ceux qui sont dans les bonnes grâces du président, ne manquait pas de mécontenter l'opposition. Les leaders Hutu sont les premiers à être vexés par cette glorification d'un président, partial à leur vue. Ce qui créa un repliement dans les identités ethniques qui vont exploser au cours du fléau de 1972.

[1] NIMUBONA (J.), *op.cit*, p.535.

CHAP. III. LES INCIDENCES SOCIOPOLITIQUES DU PROCES DE 1971

L'unité de façade introduite par la première République sera vite inefficace pour mettre fin aux discussions et aux rivalités fondées sur les mouvements particularistes, telles que les solidarités ethniques, régionales ou claniques. La crise de 1971 est un événement majeur impliquant tout un cortège de conséquences dans l'apparition des crises ultérieures du Burundi. Il serait quand même partial, voire partiel, de la rendre seule responsable de toutes les tragédies sociopolitiques du pays, mais il est certain qu'elle s'insère dans cette trame d'événements vus comme ferments et détonateurs des crises à venir.

Ainsi donc, le procès de 1971 survint dans un climat social pourri où la méfiance entre Hutu et Tutsi était au comble à la suite du complot de 1969 et fera le lit de la crise de 1972-1973. A cette période, l'ethnisme était la référence incontournable, l'argumentaire au moins officieux et le moyen d'action de toutes les factions aspirant au pouvoir.

Au moment où une faction originaire de la région méridionale du pays, contrôlait les principaux leviers du pouvoir politique, militaire et administratif, la crispation d'un pouvoir à garder fait que toute critique soit perçue comme une complicité avec l'ennemi intérieur et les mercenaires étrangers qui ne cessent de réapparaître dans les discours des dirigeants. Dans ces circonstances, les dirigeants recourent au durcissement et à la concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul homme. Or, cette pratique est inefficace car au lieu de résoudre le problème, elle le radicalise. C'est dans ce contexte de paralysie du corps social burundais que le régime Micombero se fragilise jusqu'à sa chute en 1976.

SECTION I : RENFORCEMENT DU REGIONALISME

1. 1. Notion du régionalisme

Le terme « régionalisme » vient du mot français « région » qui à son tour est d'origine latin « regio » qui signifie direction, zone, territoire, pays, etc. Elle peut se définir comme étant un territoire caractérisé par des aspects communs qui composent un ensemble original, à distinguer par rapport aux autres régions voisines. Déterminé soit par une unité administrative ou économique, soit par une similitude de relief ou du climat, soit par une communauté socio-culturelle unie, le terme « région » a une connotation plus géographique qu'historique.

En effet, le régionalisme en tant que courant politique date de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, mais ce n'est guère que vers le milieu du XX^{ème} siècle qu'il connut une utilisation élargie et fit partie du vocabulaire politique courant.

Ainsi, les régions ont pris timidement leur place au sein des institutions administratives décentralisées avec des organes comme le Conseil régional, le préfet de la région et le comité économique et social.

Bref, le régionalisme est perçu comme une sorte de territorialisation de comportement ou d'une identité de n'importe quelle nature. A ce sujet, le Grand Larousse de la langue française renchérit :

> *« Le régionalisme est une doctrine politique et sociale dont le principe est de favoriser au sein d'une même nation des groupements régionaux conformes aux divisions imposées par la géographie et l'histoire »*[1].

A travers cette territorialisation des idéologies politiques, l'élite burundaise procède par la création de solidarité entre les ressortissants d'une même région avec la conviction que chacun d'eux, mieux que tous les autres, est à même de gérer efficacement leurs problèmes. Ainsi, P. Reuter nous éclaire sur les formes de solidarité de la façon suivante : *« le régionalisme est l'expression d'une solidarité politique opposant certains groupes d'Etat à d'autres et reposant sur des bases très diverses : race, idéologie, intérêt politique de toute nature »*[2].

Au Burundi, ces intérêts politiques se posent aussi sur un fond de régionalisme. Il ne serait pas alors naïf de se poser la question de savoir les motivations profondes des succès de l'idéologie régionaliste. Y. Meny nous fait sa vision :

> *« En premier lieu, l'idéologie régionaliste par l'instant qu'elle est née sur la défense d'un territoire est une idéologie réceptacle. En second lieu, l'idéologie régionaliste s'est développé généralement à partir de la rencontre de deux éléments : une identité particulière qui peut être tantôt religieuse ou économique d'une part, un bouleversement des structures économiques et sociales d'autre part »*[3].

Il y a lieu en outre de s'interroger sur l'origine de ces penchants les penchants de la première République vers cette idéologie. Ainsi, M. Manirakiza nous apporte quelques éclaircissements :

> *« Durant la colonisation belge, le Sud avait été négligé sans doute à cause de son accès difficile. C'est une région*

[1] Le Grand Larousse de la Langue Française, Librairie Larousse, 17, rue du Mont Parnasse, Paris VI[e] 1971, p.4997.

[2] REUTER (P.), *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Paris, 1984, p.8812.

[3] MENY (Y), *Politique comparée, démocratie : Allemagne, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 3[ème] éd. 1991, p.18.

montagneuse, abrupte, très peu scolarisée, dotée de peu d'infrastructures et de réseaux routiers insuffisants »[1].

Le même auteur ajoute :
« Depuis les temps les plus reculés de la monarchie, les Tutsi de Muramvya ont été envoyés à travers tout le Burundi pour y exercer le pouvoir (...). Les Tutsi de Bururi n'ont d'ailleurs connu le pouvoir que depuis l'avènement de MICOMBERO»[2].

Cela peut-il justifier les différentes frustrations de tous côtés et des comportements y relatifs ? De toutes les façons, même si cette discrimination a provoqué des déséquilibres dans le développement entre les provinces, elle ne peut pas cautionner les stratégies de combat politique mis en œuvre par certains acteurs du régime. En fait, la pratique d'une telle politique rend explosifs même les conflits encore latents et pousse les victimes à s'allier en dépit des clivages structurels.

1.2. Les racines du régionalisme au Burundi

Depuis sa proclamation, la première République avait comme « préoccupation majeure de s'occuper de la province méridionale du Burundi » mais elle ne tarda pas à verser dans les excès. C'est ce que Manirakiza nous dit en ces mots : *« Parti de l'idée fort louable de s'occuper d'une province négligée, Micombero et ses amis sombrèrent très vite dans les excès. »*[3]. Les acteurs politiques du moment baignaient dans une frustration extrême. Appartenir à une « région fortement négligée » par la royauté depuis la nuit des temps et, de surcroît, être membre d'un clan qui n'était même pas autorisée de se présenter à la cour royale étaient moteur de cette frustration.
La description de J. Ghislain qui nous donne une vision globale dans la place des Bahima dans la société burundaise :

« ...Les Batutsi se divisent en deux groupes: les Banyaruguru, Batutsi du haut lignage qui viendraient du Nord et d'autre part, les Bahima que les Barundi méprisent un peu car ils sont particulièrement intrigants et retors. Ces Batutsi seraient entrés au Burundi par l'Est, ils tirent leur nom de Bahima du verbe Kuhimahima qui veut dire parler avec prudence en tournant autour du pot. »[4]

[1] MANIRAKIZA (M.), *op.cit*, p.109.
[2] Idem, p.110.
[3] MANIRAKIZA (M.), *op.cit*, p.109.
[4] GHISLAIN (J.), *op. cit.*, p.93.

Ainsi donc, aussitôt pris le pouvoir, Micombero se retourne d'abord dans la revalorisation de sa province natale, ensuite au processus d'affirmation de son clan qui jadis était éloigné de la gestion des affaires publiques. En outre, il ne va pas oublier la préparation d'une élite de la même région qui va le remplacer une fois qu'il aura vieilli.

Le tableau suivant montre le taux de scolarisation par arrondissement de 1970 à 1971.

T.6 : Taux de scolarisation par arrondissement pour l'enseignement primaire 1970-1971.

Arrondissement	Population de 6 à 11 ans	Nombre d'élèves	Taux de scolarisation
Bubanza	34260	13.738	40.1
Bubanza	17130	7553	44.1
Cibitoke	17130	6185	36.1
Bujumbura	51391	30673	59.7
Bujumbura	17130	17586	102.7
Mwisale	34261	13087	38.2
Bururi	58659	32519	55.4
Bururi	34780	23860	68.6
Makamba	23879	8659	36.3
Gitega	91361	30544	33.4
Gitega	33222	14054	42.3
Bukirasazi	35818	10383	29.0
Karuzi	22321	6107	27.3
Muyinga	65407	15010	22.9
Muyinga	29589	8449	28.6
Kirundo	35818	6561	18.3
Muramvya	60216	18675	31.0
Muramvya	28551	11299	39.6
Mwaro	31665	7376	23.3
Ngozi	104858	23205	22.1
Ngozi	43085	9346	21.7
Kayanza	61773	13859	22.4
Ruyigi	52948	17394	32.9
Ruyigi	21802	5597	25.7
Cankuzo	12458	7726	62.0
Rutana	18688	4071	21.8
Total	519.100	181758	35.0

Source : *Burundi, Développement de l'éducation, analyses et perspectives*, Paris, UNESCO, 1974, p.22. (annexe)

A travers la lecture de ce tableau, à l'exception faite dans l'arrondissement de Bujumbura et celui de Bururi où les taux de scolarité sont légérement supérieur de 50% scolarisable, ces taux accusent un déficit frappant dans les autres arrondissements.

En outre, ces taux de scolarisation cachent mal les disparités entre les différents arrondissements. Avec 55,4 % , Bururi vient en deuxième position après Bujumbura et Muramvya est sixième avec 31% c'est-à-dire après Bujumbura, Bururi, Bubanza, Gitega et Ruyigi. En fait, Muramvya qui était en avance presque dans tous les secteurs d'activité, l'éducation non exclue, constitue la queue de la liste dans le classement au bout de cinq ans de transfert du pouvoir. Quoi qu'il en soit si cette situation s'explique par la volonté de s'occuper d'une province longtemps tenue à l'écart, elle est perçue comme une exclusion, un égoïsme pur par les ressortissants des autres régions. Cette situation est une bombe à retardement qui fait le lit d'une inéluctable régionalisation de la vie publique burundaise.

La manifestation la plus significative reste la machination de 1971 qui, malgré sa nature calomnieuse, portera ses fruits par l'instrumentalisation des faits.

1.3. De la gestation à la radicalisation du régionalisme.

> *« La compétition économique ou politique est une cause fréquente des frustrations collectives. Si le travail, la terre et d'autres sources de profit sont rares, un groupe social risque d'être éliminé »*[1] nous dit R.H. Bally.

Cette compétition qui est inhérente à la vie en société n'est pas toujours pacifique. Parfois elle emprunte le chemin de la violence que Julien Freund définit en ces termes :

> *« Nous appellerons violence, l'explosion de la puissance qui s'attaque directement à la personne et aux biens des autres (...) en vue de les dominer par la mort, par la destruction, la soumission ou la défaite »*[2] .

Cette violence que décrit Freund n'est pas étrangère au Burundi car elle est vécue au quotidien. Le procès politique de 1971 ne traduit pas une simple compétition mais tourne plutôt à la violence politique car elle procède par intimidation, emprisonnement, torture, etc.

Si les racines du régionalisme sont manifestement repérables dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé, la défense, etc. Qu'il nous soit permis de conclure qu'il n'est pas d'aujourd'hui au Burundi. Mais c'est une folie de vengeance où chacun veut servir son adversaire sur le plat le plus sale que celui

[1] BALLY (R.H.), *Violence et agression*, Nederland, time life international, 1977, p.127.
[2] FREUND (J.), *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 3e édition,1986, p.515.

sur lequel il était servi. Les deux tableaux qui suivent montrent cet esprit revanchard depuis la veille de la proclamation de la République.

T.7 : Composition des tribunaux supérieurs du Burundi en 1964.

NOM	FONCTION	ETHNIE	SCOLARITE	PROVINCE D'ORIGINE
MASUNZU A.	Juge cour suprême	Tutsi	Séminaire	Muramvya
MARORERWA A.	Cour suprême	Tutsi	Séminaire	Muramvya
NGURINZIRA G.	cour suprême	Tare	Astridien	Ruyigi
NDAKOZE A.	cour suprême	Tare	Sans	Bururi
NTAGWIRUMUGARA M.	Cour suprême	Tutsi	Astridien	Muramvya
RUGAMBARARA G.	Cour d'appel	Tutsi	Séminaire	Ruyigi
VYUZURA T.	Cour d'appel	Tutsi	Séminaire	Muramvya
GAHUNGU B.	Cour d'appel	Tare	Diplôme administratif	Gitega
RUKOKOYE S.	1ère instance	Tutsi	Séminaire	Ngozi
BUKOBERO L.	1ère instance	Hutu	Séminaire	Gitega
KAGISYE P.	1ère instance	Tutsi	Séminaire	Muramvya
BUZUBONA A.	1ère instance	Tutsi	Séminaire	Gitega
MINANI F.	1ère instance	Hutu	Séminaire	Gitega
SINDIMWO A.	1ère instance	Tutsi	Séminaire	Muramvya

Source : *B.O.B.* 1.1.B.n°12 / 64, p. 622.

Comme c'était sous la monarchie dont le fief se trouve à Muramvya, la province qui est largement servie par rapport à d'autres est évidemment Muramvya. Bururi n'en a eu qu'une seule place qui est aussi occupée par un Mutare de la dynastie des Baganwa, tandis que Muramvya compte six places sur les quatorze au total. Si la province de Bururi a eu un seul représentant et de surcroît un Muganwa, faut-il croire qu'il n'y avait aucun diplômé et que par conséquent la faible représentation est dictée par le manque de cadres compétents ? Ou bien le choix avait été orienté par un clientélisme familial qui fait du Muganwa un membre de la famille régnante?

C'est juste au lendemain de la proclamation de la République que Michel Micombero, du sud, à Bururi prend des mesures qui cachent mal la prise de la revanche. C'est la nomination des membres du comité national de la révolution.

T.7 : COMPOSITION DU COMITE NATIONAL DE LA REVOLUTION

NOM	GRADE	ETHNIE	ORIGINE PROVINCIALE
Micombero M	Capitaine	Tutsi	Bururi
Sota S	Commandant	Tutsi	Bururi
Ndayahoze M	Commandant	Hutu	Muramvya
Harerimana	Commandant	Hutu	Bujumbura- Mairie
Ntahonsigaye A	Commandant	Tutsi	Bururi
Shibura A	Major	Tutsi	Bururi
Nkoripfa A	Capitaine	Ganwa	Cankuzo
Burasekuye M	Capitaine	Hutu	Bururi
Sinduhije J	Commandant	Tutsi	Bururi
Ndikumana	Commandant	Tutsi	Rutana

Source : MANIRAKIZA M., *op. cit*, p.23.

Le distributeur, maintenant originaire de Bururi aurait pris soin de respecter les proportions. Bururi a eu six places contre une seule place réservée à la province de Muramvya. En plus, le choix du candidat ne sera pas orienté à la dynastie des Baganwa mais plutôt, Muramvya sera représenté par un Hutu.

En fait, ces tableaux montrent que le régionalisme n'est pas né avec le procès de 1971 mais que ce dernier n'est qu'une manifestation parmi tant d'autres. Le régionalisme était depuis l'époque monarchique un acteur et un enjeu pour l'homme politique burundais. Seulement, son application changeait souvent de costume. Avant la proclamation de la république, ceux qui étaient aux commandes craignaient leur effacement sur la scène politique burundaise. Leurs successeurs auront aussi cette peur : c'est pourquoi ils recoururent à la concentration des pouvoirs et à l'exclusion des autres.

La première république n'a pas été moins dure dans les pratiques discriminatoires. La structure politique collective était souvent asphyxiée par une application rigide « du centralisme démocratique » au sein d'un parti unique dont les structures se confondirent pratiquement avec celle de la hiérarchie administrative. Les remaniements ministériels et d'autres permutations ont toujours témoigné de la montée des partisans d'une politique dure. Les candidats privilégiés sont ceux animés d'un souci d'autodéfense dans le statu quo à la place d'une réelle réconciliation.

Depuis 1970, se profilait l'ombre d'une guerre civile qui puisait dans un primordialisme régional. Ainsi, le triomphe de cette option conduit à l'éclatement au grand jour d'une division entre politiciens du sud, contre ceux du centre et du nord. Et cela se traduit par des arrestations, licenciements ou

exécution en cas de besoin. Quant à la vision de G. Bimazubute, toute politique qui se veut révolutionnaire a plus de chance de tomber dans les excès des emprisonnements arbitraires et des traitements inhumains de ses adversaires politiques. Tout obstacle à son objectif premier qui est de créer un Etat fort, un parti unique et un mouvement de jeunesse dévoué au président et au parti, est à écraser sans autre forme de procès.

Ainsi donc, dans ce processus d'unification des forces sociopolitiques, les « révolutionnaires » ont eu comme obstacle l'ethnisme et le régionalisme. Ce dernier éclata en 1971 alors qu'auparavant il se cachait dans un brouillard d'autres actions quitte à identifier ces petites actions en premier lieu. A ce moment, le caractère invraisemblable des témoignages de 1971 créa une tension qui faillit mener le pays au bord d'une guerre civile.

A partir de ce moment, des clichés furent montés autour de l'image de l'autre et tournait autour des mots « Banyabururi » et « Banyamuramvya »; « Bahima » et « Banyaruguru »; républicains et monarchistes. Cette polarisation de la société aura le mérite de faire éclater le conflit régionaliste qui était jusque-là latent et E. X. Ugeux écrira:

> *« Depuis 1965, le Burundi ne cessa d'être secoué par des crises à caractère ethnique, mais cette fois, il s'agit d'un conflit infiniment subtil et plus complexe qui oppose pratiquement un petit groupe d'Aniabururi(sic) Tutsi du sud qui détient les postes clés du gouvernement contre d'autres Tutsi du centre et notamment les Abanyaruguru du nord(sic). »*[1]

A travers cette citation, il y a lieu de constater que E. X. Ugueux comprend parfaitement le conflit ethnique au Burundi contrairement à celui opposant les « Bahima et Banyaruguru» qu'il qualifie de subtil. Cependant, aucun d'eux n'est plus utile que l'autre, ni raisonnable que l'autre. Avec l'éclatement de ce conflit, au lieu de répondre par un certain relâchement en vue de promouvoir la réconciliation nationale, c'est plutôt par un durcissement .

En effet, en plus des lourdes responsabilités du président de la république s'ajoute le ministère des Affaires étrangères, coopération et plan ; celui des travaux publics, transport et équipement ; celui de l'éducation nationale et de la culture et enfin celui de l'économie qui reviennent aux ressortissant de la province de Bururi[2]. Par contre, Muramvya n'aura que le ministère de la Justice et celui de la Santé au cours du remaniement du 14 juillet1972.

[1] UGEUX (E. X) cité par NKIRAMAGI (J.), *op.cit.*, p.33.
[2] *B.O.B.*, 1972, p 351.

En outre, le même scénario se poursuit même en 1975 car, lors du remaniement du 11novembre1975, Bururi à lui seul aura cinq ministères en plus du président de la République avec bien sûr des postes-clés comme attribution. Enfin, le phénomène n'a pas épargné les unités sectorielles comme par exemple le ministère de la Défense nationale dans le cadre du recrutement. La stratégie qui fut montée était de mettre en place un seul camp militaire chargé du recrutement sur tout le territoire national. Pour les hommes de troupes et pour les sous-officiers, c'est le camp Bururi qui était chargé de l'hébergement et de l'instruction des recrues. Ainsi, l'éloignement du camp d'entraînement faisait que les gens des autres provinces ignorent le corps de l'armée. Même si les critères de recrutement n'étaient pas centrés sur le favoritisme, le déséquilibre ne pouvait pas manquer entre les différentes provinces. Et d'ailleurs, d'autres critères influent sur ce déséquilibre comme nous le dit Ntibazonkiza.

> « *A cette proximité du camp d'entraînement s'ajoute la géographie physique de la province. Il est clair que Bururi est une région montagneuse, abrupte où l'agriculture est difficile, et quand bien même l'élevage y était prospère, un enfant par ménage suffirait pour garder les troupeaux. Aussi, les gens de la localité qui y voient d'ailleurs un meilleur traitement sont stimulés à plus d'une fois, tandis que d'autres ne le sont pas. C'est ainsi que l'armée se voit peuplée essentiellement par les gens de Bururi surtout pour les deux catégories. De même pour la catégorie des officiers, ce sont principalement les Lycées de Rutovu, Matana, et Bururi qui fournissent les lauréats de l'ISCAM à une proportion de plus de 80%* »[1].

Ainsi donc, on remarque que la régionalisation de la vie collective procède par le quadrillage de tous les secteurs clés, de toutes les instances de décisions et à la détention monopolistique de la force physique nécessaire pour faire taire l'adversaire. D'autres régions vont baigner dans une pure résignation d'où jaillit une haine aveugle.

Un dicton Kirundi qui fut répété plus d'une fois quand nous causions avec un condisciple de Muyinga a propos de ce sujet fut: « Amazi asuma y-isunze amabuye »[2] qui peut de traduire « Nul ne peut penser à une quelconque réalisation sans une référence préalable » risque de trouver sa place. Le stimulus a donc une place de choix dans les prises des initiatives.

Enfin à peine sortit de la crise de 1971, cette société burudaise qui est pénétré par les divisions de toutes natures, n'est pas capable de se protéger

[1] Entretien avec NTIBAZONKIZA (R.), Bujumbura, le 23 février, 2005.
[2] Entretien mené avec BIHORUBUSA (A.), Bujumbura, le 2 mars 2005.

contre son pourfendeurs ; le fléau de 1972. ce dernier revêt un caractère purement ethnique.

SECTION II. LE FLEAU DE 1972

2.1. La résurgence de la question ethnique

L'hétérogénéité historique de la société burundaise n'est pas fondée sur l'occupation territoriale mais sur l'exercice du pouvoir, la répartition du bétail et de la terre qui forment la grande richesse d'un burundais. Cette différenciation qui fait appel aux intérêts économiques rares et mal répartis est créatrice des frustrations et des comportements agressifs. L'être humain, quand il traverse des moments dures de sa vie, essaie de rendre responsable autrui d'abord et non lui-même. C'est d'ailleurs ce que nous dit A Colette en ces mots :

> *« Lorsque l'on réussit mal dans la vie personnelle et sociale, lorsque l'on se sent incapable de réaliser ce que l'on souhaiterait faire, il est bien rare que l'on ne s'en prenne à quelqu'un ou à une institution que l'on rend responsable et sur qui l'on décharge toute l'amertume de l'échec. Le sentiment d'infériorité qui découle de ce fait attise encore les réactions agressives »*[1]

Le Burundais moyen ou même de haut rang ne peut ne pas avoir un échec, ce qui est très normal. Mais cette tendance toujours orientée à vouloir décharger l'amertume de l'échec chez l'autre est génératrice de conflit. Ainsi, l'autre n'est que source de malheur. La croyance burundaise en est forte là dessus, en témoignent les paroles couramment entendues :

> *« Si vous vous réveillez très tôt le matin et que vous rencontrez pour la première fois tel individu, vaut mieux retourner chez vous car au lieu de trouver ce que vous cherchez, vous risquez même votre vie »*[2].

Bref, cette représentation de l'autre n'est pas pour l'Européen ou l'Africain, elle est partagée par tous. Si la violence n'était pas absente au Burundi ancien en témoigne le port habituel de lances, des bâtons, des serpes ou des machettes, tout au moins elle était rare. Aujourd'hui, le film de la vie collective des burundais semble bloqué sur cette image incontournable de la violence. La question reste de savoir pourquoi ce pays illustre de façon dramatiquement exemplaire les aspects d'une violence sans fin.

[1] COLETTE (A.) cité par BARUMWETE (S.), *Contribution à l'étude de l'idéologie hamitique comme facteur d'ethnisme et de violence politique au Burundi*, Bujumbura, UB, mémoire, 1998, p.96.

[2] Témoignage de NZIRORERA, Bujumbura, mai 2005.

Ainsi, le fléau de 1972 est le résultat d'un investissement colonial très profond dont l'effort était centré sur l'érosion de l'ancienne culture et l'assimilation progressive à la culture européenne. Cet effort du colonisateur créera des identités différentes par référence à l'anthropologie, alors que jadis elle se référait à l'économisme.

En outre, le rôle du « miroir rwandais » qui, depuis 1959, était une référence avouée dans l'orientation de la politique burundaise, a fait du Burundi un terrain privilégié des extrémismes ethniques. En fait, cette catastrophe apparaît au Burundi dans un contexte de crise permanente alimentée par des rumeurs de coup d'Etat, de massacres, de procès politique, etc.

Depuis que la destinée du pays fut aux mains des nationaux, des divisions tous azimuts attaquèrent toutes les institutions majeures du pays. Les années 1963, 1964 et 1965 en sont des exemples très parlants. Tous ces événements influèrent sur le cours de l'histoire, quitte à faire éclater la grande crise de 1972. Indubitablement parlant, cette dernière aurait été préparée par le coup de 1965 et celui de 1969 ou les complots ont été suivis par des répressions et enfin celui de 1971 qui a démontré l'extrême fragilité de la société burundaise en cette période.

Ainsi donc, l'atmosphère politique devient irrespirable et fait place à un climat de vengeance ou d'anticipation de l'action de l'autre. Dans ces circonstances, la peur joue un rôle important comme l'a dit J.P. Chrétien ci-haut. Cette peur de l'autre qui a été l'acteur principal de ces massacres répétitifs s'est propagée dans les différentes couches de la société comme le rhizome sous une terre moite. La crise n'est plus pour l'élite politique mais pour tout le monde.
Enfin, la crise fut déclenchée le 29 avril 1972 en tant qu'une surprise annoncée comme nous le dit le procureur général de la République du moment:

> *« Le gouvernement dans son ensemble était au courant de l'existence d'un complot mais à des degré divers. Certains de ses membres étaient plus renseignés que les autres du fait qu'ils participaient eux-mêmes à cette machination... Ils connaissaient également la date approximative mais je dois l'avouer qu'ils ne prévoyaient pas l'ampleur que pouvait atteindre le mouvement...Ils avaient suffisamment d'informations mais l'essentiel manquait, la coordination et la direction »*[1]

[1] Propos du procureur général de la république, cité dans SHIBURA (A), *op.cit.*, p.110.

Après le déclenchement, la confusion et la peur sont presque levées car les institutions habilitées ont déjà identifié qui attaque qui. Mais, la répression visera l'élite hutu où qu'elle soit, qui qu'elle soit, indistinctement de ses responsabilités dans les massacres. Les moyens tant matériels qu'humains, mis en œuvre dans le déroulement de ces scènes macabres laissaient croire à une préparation minutieuse de ces auteurs du carnage.

2.2. Du déclenchement des massacres

2.2.1. Les préparatifs

Nous attarder sur l'approche préparatoire des massacres de 1972 au Burundi nous amène à saisir la dimension historique et par conséquent la maturation du conflit pour enfin apprécier sa référence idéologique. Depuis l'indépendance jusqu'aujourd'hui, le modèle de la majorité ethnique à la rwandaise n'a cessé d'inspirer un certain nombre d'hommes politiques hutu du Burundi. Ainsi, la référence au principe « démocratique de la majorité »devait à leurs yeux, justifier l'exclusion du pouvoir de la minorité tutsi. Les élections législatives de mai 1965, la tentative de coup d'Etat de la même année, celle de 1969 sont de nature à illustrer ce processus. Leur répression, au lieu de résoudre le problème, n'a fait que cristalliser la haine et les frustrations des Hutu.

Quant aux préparatifs, ils seront l'œuvre des soi-disantes victimes des différentes répressions qu'elles jugent selon leur entendement, de loin supérieur à l'erreur commise. Même si cela peut paraître vraisemblable à certains égards, c'est par un cynisme que quelques uns n'hésitent pas à qualifier tous les coups comme étant des machinations de la classe politique tutsi dans le but de faire un équilibre démographique par un rabotage de l'ethnie majoritaire .C'est pour cette raison qu'un « plan Simbananiye » fut inlassablement répété dans les milieux extrémistes hutu.

Les mouvements de réfugiés dans les pays limitrophes qui ont toujours suivi ce couple « massacre-répression » ou « complot-répression » ont cristallisé le sentiment ethniste dans les camps des réfugiés. C'est de là que les préparations tant matérielles qu'idéologiques prenaient source, et l'intérieur du pays, ne préparaient que le soutien et l'accueil.

En effet, les préparatifs sont de deux ordres : matériels et idéologiques. Au niveau idéologique, c'est par une intense socialisation à la méfiance qui se cache mal à travers les tracts. Mizero dit à propos.

> *« Hutu, murwanashaka, pour se débarrasser de ces inactifs Tutsi, qui ne savent pas cultiver, allez-y systématiquement jusqu'à éventrer les femmes enceintes, qu'il n'y ait aucun*

prisonnier car il risquerait de s'évader. Tout hutu qui vous refusera la collaboration, emprisonnez-le, on le jugera après, et les cérémonies commémoratives (de la victoire) auront lieu à RUKOKO où il y a beaucoup de vaches »[1]

Ce tract appelle au sang froid de la masse hutu et révèle les stratégies combien cyniques pour réaliser efficacement leur projet diabolique. Pour être efficace dans leur apprentissage, la tactique montée fut celle d'emprunter la voie des chansons, de la création des sectes et l'adoption des propos de tous les jours très évocateurs à ce sujet.

Convaincu qu'à travers la religion, on est à même de mobiliser, manipuler ou maîtriser les passions, ils procèdent par création d'une secte dont les adeptes priaient la nuit tout nus comme nous le signale T. Nkezindavyi

« ... les adeptes de cette secte priaient la nuit, tout nus. Il y a lieu d'y voir une préparation spirituelle à la désobéissance et partant à la révolte »[2].

Ces pratiques leur permettaient de faire sans honte ce que la coutume burundaise interdit. Marcher tout nu, chanter et danser pendant la nuit et surtout battre le tambour préparait les adeptes de la secte à la désobéissance.

C'est aussi à travers les chansons que la préparation idéologique allait bon train. Celle qui est la plus entonnée au cabaret était:

« Icompa ivyo bisoso nkabirya, icompa ubwo buzuru nkabuca, rwabaye urwampama » ce qui peut être traduit en français : et si j'avais l'occasion de consommer cette chaire, et si j'avais l'occasion de couper ces longs nez (...), la haine s'est enracinée »[3]

Cette chanson, qui était répétée autour d'un verre, facilitait la familiarisation à ces mots grossiers et surtout à montrer qu'on brûle d'impatience car le rendez-vous est à plus tard. Aussi, les propos de tous les jours furent aussi l'objet de la mobilisation des esprits. Dans les causeries habituelles et courantes entre Tutsi et Hutu, ce dernier répliquait souvent par des mots singulièrement agressifs, difficiles à comprendre que le tutsi croyait être un simple écart de langage. Pourtant, ces mots n'étaient pas un fait de hasard car ils étaient lourds de signification. Il ne serait pas inopportun de faire remarquer la réponse qu'a eu une femme « tutsi » quand elle réclamait d'être mieux servie en produits médicamenteux. S'adressant à un hutu, la réponse fut :

[1] MIZERO (G.) cité par NGAYIMPENDA (E.) *op.cit* .p.424.

[2] NKEZINDAVYI (T.), *La crise politico-ethnique de 1972-1973 en province MAKAMBA* , Bujumbura, U.B, mémoire, 2001, p.33.

[3] Témoignage de NTAHOMBERYE (J.) cité par NKEZINDAVYI (T.) *op. cit*, p.34.

« Nous te soignerons convenablement demain. Nous t' administrerons un médicament si efficace que tu ne souffriras plus jamais »[1]

Enfin dans ce processus de mobilisation idéologique, la pratique d'immunisations magiques (dos couvert de tatouages, consommation des stupéfiants, de chanvre pour les rendre invulnérables et invisibles) était courante. Le slogan répété inlassablement « Mayi Mulélé » dénote de cette pratique.

En outre, en plus des préparations idéologiques, la mobilisation du matériel avait aussi une place de choix. Dans cette optique, les ressources humaines sont au premier plan et ceux de l'extérieur du pays comme ceux de l'intérieur étaient mobilisées pour cette fin. De nombreux témoins affirment que l'armement du rebelle de 1972 que plus d'un croient être membre du Parti Populaire Burundais (P.P.B.) était essentiellement constitué d'armes blanches (machettes, lances, serpes, massues, etc.). Néanmoins, il y avait aussi des armes à feu auxquelles ils allaient ajouter celles ramassées après avoir assiégé par les quelques camps militaires visés. Elles étaient surtout centrées dans les villes et tout autour des camps militaires, nous le dit aussi T. Nkezindavyi:

« Il est aussi à noter que ces assaillants possédaient leurs propres armes à feu au début de l'attaque, ils ont récupéré d'autres auprès des militaires tutsi que le commandant Misigaro du camp Nyanzalac avait désarmé et fait tuer. Il y a aussi lieu de penser qu'ils ont pu voler d'autres dans les postes militaires ou de police qu'ils ont attaqués »[2]

Par stratégie ou par contrainte, ils ont préféré l'arme blanche car l'usage de canon ne permettait pas un ratissage aussi systématique que celui de la machette. Les armes auraient peut-être servi dans les endroits où la confrontation avec les militaires était prévisible comme à Bujumbura, Gitega, Bururi, Cankuzo, etc.

En outre, d'autres préparations matérielles concernent les bidons d'essence pour brûler les infrastructures sociales, les véhicules comme les stations, etc. En fait, toutes ces préparations qui demandent l'intervention de l'argent ont été effectués ou avec le budget de l'Etat ou avec les diverses cotisations des particuliers comme le confirme M. Manirakiza: *« le procureur*

[1] Témoignage de NDAYITWAYEKO (I.), Mabanda, avril 2000, cité par NKEZINDAVYI (T.) *op. cit*, p.35.
[2] NKEZINDAVYI(T.) *op. cit.* p.42.

général révéla également que 1900 machettes achetées avec le budget de l'Etat avaient été saisies chez les Frères de la Charité à KAMENGE » [1]

Aussi, les opérations préparatoires étaient déjà terminées même dans les autres régions du Burundi le témoigne M. Manirakiza:

> *« Il est à préciser que le stock sera saisi en même temps que les papiers et les sacs d'« iswa » dans un magasin de Monsieur Ntemanyi, un des commerçants de la commune Makamba réputée célèbre dans l'implication du complot »*[2] Il ne restait que le détonateur pour déclencher le mouvement.

2.2.1. La topographie des massacres

Le cortège d'événements malheureux qui secouent le Burundi des années 1970 reste avec un caractère indescriptible compte tenu des atrocités vécues. Si la crise de 1971 a bouleversé les rapports entre les composantes de la société burundaise sur la base des régions, celle de 1972 est venue éclipser la précédente et faire un coup fatal à la république.
En l'honneur de cette barbarie, le Burundi devient un coin intéressant le monde médiatique international comme nous le signale J.P. Chrétien :

> *« Le Burundi a surgi en première page des journaux durant la deuxième quinzaine de mai. Comme d'habitude, en ce qui concerne les pays africains, c'est une catastrophe qui a valu cet honneur »*[3]

En fait, l'éclatement de ces massacres presque partout et de façon simultanée, avec des violences inouïes: mutilations, femmes éventrées, destructions des infrastructures, etc. et la phase de la répression qui emporta aussi tout un tas de monde font du Burundi un Etat convoité par le monde journalistique. C'est au prix du sang des milliers de Burundais que ce pays a battu le records en affichant ce comportement atypique ce qui, bien sûr, intéresse les journaux mondiaux.

Quant à la géographie des massacres, le schéma laisse entrevoir une préparation minutieuse quitte à organiser des massacres sur tout le territoire national, une attaque déclenchée à la même heure et pour les mêmes cibles sans téléphone ni radio. Que nous dit J.P. Chrétien à ce propos?

> *«Dans la soirée de samedi 29 avril, des bandes armées, de plusieurs centaines d'hommes chacune, attaquèrent de façon quasi simultanée les centres urbains de Bujumbura (...) et*

[1] MANIRAKIZA (M.), *op.cit.*, p.136.
[2] MANIRAKIZA (M.), *op.cit.*, p.35.
[3] CHRÉTIEN (J.P.) *op. cit.*, p. 423.

Gitega (...) et surtout les différentes bourgades de la province méridionale, celle de Bururi »[1]

Il n'est pas question de parler de Bujumbura, Bururi et Gitega pour une crise qui a secoué tout le Burundi à l'exception de la seule province de Bubanza. Mais elle a frappé les différentes provinces à des scénarios et à des proportions légèrement différentes, en témoignent les propos de Ngayimpenda :

« L'étude géographique des événements montre qu'au total, ils affectent dans des proportions et suivant des scénarios, sept des huit provinces du pays. Dans un premier temps, seules les provinces de Bubanza et de Muyinga restent à l'abri des attaques, mais cette dernière aura son tour au mois de mai 1973 »[2]

Ainsi quelques régions méritent une mise en relief non pas pour avoir dénombré les victimes mais plutôt pour montrer l'importance et l'attachement du rebelle à cette région. Selon d'ailleurs le ministre de l'information,

« une carte saisie au domicile d'un des chefs rebelles, l'ex-ministre des télécommunications M. Bubirizi Pascal est sans équivoque. Toutes les régions à prédominance tutsi étaient hachurées. Lui-même devait déclarer devant le parquet que c'est dans ces régions que les massacres devaient s'opérer »[3].

Tout cela montre que les régions n'intéressaient pas le rebelle de la même façon. En effet, ce sont les provinces méridionales du pays qui peuvent venir en tête comme le signale Nkezindavyi en ces termes:

« S'il est vrai que la crise avait une envergure incontestablement nationale, la région de Makamba semble avoir payé le plus lourd tribut de ce carnage »[4]

Ainsi, une grande majorité était dans le sud car le groupe qui attaque Bujumbura était un « fragment d'un contingent de 14 600 » qui étaient encore occupés à massacrer les populations de la région de Nyaza-Lac et Rumonge et celles situées sur l'axe routier Bujumbura- Nyanza-Lac. De l'autre côté, renchérit le livre blanc, *« plus de 9000 rebelles envahissent par le sud-est en direction de Bururi. C'est dans cette région qu'ils établissent un véritable camp de retranchement et qu'ils plantent leur drapeau vert-Rouge-Vert ».*[5]

[1] CHRÉTIEN (J.P.) *op. cit.*, p. 423.
[2] NGAYIMPENDA (E.), *op. cit.* P. 426
[3] Idem, p.37
[4] NKEZINDAVYI (T.), *op. cit.*, p.104.
[5] République du Burundi, Ministère de l'information, Livre blanc sur les événements survenus au mois d'avril et mai , Bujumbura, 1972, p.35.

C'est en outre à la même date, aux environs de 20h30 que plusieurs groupes de rebelles coupent, près du camp Muha, les antennes de « la voie de la révolution ». Armés de machettes, d'explosifs et d'armes à feu, ils attaquent la capitale en plusieurs groupes séparés : L'un prend la direction du camp Muha et c'est lui qui tira sur « le capitaine Kinyomvyi et le lieutenant Ndayikeza ». L'autre se dirige vers la radio et le troisième vers le centre ville pour brûler les stations, maisons et véhicules. Le combat ne fut pas trop dur ; et les rebelles finirent par se retrancher dans les buissons et rivières de la capitale.
C'est encore dans les mêmes conditions que la ville de Gitega fut attaquée par une bande de rebelles de près d'une cinquantaine d'individus. La bataille ne fut pas très acharnée. Enfin, la région Est du Burundi, plus précisément la province de Cankuzo sera aussi la cible des mêmes rebelles à la même date et presque à la même heure. Malheureusement, le pouvoir donnait crédit jusque-là à la thèse qui fait état de l'attaque des monarchistes pro-Ntare. Rappelons pour toutes fins utiles que ce dernier, NTARE V, fut la cible de cette attaque sur la ville de Gitega le même jour. Manirakiza nous confirme ce doute du pouvoir :

> *« Il semble que le régime Micombero avait obtenu des informations sur une attaque éventuelle du pays par des éléments venus de l'extérieur. Le gouvernement n'était sûr ni de l'origine ni des objectifs de ces éléments. Il pouvait s'agir des monarchistes pro-Ntare ou des hutu racistes ou des deux »*[1]

Ainsi donc, le régime qui doutait toujours de la coordination, de la direction, bref de l'identité de l'ennemi ne pouvait s'empêcher de mal agir. Le rétablissement de l'ordre ne sera pas chose facile au président de la république qui venait juste de renvoyer tout son gouvernement en bloc.

2.2.3. La prise de la revanche

Même pour des fins contradictoires, la date du 29 avril 1972 est perçue comme une journée noire au Burundi. Cette conception est communément partagée par les Hutu et les Tutsi.

Ainsi perçue par les Tutsi car elle représente le déclenchement des « massacres » qui ont emporté plusieurs dizaines voire centaines de milliers des leurs, *« immolé sur l'autel de la barbarie pour n'avoir fait que naître couvert d'une épithète sanglante »*[2]. Elle est ainsi perçue par le hutu car elle représente le jour du déclenchement d'une répression aveugle, qui emporta la quasi-totalité de l'élite hutu.

[1] MANIRAKIZA (M.) *op. cit.*, p.118.
[2] SINDAYIGAYA (J.M.), *op.cit*, p.2.

Si l'opinion tant nationale qu'internationale s'accorde sur le sujet déclencheur, même en divergeant sur les mobiles, la répression est, elle aussi différemment perçue selon l'appartenance des interlocuteurs. Il y en a qui la trouvent à la hauteur des horreurs déclenchés, d'autres la trouvent trop sévère et d'autres encore la trouvent purement et simplement génocidaire. Répression pour les uns, légitime défense pour les autres, pacification ou génocide, tous sont des termes qui définissent l'action qui a suivi le déclenchement des massacres de 1972.

Remarquons quand même que les différentes tendances sont fortement nourries par les passions des uns et des autres. Au lieu de nous perdre dans des discussions terminologiques futiles, qu'il nous soit alors permis de quitter ce terrain sentimental afin de décrire dans l'objectivité possible, la réelle dimension de la « répression ».

En date du 29 avril 1972, les massacres longtemps préparés éclataient dans ce contexte d'un sauve-qui-peut, sans arbitre surtout pendant les heures qui ont suivi cette dissolution du gouvernement. Ce dernier avait été renvoyé par décret présidentiel n°501/69 à 13h30min.

C'est dans l'intervalle de 19h30min à 20h30min que plus d'une dizaine de « bourgades » y compris la ville de Bujumbura et celle de Gitega furent attaquées. D'autres seront au rendez-vous dans les heures et les jours qui suivent cette fameuse date. En tout cas, l'acte était répréhensible, en témoignent les rescapés qui n'ont pas trouvé de terme adéquat pour décrire les atrocités. L'urgence s'imposait alors pour rétablir l'ordre. Comme le dit J.P. Chrétien, la répression commença juste le 30 avril 1972. Il s'exprime en ces termes :

> *« On apprenait en Europe que depuis le 30 avril s'était déchaîné à titre de représailles un véritable génocide de l'élite hutu »*[1]

Cet auteur se référait aux opérations lancées depuis la capitale Bujumbura où le mouvement de répression fut vite constitué. En fait, les rebelles étaient armés de machettes, de massues, d'explosifs et d'armes à feu et l'action d'exercer des contraintes pour contenir le soulèvement revenait aux forces armées. A Bujumbura, le théâtre des opérations fut rude depuis le début mois de mai comme M. Manirakiza le décrit :

> *« Dans la capitale, les ministres hutu furent arrêtés dès le premier mai. Suivirent tous les hutu importants : directeurs généraux, prêtres, religieux. La chasse à l'homme hutu fut lancée dans toutes les provinces jusque dans les prisons (...)*

[1] CHRÉTIEN (J .P.), *op. cit.*, p.424.

Ce fut l'exécution sommaire et en série. Tout hutu arrêté était abattu sans jugement »[1].

L'ampleur de la répression est d'autant plus grande qu'elle s'étend même aux centres qui étaient restés calmes depuis le déclenchement des massacres. Ceux-là étaient accusés de complicité et de prêter main forte aux rebelles. Cette dérive de la répression fut attribuée aux autorités tutsi de Bujumbura qui incitèrent les militants du parti, particulièrement les membres de la J.R.R., à renverser la vapeur. J.P. Chrétien nous dit :

« ... des autorités tutsi de Bujumbura, notamment les officiers, des dirigeants du parti UPRONA, certains ministres incitèrent à la délation méthodique et à des arrestations massives qui « réglèrent le problème pour vingt ans ». Tout opposant à cette « solution finale » risquait d'ailleurs sa vie quelle que fut son ethnie »[2]

Si à Bujumbura, à Gitega et à Cankuzo, les rebelles se sont vite repliés, il a fallu l'intervention des hélicoptères au Sud, ne fût-ce que pour réduire le développement du désordre. Des témoignages recueillis dans les provinces méridionales du pays confirment cette vision de Chrétien et ajoutent que les membres de la J.R.R. s'y investirent énormément. Qui plus est, des règlements de compte y prirent place :

« Des listes de suspects furent établies un peu partout et beaucoup furent des vengeances personnelles. Telle ou telle famille des Bahutu fut exécutée parce qu'un voisin tutsi convoitait sa terre, était son débiteur ou avait perdu un procès contre elle ».[3]

Dans ce climat de vengeance, il serait alors tendancieux de vouloir dénombrer les victimes de ce couple « massacre-répression ». C'est ainsi que le mot « génocide » a été employé ici et là pour dénoncer les victimes tués selon cette « ligne » ethnique. P. Emmanuel nous interdit de faire la statistique des victimes surtout que le sentimentalisme nous fait aligner plusieurs zéros derrière un chiffre pour crier enfin au scandale. Il s'exprime en ces termes :

« Il y a eu des morts dans ce pays. Tentative de coup d'Etat, insurrection, appelez ça comme vous voulez... ce n'est pas le nom qui y changera quoi que ce soit...L'ampleur de la tragédie ne se mesure pas en chiffres. On ne fait pas de comptabilité à l'échelle humaine et c'est le fait qu'on est tenté

[1] MANIRAKIZA (M.), *op. cit.* p.129.
[2] CHRÉTIEN (J.P.), *op. cit.*, p.425.
[3] Ibidem

de résumer le drame dans un langage mathématique qui irrite précisément les Barundi. La mort d'un homme est un drame, la mort de cent milles hommes relève de la statistique. Pour le Burundi, on s'est réfugié dans le compromis, un drame pour 100 000 morts qu'il aurait fallu raconter 100 000 drames ou rien. La sensibilité débitée en gros devient de la sensiblerie »[1]

En définitive, l'année 1972 au Burundi représente un carnage, un fléau qui emportait plusieurs milliers de vies humaines. Ce fléau va renforcer l'idéologie sectaire entre les Hutu et les Tutsi qui, respectivement, trouveront le moment de confirmer la thèse du « plan Simbananiye » et celle de l'importation de « la révolution à la rwandaise »

Ainsi, les leaders hutu invoquant leur appartenance à la catégorie majoritaire rêvèrent d'imiter G. Kayibanda et les leaders tutsi invoquant la situation minoritaire de leur groupe, agitèrent le « spectre du génocide rwandais » avec des calculs politiques évidents. Dans ces conditions, avec le phénomène de globalisation, rien de beau ne pouvait provenir de l'autre ethnie. La cassure sociale était déjà consommée.

SECTION III : L'ESSOUFFLEMENT DU REGIME 1973-1976

3.1. Les rapports entre le président et les institutions majeures

3.1.1. Durcissement de la politique intérieure

Les complots multiples qui jalonnèrent la première République furent l'occasion d'affaiblir sinon d'écarter définitivement ses concurrents. Si l'on sait que l'accès au pouvoir modifie profondément la nature du parti révolutionnaire, il émousse également les qualités de l'homme politique qui s'y éternise.

« L'absolu monopole du pouvoir et de l'autorité par le chef apparaît de la manière la plus évidente dans les rapport que celui-ci entretient avec son chef de la police, personnage qui, dans un pays totalitaire, accuse la position publique la plus puissante »[2] écrit H. Arendt.

Pour s'assurer qu'il contrôle tous les leviers de la politique nationale, le président de la république combine le raidissement et l'unification de toutes les forces sociopolitiques autour d'une autorité centrale dévouée pour son compte. Dans cet ordre d'idées, les pratiques autoritaires, soit à caractère préventif, soit à caractère répressif, étaient d'usage courant.

[1] EMMANUEL (P.) cité par SHIBURA (A.), *op. cit.*, p.106.
[2] ARENDT (H.), *Les origines du totalitarisme, le système totalitaire*, Editions du Seuil, 1972, p.135.

En fait, dans la post-colonie africaine, le Burundi non exclu, le premier réflexe fut la concentration de tous les pouvoirs en ses mains. La deuxième sera d'instaurer le système d'inféodation de toutes les forces sociopolitiques de tout le pays sous sa portée. Et enfin, il sera question d'exercer une répression violente à toute opposition qui puisse surgir. Dans ces circonstances, la contrainte est érigée en mode de gouvernement, destiné à surveiller étroitement, à décourager et à faire taire toute voix critique qui s'élèverait contre le pouvoir en place.

Pour y parvenir, le pouvoir central se déplace des institutions politiques officielles et représentatives vers les services de sécurité et de l'ordre public ou ceux de renseignement secrets. Et dans un cas pareil, les juridictions ordinaires ne sont plus actives mais ont cédé la place aux juridictions spéciales comme la Cour criminelle, le Conseil de guerre et la Cour de sûreté de l'Etat. Mais comment alors le pouvoir se débarrasse-t-il de ses opposants potentiels ? La technique de complot est l'arme la plus utilisée en Afrique en général et au Burundi en particulier.

Cette technique est efficace au Burundi plus qu'ailleurs car « suspect égale coupable ». En tout état de cause, force est de constater que cette stratégie politique n'a pas pu éradiquer les crises. Les coups d'Etat ont continué à régir le changement et la succession dans diverses institutions. En fait, cette peur du changement pousse l'autorité en place à adopter des comportements de sécurisation de son poste. C'est soit en s'entourant des hommes fidèles, soit en essayant de cumuler tous les pouvoirs en ses mains. Dans cette optique, la révision de la constitution de juillet 1974 avait aussi pour objectif de conférer beaucoup de pouvoirs au président de la République. C'est à R. Ntibazonkiza de nous le prouver en ces termes :

> *« Le président était en même temps chef du gouvernement et chef des armées, nanti de pouvoirs législatifs, il détenait ainsi pratiquement tous les pouvoirs dans la logique d'un Etat totalitaire... »*[1]

En outre, la perfection de cette méthode de concentration évolue vers la surveillance de toutes les organisations pouvant être dangereuses aux yeux du pouvoir. Ainsi, quelles que soient les relations qui existent entre l'armée et le pouvoir, ce dernier redoute toujours ce corps. L'expérience des coups d'Etat ayant montré suffisamment la face dangereuse de l'armée, le pouvoir adopte et combine plusieurs stratégies pour la gagner afin de pouvoir tout imposer à tout le monde.

[1] NTIBAZONKIZA (R.), *op.cit.*, p.186.

En fait, en période de crise plus qu'en période d'accalmie, le pouvoir vit sous la psychose permanente de coup d'Etat. Si jamais les risques de ne pas la gagner sont évidents, ils montent des stratégies pour s'en défaire. Alors, des manœuvres d'affaiblissement sont entreprises et peuvent être de plusieurs ordres. Dans le but de réduire ou de détruire sa détention monopolistique de la force coercitive, le régime affaiblit son armée par la création des milices sous son contrôle[1]. Le rôle de la J.R.R. dans le « rétablissement de l'ordre public » en période de crise en est la preuve.
Les propos de M. Manirakiza nous confirment cette version :

> *« ...le Cuba se manifesta en envoyant des instructeurs militaires pour apprendre le maniement des armes à la Jeunesse Rwagasore, dans la forêt de Bururi »*[2].

L'autre moyen de l'affaiblir serait la politisation de ce corps. L'institution militaire est une organisation professionnalisée, fonctionnant sur des règles impersonnelles et rationnelles. La rigueur, la discipline et l'abnégation sont les principes de base de la carrière militaire. Si le pouvoir parvient à y introduire des querelles politiciennes liées aux solidarités particularistes, l'affaiblissement est déjà consommé. Dans l'armée burundaise, les tensions n'ont jamais cessé de monter comme quoi les soldats originaires de telle région ou appartenant à telle « ethnie » se sont entendus avec les civils pour commettre un tel forfait. Cette situation arrange cet homme politique qui en profite pour monter des complots lui permettant d'éliminer ses adversaires[3].

D'autres mesures pouvant jouer sur la psychologie des militaires sont soit les mutations disciplinaires, retraites anticipées ou révocations en ciblant ceux qui sont plus gênants, que les autres ; les emprisonnements ou exécutions mystérieuses des militaires présumés hostiles au régime, etc.

S'agissant des organisations civiles pouvant paraître dangereuses, la formule la mieux adaptée est la fusion de tous ces groupuscules en monopoles organisationnels intégrés ou étroitement surveillés par le parti unique. Depuis sa prise de pouvoir, Micombero n'a pas attendu si longtemps pour mettre en place ce processus. C'est en janvier 1967 qu'il créa une seule organisation de la jeunesse intégré au parti UPRONA par la fusion de la J.N.R. et de l'UNEBA. D'autres organisations de la jeunesse qui ne trouveront pas leur place dans la J.R.R. n'ont qu'à disparaître d'elles-mêmes, sinon, elles sont sévèrement réprimées. A. Shibura nous dit à ce propos :

[1] SCHAIGNEAU (P.), *Rivalités politiques et socialisme au Madagascar*, Paris, CHEAM, 1985, p.50.
[2] MANIRAKIZA (M.), *op. cit.*, p.171.
[3] Entretien mené avec RWURI (J.), Mugamba, le 27 décembre 2004.

> *« Les anciens n'étaient pas seulement exclus du mouvement mais étaient taxés de révisionnistes, réactionnaires, de contre-révolutionnaires et anti-Micombero »*[1]

Au 3 mars de la même année, tous les syndicats furent fusionnés en un seul monopole syndical, l'U.T.B. (Union des Travailleurs du Burundi) et c'est le même jour que l'U.F.B. (l'Union des Femmes Barundikazi) voit le jour[2]. C'est au même auteur de renchérir :

> *« Depuis le mois de janvier 1967, le président MICOMBERO n'allait plus ni à la présidence de la République, ni à l'Etat-Major de l'armée. Pour avoir un rendez-vous et pour transmettre les dossiers, il fallait passer par la maison du parti. L'atmosphère devenait irrespirable et les organes de l'Etat étaient bloqués »*[3].

Dans ce système d'empilement des pouvoirs, la liberté de la presse ne pouvait en aucun cas être accordée. Seule la presse gouvernementale était permise, le seul organe d'expression était le parti unique tandis que la presse privée était interdite.

En définitive, si les partis politiques, les mouvements de la jeunesse, les syndicats, l'armée et la presse sont soumis au processus d'intégration au pouvoir en place, ce système crée un pouvoir sans partage qui baigne facilement dans la violence. L'édification de ce système est motivée par l'envie et la recherche de la stabilité du pouvoir et de ses hommes. Sous le règne de Micombero, tous les décrets et ordonnances visant à instituer la concentration du pouvoir avaient été promulgués depuis les premières années de son règne. Paradoxalement, la première République n'a pas connu de stabilité. Elle a toujours nagé dans la confusion, la peur, le soupçon, l'intrigue, le repliement sur soi, etc.

Bref, elle a été toujours la cible de plusieurs groupes d'opposition jusqu'à sa chute. Cela nous permet alors de conclure que dans cette quête de stabilité sans succès, par usage de l'exclusion, de la violence, de la concentration des pouvoirs, etc., on aboutit plutôt aux crises cycliques, à l'institutionnalisation de l'injustice sociale et surtout à la naissance des mouvements contestataires. Ainsi, la structure monopolistique de l'Etat autoritaire est porteuse des germes de sa destruction.

[1] SHIBURA (A.), *op.cit*, p.71.
[2] Ibidem.
[3] Idem, p.72.

3.1.2. Durcissement des rapports avec l'extérieur

Depuis l'année 1970, la politique intérieure du Burundi est en quelque sorte asphyxiée. Même les relations avec d'autres pays étaient ponctuées par des zones d'ombre. Après les événements de 1972, le Burundi a failli avoir l'identité d'un orphelin qui est d'ailleurs refusé par ses parents adoptifs.

En effet, au niveau de la région des Grands-Lacs, le Burundi n'a pas connu de relations étonnamment conflictuelles sauf quelques périodes de repliement sur soit, de dénonciation crue de la politique intérieure ou tout simplement de guerre des ondes qui s'installe suivant la conjoncture du moment avec ses voisins.

En fait, le Zaïre de Mobutu et le Burundi de Micombero entretinrent des relations particulièrement amicales depuis son début de règne jusque vers son essoufflement. Leurs relations étaient cimentées par des mesures de soutien prises des deux côtés dans la lutte contre les mouvements rebelles des deux pays. En 1967, Micombero octroie à son homologue l'aéroport de Bujumbura pour l'utiliser comme base d'opération contre les rebelles et mercenaires européens qui opéraient dans le Nord Kivu. En revanche, 1972 fut le tour de Mobutu. Il envoya un détachement de militaires zaïrois avec la mission de mater les révoltés de la même année[1]. Mais la position de Micombero face au M.P.L.A a failli brouiller toutes les relations avec ce pays. *« Il fut l'un des premiers chefs d'Etat africains à reconnaître le M.P.L.A angolais de NETO en 1975 ce qui lui a valu des problèmes passagers avec Mobutu »*[2], ajouta le même auteur.

En outre, les relations entre la Tanzanie et le Burundi furent souillées par la crise de 1972 où la Tanzanie comme tant d'autres pays a déploré le « comportement réactionnaire » du régime à l'endroit des insurgés et de leurs proches. Ainsi, les « rebelles du P.P.B » ayant été entraîné militairement en Tanzanie ont attaqué le Burundi à partir de là. Les militaires burundais usèrent du droit de poursuite en territoire étranger, ce qui irrita les dirigeants de ce pays. Ces derniers réagit en fermant la principale voie d'approvisionnement du Burundi, (Dar-Es-Salaam-Kigoma.). *« La situation devient catastrophique pour le Burundi et Micombero fit appel au président zaïrois, Mobutu qui parvint à réconcilier les deux pays »*[3].
Depuis lors, la Tanzanie et le Burundi nouent que des alliances conjoncturelles.

Enfin, si le climat entre Bujumbura et Kigali fut moins alourdi depuis le coup d'Etat du Général J. Habyarimana du 5 juillet 1973, les deux capitales

[1] MANIRAKIZA (M.), *op.cit.*, p.170.
[2] Ibidem.
[3] Idem, p.171.

furent caractérisées par des relations diplomatiques tendues où même les confrontations furent évitées de justesse. A cet effet, M. Manirakiza nous dit :

> *« Avec le Rwanda, les relations furent froides jusqu'en 1972. Lors des événements de 1972-1973, elles se tendirent à l'extrême et la confrontation fut évitée de justesse. Le Rwanda avait pris fait et cause pour les envahisseurs. Une guerre des ondes éclata entre les deux capitales »*[1].

D'emblée, les relations entre le Burundi et les pays voisins ont connu une régression depuis la crise de 1972.

A l'échelle mondiale, les relations avec les puissances étrangères furent variables et instables. Elles étaient souvent brouillées par la prise de position non concertée par les acteurs locaux et internationaux dans le système du clientélisme international. Mais que dit J.F. Médard à ce propos ?

> *« Le clientélisme est perçu comme un rapport de dépendance réciproque de faveur entre deux personnes, le patron et le client contrôlant des ressources inégales. L'Etat-patron se présente comme le protecteur de l'Etat client moyennant bien sûr quelques obligations de la part de ces derniers »*[2]

A cet effet, la Belgique est un exemple parfait de cette situation décrite par J. F. Médard. Depuis 1970, les relations entre le Burundi et son ancienne métropole étaient singulièrement tendues quitte à ce que le Burundi réagit en expulsant tous les conseillers militaires originaires de ce pays. Cette situation fut portée à la presse occidentale qui, en revanche, prit une position nettement tranchée face aux événements qui ensanglantèrent le Burundi en 1972. Elle trouva l'occasion de lancer des propos ouvertement pamphlétaires et diffamatoires à l'endroit du régime Micombero.

Ainsi donc, cette médiatisation des problèmes internes par des puissances étrangères va avoir des répercutions sur la stabilisation du régime. Si elle n'a pas pérennisé des régimes autoritaires, elle a tout au moins provoqué l'enlisement et l'escalade des crises. Elle était d'autant plus dangereuse qu'elle s'appuyait souvent sur des idéologies sectaristes. Comme réaction, Bujumbura n'a pas aussi brillé par la douceur de son comportement comme le décrit ici R. Ntibazonkiza:

> *« A Bujumbura, le personnel diplomatique et consulaire ainsi que les représentants des organisations internationales reçurent une note officielle du ministre des affaires étrangères, leur interdisant tout contact avec des citoyens*

[1] MANIRAKIZA (M.), *op. cit.*, p.171.

[2] MEDARD (J.F.) cité par NDAYISHIMIYE(P.), *Tentative d'explication des crises des régimes politique Africains post-coloniaux : Cas du Burundi*, mémoire, UB, Bujumbura, 1995, p.163.

burundais. Ces hauts fonctionnaires étrangers se voyaient également appliquer de sérieuses restrictions à leur liberté de circulation. Pour se déplacer d'une province à l'autre, il fallait être muni d'un laissez-passer, délivré dix jours à l'avance »[1].

En outre, comme pour faire tourner le couteau dans la plaie de la Belgique, *« Le Burundi se lança dans une politique extérieure tous azimuts en direction des pays arabo-musulmans, des pays communistes et des pays limitrophes »*[2]

C'est ainsi que des rapports particuliers furent noués avec la Chine populaire, la Roumanie, l'Algérie, la Libye, la Corée du Nord. Cuba, etc.

« Micombero fut l'un des premiers chefs d'Etat Africains à reconnaître le gouvernement de la République Arabe saharaoui démocratique proclamé le 27 février 1976, et rompt toutes les relations avec l'Israël à cause de sa politique menée en Palestine,... »[3].

Au regard de la Belgique et de ses proches alliés, le régime Micombero était devenu comme une épine dans le pied bloquant tout avancement de leurs projets dans la région des Grands-Lacs au profit de l'idéologie communiste.
Ainsi, lâché par la puissance tutélaire et les forces vives de la nation, ce régime devient la cible des assauts des acteurs politiques internationaux. Ces derniers manipulent leurs homologues locaux pour s'en débarrasser.

En plus, les attaques sporadiques des réfugiés hutu sur la frontière tanzanienne en mars 1973 et celles du Rwanda en mai de la même, affaiblissent le régime d'un homme qui se sent de plus en plus isolé et détesté. Ce régime n'avait plus la chance de survivre.

3.3.1.3. L'instabilité institutionnelle.

« L'étonnant est de voir ce régime continuer à vivoter et à manier l'intrigue de la cour durant encore 4 ans comme si rien ne s'était passé »[4]nous dit J.P. Chrétien qui aurait constaté les complicités du régime dans les atrocités de 1972. Ainsi, même après la tempête meurtrière de 1972, la vie politique était toujours dominée par les intrigues et la plupart des journées étaient consacrées aux mondanités comme le dit M. Manirakiza:

[1] NTIBAZONKINZA (R.), *op .cit.*, p.187.
[2] Idem, p.186.
[3] MANIRAKIZA (M.), *op. cit.*, p.171.
[4] CHRÉTIEN (J.P.),*op. cit.*, p.457.

> *« Durant cette période d'insouciance totale, qui rappelait d'une certaine manière la société de Louis XIV, les bureaux furent envahis par la poussière, à commencer par celui du libérateur »*[1].

Sous une période d'inertie totale de toute la structure politico-administrative du pays, le président entreprend une vaste campagne de licenciement et nominations. Cela a pris une allure d'autant plus inquiétante que P. Siriba y voit une source de défaillance gouvernementale et le dénonce en ces mots :

> *« En 1975, c'était encore la première république. Le chef de l'Etat a fait exactement ce qu'il avait reproché à Mwambutsa. Celui-ci changeait souvent de premier ministre. Mais Micombero qui était à la fois chef d'Etat et premier ministre, a souvent changé de ministres, quelques fois en signant la nomination ou la révocation d'un ministre dans un moment où il n'était pas entièrement conscient. Un ministre nommé savait qu'il resterait à son poste un an, deux ans ou simplement quelques mois. Ce sont des conditions qui ne permettent pas à un ministre de faire un plan sérieux et de travailler avec enthousiasme. Il en est résulté une grande inertie qui s'installait progressivement dans les habitudes. Il semblerait même que c'était mal vu de se montrer compétent, on courait le risque d'être considéré comme dangereux »*[2]

Siriba a été on ne peut plus clair à ce niveau, en dévoilant la vision du président de la République lors du vieillissement de son régime. Dans ces révocations, il suffisait qu'une personne chez laquelle il a passé la soirée, dise qu' il faut limoger ce ministre, il n'hésitait pas à le signer sur place . Depuis 1972, les révocations comme les nominations n'étaient jamais justifiées.
A titre illustratif, la vacance de gouvernement annoncée depuis le 29 avril jusqu'au 14 juillet 1972 a été suivie par quatre remaniements ministériels en l'espace de quatre ans: celui du 14 juillet 1972, du 29 décembre1973, du 13 mars 1974 et du 11 novembre 1975[3].

En outre, d'autres changements étaient visibles à tous les niveaux. On citerait par exemple la nomination des ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires en 1973: *« le commandant A. SHIBURA, M. NTAKABANYURA Joseph, M. KAMENGE Juvénal »*[4] *et en 1976, M.KANUMA Longin »*[5]

[1] MANIRAKIZA (M.) *op. cit.* p.158.
[2] SIRIBA (P.)., *op.cit,* p.310.
[3] B.O.B, 1973, p.152, 155,163.
[4] B.O.B.1973, p.152 ; 155 ;163.
[5] B.O.B. 1976, p.183.

En date du 31 décembre 1975, sont révoqués d'office :

> *« Mlle F. GASENGAYIRE, C. MUGENDANYI, J. NYABENDA qui étaient des chefs d'administration adjoints dans le secteur éducatif et par conséquent promus au grade de chef d'administration adjoint dans le même secteur a la même date, M. NAHIMANA et T. MADADIYE »*[1]

Aussi, un nouveau Maire de la ville de Bujumbura en la personne de C. Kabunyoma fut nommé. Dans le même ordre d'idées, un décret présidentiel n°100/52 du 14 avril 1975 portant modification de la composition du Conseil Supérieur de la République fut signé.[2]

Enfin, un autre décret présidentiel n°100/4 du 13 février 1976 portant révocation des Forces Armées, destitution de toutes les fonctions militaires et perte de tous ses grades d'un ancien Ministre, le major S. Nduwingoma[3] si on ne cite que ceux-là.

En fait, dans ces « nominations-révocations », Micombero démontre une méfiance de plus en plus maladive envers son entourage immédiat, ce qui permet à ceux qui rêvent toujours d'être dans les bonnes grâces du président de rivaliser d'intrigues. Cette pratique conduit directement au morcellement de la classe politique en factions aux contours fluctuants. Une crise mal gérée devient nécessairement, un ferment pour une crise prochaine.

Enfin, ce n'est pas parce qu'on réprime le crime avec tant d'énergie qu'on déracine sa cause plutôt la violence reporte, le problème à une date ultérieure et à une dose plus au moins supérieure. Or, au lieu de se réconcilier avec les adversaires d'hier en intégrant les différents projets de société dans un ensemble cohérent, la première République s'est plutôt hâtée à faire la répression. Elle a oublié que pour qu'une révolution soit efficace, il faut qu'elle soit intégrative, consensuelle et évolutionniste. Cette identité lui est fournie par le fait qu' *« un régime donné est, à tout moment le résultat d'un compromis entre les pressions stimulées par des changements en vue des buts nouveaux, de nouvelles règles et de nouvelles structures, et les limites imposées par les conventions et les pratiques existantes »*[4].

Bref, la classe dirigeante est appelée à créer un système cohérent de gestion des programmes des différents acteurs au lieu de recourir à une forme d'exclusion. L'efficacité d'un régime ne se mesurera que par le relèvement de

[1] *B.O.B.* 1976, pp. 152-153.
[2] *B.O.B.*, 1975, p.249.
[3] *B.O.B.* 1976, p. 181.
[4] EASTON (D.), *Analyse des systèmes politiques*, Paris, Armand Colin,1974, p.183.

tout le corps social sur un terrain de compromis de tous les acteurs et de tous les bénéficiaires. Une remarque qui nous paraît pertinente est donnée par P. Ndayishimiye en ces termes :

> *« Ce n'est pas par la radicalisation, l'exclusion et la violence des droits fondamentaux des citoyens qu'un régime se stabilise. L'expérience a montré que le raidissement politique, loin de résoudre les crises, les radicalise davantage et favorise de nouvelles escalades de conflits et de crises ».* [1]

Enfin si l'année 1973 marque le début de la concentration des pouvoirs présidentiels au Zaïre par Mobutu, au Rwanda par Habyarimana et au Burundi par Micombero, le régime de ce dernier s'éclipsa le 1 novembre 1976 et donna naissance à la deuxième République.

[1] NDAYISHIMIYE (P.), *op :cit*, p.104.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche, si modeste soit-il, nous a montré que la société burundaise est bâtie sur des divisions à plusieurs contours. Les unes sont plus vivaces que les autres et produisent des horreurs pour l'humanité en général et pour le Burundi en particulier.

En fait, dès le début de cette étude, il était question de nous interroger puis de répondre sur la place de l'identité régionale dans les compétitions pour le pouvoir. Autrement dit, il fallait faire remarquer que dans le cadre de la dynamique politico-sociale ponctuée par des crises à caractère répétitif, quelques-unes sont causées par un sentiment de repliement sur des identités particularistes. Le régionalisme étant l'une de ces identités, la crise de 1971 nous a offert un terrain d'étude avec des détails plus ou moins complets.

Dans notre démarche, nous avons d'abord focalisé notre attention sur les origines des clivages politiques dans leur multiplicité dimensionnelle. A travers cette partie, nous avons trouvé l'occasion de démontrer la place de l'idéologie coloniale, le rôle de l'administration coloniale et la part de l'élite burundaise dans le processus de dichotomisation de la société. Ce qui constitue le gros du premier chapitre de notre étude.

Au second chapitre, nous avons remarqué que le poids de la colonisation sur la tradition a provoqué un manque d'une idéologie politique cohérente, ce qui a favorisé le développement des idéologies sectaires. Ainsi, avons-nous intitulé notre deuxième chapitre : La crise socio-politique de 1971 comme une tentative de régionalisation des institutions. Cette crise puise dans les repliements communautaires à caractère régional. Ainsi, tout un cortège d'événements conduisant à la radicalisation de cette idéologie a vu le jour. On assiste alors à :

- la création d'une communauté de vues, de goûts, d'idées, d'intérêts et d'affection ;
- la concentration des pouvoirs aux mains du président ou à ses proches ;
- la multiplication des affaires douteuses ; etc.

Ainsi donc, il a été démontré que les acteurs politiques n'ont pas su comment consolider leur pouvoir qui était par essence fragile comme nous le dit R. Rezsohazy:

> *« D'un côté, tout pouvoir est fragile, il faut donc le consolider, le rendre invulnérable par la croyance en sa grandeur, par sa foi inébranlable en sa légitimité. D'un autre côté, dans les sociétés où tout est pénétré de religion, rien*

n'est plus naturel que cette fonction de fortification soit assurée par la référence à Dieu et au sacré »[1].

Le fruit de ce raidissement des acteurs politiques et la léthargie institutionnelle. Au bout du compte, le résultat est double : la crise de 1971 aboutit d'un côté à la manifestation du régionalisme comme un comportement politique réel et de l'autre les proches du président trouvent l'occasion d'instrumentaliser la grâce présidentielle en faisant taire les mobiles du procès.

Enfin, au dernier chapitre, il est question d'étudier une période ponctuée par des crises et occasionnant une paralysie de toute la structure socio-politique du Burundi. Ces crises avaient eu le temps d'atteindre leur maturation et le moment était propice pour la production de leurs effets. Teinté de régionalisme ou de l'ethnisme, ces crises se sont présentées sous l'angle de conflits politiques ouverts. Ces derniers se traduisent par l'imposition d'un équilibrage institutionnel. Au moment où la peur d'un lendemain qui déchante presse chez celui qui veut conquérir le pouvoir autant bien que chez celui qui veut le garder, l'Etat fait recours à la violence légitime. Par ailleurs, R. Rezsoahazy nous dit encore qu' *« il est très difficile de rester simple et humble au pouvoir ... si on l'était avant d'y accéder, l'accoutumance à l'exercice et au décor du pouvoir émoussent facilement ces qualités »*[2].

Ainsi, avec le durcissement des positions, l'imminence du conflit était réelle. Ils se sont alors succédé jusqu'à faire tomber le régime. Cela était perçu comme une période de récolte où un acteur politique consomme les fruits qu'il avait semés consciemment ou inconsciemment.

Cette étude nous a permis de conclure que les causes de ces divisions sont essentiellement exogènes car elles découlent en grande partie de l'action du colonisateur et de celui qui l'a relayé après « son départ ». En fait, le Burundi a été un véritable champ d'application des idéologies divisionnistes. Force est de constater que la fameuse politique allemande « divide et impera » fut inlassablement distillée dans cette région des Grands-Lacs.

Comme ces idéologies furent assimilées avec aisance par l'élite politique burundaise, elle produira des hommes d'une intolérance excessive comme le témoigne le testament de Baraka :

« Je viens de tomber sous les coups d'ennemi puissant, mais non invincible. Mes reliques restent unis à toutes les forces qui s'uniront pour combattre l'injustice de ce monde et les

[1] REZSOHAZY (R.), *Pour comprendre l'action et le changement politique,* Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, p.149.

[2] EZSOHAZY (R.), *op.cit*, p.152.

exactions de notre système ignoble. Une mort noble de combattant vaut mieux que la vie d'un peuple lâche. Et une nation courageuse et combattante vaut mille fois mieux qu'un continent soumis »[1].

Cette conception justifie le comportement suicidaire des protagonistes et traduit par voie de conséquences le rôle de l'idéologie face à la maturation du conflit. L'homme politique recourt constamment au quadrillage systématique de toutes les institutions, celui qui ne l'est pas, décide de le conquérir à tout prix, la confrontation était inévitable. Finalement, on a pu remarquer que cette imperfection dans le processus d'intégration au sein des instances représentationnelles occasionné un lourd défi dans la cohabitation des citoyens et dans la survie du régime et de l'Etat. L'Etat burundais est alors dans une impérieuse nécessité de panser ses plaies et de songer aux solutions capables d'assurer sa continuité.

Enfin, tout au long de notre travail, quelques embûches nous ont empêchées de mener à bon port notre étude. Ce sont notamment les données qui nous ont été pratiquement inaccessibles de par leur caractère secret. Il s'agit par exemple des documents de la Cour martiale concernant quelques procès juridiques et d'autres documents ayant trait à l'institution militaire. Sans toutefois négliger la place des enquêtes, les moyens matériels et la conjoncture politique des propagandes pour les élections de 2005 ont réduit en quelques sortes l'efficacité de notre travail.

L'honnêteté scientifique nous exige d'affirmer que nous n'avons pas épuisé toutes les dimensions de notre sujet pour des causes diverses. Alors, si nous avons analysé ce sujet sous l'angle : du rôle de l'identité régionale dans la compétition pour le pouvoir, ce dernier s'offre aux chercheurs sous diverses orientations. Le repliement dans les communautarismes populaires comme moyens de lutte pour le pouvoir, la dimension régionaliste des propagandes aux élections législatives de juillet 2005, etc. pourraient être de bons sujets de recherche complétant celui-ci. Nous souhaiterions donc des travaux de grande ampleur à venir à côté de ce modeste apport.

[1] NDEGEYA (V.), *Répression au Burundi : Journal d'un prisonnier vainqueur*, Paris, Harmattan, 1993, p.128.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux et ouvrages spécialisés

1) AMSELLE (J.L.), et M'BOKOLO (E.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, Tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985.
2) ARENDT (H.), *Les origines du totalitarisme, le système totalitaire*, Paris, éditions du Seuil, 1972.
3) BAHENDUZI (M.), *Le rituel de l'Umuganuro dans l'histoire du Burundi. Des origines au XX^{ème} siècle,* Thèse de doctorat, Paris, 1991.
4) BALLY (R.H.), *Violences et agressions*, Nederland, Time in Life International, 1977.
5) BELLAMY (W.), *Une identité nouvelle pour l'Afrique du Sud*, Paris, Sorbonne, 1996.
6) BINION (R.), *Introduction à la psychohistoire*, Paris, P.U.F, 1982.
7) *Burundi. Développement de l'éducation, Analyses et perspectives*, Paris, UNESCO, 1974.
8) BOURBIERE (A.)*Le Tiers-Monde et la Gauche*, Paris, Seuil, 1979.
9) CHAIGNEAU (P.), *Rivalités politiques et socialisme au Madagascar*, Paris, CHEAM, 1985.
10) CHRÉTIEN (J.P) et PRUNIER (G.) (dir.), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, ACCT, 1989.
11) CHRÉTIEN (J.P), *Burundi. L'Histoire retrouvée : 25 ans de métier d'historien en Afrique*, Paris, Karthala, 1993.
12) CHRÉTIEN (J.P), *Le défi de l'intégrisme ethnique : Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997.
13) CHRÉTIEN(J.P), *La crise d'août 1988*, Paris, 1989.
14) VIDAL (Cl.), *Sociologie des passions : Rwanda et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1991.
15) DEBIE (F.), *Géographie économique et humaine*, Paris, PUF, 1995.
16) DIARA (S.), *Les faux complots d'Houphouët BOIGNY, Fractures dans le destin d'une nation,* Paris, Karthala, 1997.
17) DOMINIQUE, (D.)(dir.), *Ethnicité et Nation en Afrique du Sud : Imageries identitaires et enjeux sociaux*, Paris, Karthala, 1995.
18) DUVERGER (M.), *Sociologie politique,* Paris, P.U.F, 1967.
19) EASTON (D.), *Analyse des systèmes politiques*, Paris, Armand Colin, 1974.
20) FREUND (J.), *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 3ème édition, 1986.
21) GAHAMA (J.), *Le Burundi sous l'administration belge : La période du mandat* , Paris, Karthala, 1983.

22) GHISLAIN (J.), *La féodalité au Burundi*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1970.
23) GUICHAOUA (A.) (dir.), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda, 1993-1994 : Analyses, faits et documents*, Paris, Karthala, 1995.
24) KIRARANGANYA (B.), *Vérité sur le Burundi. Témoignage*, Naaman, Sherbrooke, Québec, 1985.
25) LAGROYE (J.), *Sociologie politique*, Paris, Dalloz, 1993.
26) M'BOKOLO (E.), *L'Afrique au XX^ème siècle : Le continent convoité*, Paris, Le Seuil, 1985.
27) MANIRAKIZA (M.), *Burundi. De la révolution au régionalisme, 1966 à 1976*, Paris-Bruxelles, Le Mât de Misaine, 1993.
28) MANIRAKIZA (M.), *La fin de la monarchie burundaise, Paris, Bruxelles, Le Mât de Misaine, 1990.*
29) MARIRO (A.), *De la nation aux ethnies ou la naissance d'une élite tribalisée*, Dakar, UNESCO, 1998.
30) MBONIMPA (M.), *Hutu, Tutsi, Twa, pour une société sans castes au Burundi*, Paris, L'Harmattan, 1993.
31) MEYER (H.), *Les Barundi : Une étude ethnologique en Afrique centrale*, Paris, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 1984.
32) CHRÉTIEN(J.P)MUKURI (M.) et, *Burundi, la fracture identitaire : Logique de violence et certitude ethnique : 1993-1996*, Paris, Karthala, 2002.
33) MWOROHA (E) (dir.), *Histoire du Burundi : Des origines à la fin du XIX^ème siècle*, Paris, Karthala, 1993.
34) NDEGEYA (V.), *Répressions au Burundi : Journal d'un prisonnier vainqueur*, Paris, L'Harmattan, 1993.
35) NGAYIMPENDA (E.), *Histoire du conflit politico-ethnique burundais : Les premières marches du calvaire, 1960-1973*, Bujumbura, t.1, 2004.
36) NSANZE (T.), *L'édification de la République du Burundi au carrefour de l'Afrique*, Bruxelles, Remarques Africaines, 1970.
37) NTAHOKAJA (J.B.), *Imigenzo y'ikirundi*, Bujumbura, 1978.
38) NTIBAZONKIZA (R.), *Au royaume des seigneurs de la lance. Une approche historique de la question ethnique au Burundi, Bruxelles, Droits de l'homme*, t.2, 1993.
39) PAMBOU (G.T.), *Essai sur l'Etat post-colonial*, Paris, L.G.D.J, 1982.
40) REPUBLIQUE DU BURUNDI, Ministère de l'information : *Le Livre blanc sur les événements survenus au mois d'avril et de mai 1972*, Bujumbura, 1972.
41) REZSOHAZY (R.), *Pour comprendre l'action et le changement politique*, Louvain-La-Neuve, Duculot, 1996.

42) ROZIER (R.), *Burundi, pays de la vache et du tambour*, Paris, Les Presses du Palais royal, 1993.
43) RUTABUZWA (B.), *Rwanda et Burundi, les derniers sorciers*, Paris, 1979.
44) RYCKMANS (P.), *Dominer pour servir*, Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1931.
45) SEBUDANDI (G.) et RICHARD (P.O.), *Le drame burundais : Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire*, Paris, Karthala, 1996.
46) SHIBURA (A.), T*émoignage*, Bujumbura, juillet 1993.
47) SINDAYIGAYA (J.M), *Sortir de la violence au Burundi*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1991, A

2. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

1. *Encyclopaedia Universalis*, France, SA, 1990.
2. *Encyclopédie française n°7*, Paris, 1989.
3. GILLE (A.) , *La politique indigène du Congo-Belge et du Ruanda-Urundi, encyclopédie du Congo-Belge.*
4. *Grand Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Larousse, 1984.
5. Le Grand Larousse de la langue française, Paris, Librairie Larousse, 1971.
6. REY (A.) (dir.), *Le Micro Robert, Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Montréal, Ducorobert, inc., 1988.

3. THESES ET MEMOIRES

1. BARUMWETE (S.), *Contribution à l'étude de l'idéologie hamitique comme facteur d'ethnisme et de violence politique au Burundi*, Bujumbura, UB, mémoire, 1997.
2. BATUNGWANAYO (B.), *L'évolution politique du Burundi, de monarchie constitutionnelle à la République : 1962-1966*, Bujumbura, UB, mémoire, 1966.
3. MWOROHA (E.), *Institutions, rites et structures étatiques des anciennes monarchies des Grands Lacs*, Thèse de doctorat, Paris I, 1975.
4. NDAYISHIMIYE (P.), *L'élite politique et administrative du Burundi post-colonial : Réflexion interprétative des crises à partir de la capacité des auteurs 1962-1972*, Bujumbura, U.B, mémoire, 2001.

5. NIMUBONA (J.), *Analyse des représentations du pouvoir politique. Le cas du Burundi*, Paris, Presses Universitaires de Septentrion, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Pau des Pays d'Adour, 1998.
6. NKEZINDAVYI (T.), *La crise politico-ethnique de 1972-1973 en province Makamba*, Bujumbura, UB, mémoire 2001.
7. NKIRAMAGI (J.), *La question ethnique au Burundi à travers la Presse belge et francophone,* Bujumbura, UB, mémoire, 1997.
8. SIRIBA (P.), *La colonisation et la tribalisation au Burundi*, Thèse de doctorat, Institut catholique de Paris, Paris, 1977.

4.REVUES ET PERIODIQUES

1. ANJO (J.), « L'affaire Ngendandumwe » in *Remarques Africaines n°306*, 1968.
2. B.O.B du 1973, 1976, 1975.
3. B.O.B1.1.B n°12/64.
4. BIMAZUBUTE (G.), « Le prix du silence » in *Remarques Africaines n°259* du 9 février 1966.
5. COPANS (J.) et BUIJTEHUIJTS (R.), « Un mouvement social en Afrique : Un mouvement perpétuel ? » in *Politique Africaine n°8* de 1982.
6. DECRAEN (P.), « Mwambutsa IV, citoyen de Genève », in *Le Monde* du 14 et 15 novembre 1976.
7. « Infor Burundi » n°149, 201, 297, 370, 374 et 376 .
8. « Le congrès de l'UNEBA » in *Remarques Africaines n°273,* 1966.
9. LEMARCHAND (R.), « La CIA en Afrique » in *Revue Française d'Etudes Politiques Africaines n°95*, 1977.
10. NGOGWANUBUSA (J.), « Le chants des fusillés, le temps des revanchards » in *Dire* n°2, Bujumbura, UB, 1988.
11. ROCHER (G.), « Le changement social », Montréal, HMH, 1972.
12. SABIMBONA S., « Une République révolutionnaire » in *Remarques Africaines n°285.*

5. AUTRES DOCUMENTS

1. Rapport de l'Administration belge de 1925.
2. La lettre du Directeur Général LEPLAE. E. au Ministère des colonies, Bruxelles, le 22 avril 1922.
3. Discours de BANGILISHYA (C.) lors de la remise de la carte de mérite civique, 1954.
4. Lettre de l'UNEBA-France, à Monsieur le Premier Ministre, 1966.

5. Les massacres de 1969, Prélude à l'exclusion des Hutu des Forces de Défense Nationale,17 mai 2000.
6. Discours du président de la République à l'endroit des Evêques catholiques du Burundi, le 10 octobre 1969.
7. Le Manifeste des Bahutu du 31 décembre 1969 à Bruxelles.
8. Propos du Ministre SHIBURA A. aux procureurs BUFIKIRI (S.) et NDUWAYO (L.) à travers l'émission MOSAIQUE de la Radio Isanganiro.

ANNEXE : LISTE DES INFORMATEURS

Nom et prénom	Lieu	Date
NTIBAZONKIZA Raphaël	Bujumbura	Le 23/2/2005 et le 15/6/2005
KIYUKU Cyprien	Mayuyu	Le 15/3/2005 Et le 16/4/2005
MANIRAKIZA Marc	Bujumbura	Le 12/3/2005, 18 /4/2005 et le 15/5/2005
NTUNGUMBURANYE Jérôme	Bujumbura	Le 9/3/2005 Le 18/3/2003 Le 23/3/2005 Le 24/3/2005
RWURI Joseph	Mugamba	Le 20/10/2004 Le 27/12/2004 Le 28/12/2004 Le 29/12/2004
IRIBAGIZA Rosa-Paula	Bujumbura	Le 16/5/2005
MUSARAGAYI Jean-Baptiste	Bujumbura	Le 20/1/2005
KANDIKANDI Aloys	Rumonge	Le 20/4/2005
NTAKIMAZI Antoine	Matana	Le 23/12/2004